



DANIEL-ROPS parle de l'histoire de l'Eglise au représentant du DEVOIR

— Lire à la page 18



LES PREMIÈRES PHOTOGRAPHIES DE LA LUNE SONT PUBLIÉES AUJOURD'HUI

Ranger 7: un exploit historique

PASADENA, Calif. — Le Ranger-7 a accompli, hier, un exploit historique en réussissant à capter avant de s'écraser à l'heure et à l'endroit prévus de très bonnes photos de la lune dont le monde entier pourra prendre connaissance dans quelques heures.

L'engin spatial a touché la lune, au terme d'un voyage de trois jours, à 6h25, hier matin. Ses six caméras de télévision ont été mises en marche quelques minutes avant l'impact.

Nous avons obtenu de bons clichés" a annoncé M. Harris M. Schurmeier, directeur du programme Ranger. "La qualité de la lumière était bonne de même que les signaux vidéo. Les premières photos que nous avons développées rapidement sont exceptionnellement bonnes.

"Je crois que le public sera en mesure de distinguer passablement de détails lorsque les photos seront publiées. Si les photos sont fortement contrastées, avec ombres et lumière, nous devrions pouvoir distinguer des objets ne mesurant que quelques pieds..."

Les premières photos ont été publiées à une heure ce matin. De son côté, M. Homer Newell, directeur adjoint de l'administration nationale de l'aérospatial et de l'espace (NASA), a souligné que la réussite du Ranger-7 constitue un événement historique et que le Jet Propulsion Laboratory, responsable de la mission de l'engin spatial, a été félicité par le président Johnson pour cet exploit réalisé conformément aux prévisions.

Le secteur où le Ranger-7 s'est écrasé, sera peut-être celui où des astronautes américains se poseront dans quelques années. Les photos aideront à déterminer le genre de terrain, rocaillieux et déshydraté ou poussiéreux et lisse.

La première caméra a été mise en marche à 6 h. 07 a.m. alors que le Ranger-7 était à 1.300 milles de distance de la lune. Une minute plus tard, la

station de repérage Goldstone accusait réception des premiers signaux photographiques. Peu après, les savants recevaient des signaux des six caméras. Quatre d'entre elles étaient à petit champ de vision; les deux autres, à grand angle.

Jusqu'ici, les seules photos en gros plan de la lune ont été prises par le Lunik III soviétique qui était passé à 40.000 milles de la face cachée de cet astre en 1959.

L'ADMINISTRATION DU COLLÈGE: DÉCLARATION MERCREDI

Saint-Denis: Québec se prononcera lundi

Par Jules LeBLANC

Le ministère de l'éducation n'a pas encore accusé réception de la demande d'enquête sur le Collège Saint-Denis, que lui a adressée, il y a deux semaines, le syndicat des professeurs de cette institution d'enseignement classique de la métropole. Cependant LE DEVOIR a appris hier que le ministère publiera une déclaration à ce sujet au début de la semaine prochaine; il fera alors connaître sa réponse à la demande des professeurs.

De son côté, le président de la Corporation du Collège Saint-Denis, M. Gaston Le Blanc, a déclaré hier au DEVOIR que le conseil d'administration de ce collège clinique se réunira mardi soir et qu'il publiera une déclaration mercredi. M. Le Blanc a précisé que c'est la seule chose qu'il peut dire pour l'instant.

On sait que M. Le Blanc et le recteur du Collège Saint-Denis, M. Gilles-Yvon Moreau ont refusé jusqu'ici de faire des déclarations au sujet de la demande des professeurs et des articles du DEVOIR.

D'après nos renseignements, les dirigeants de la Corporation du Collège Saint-Denis ont été en relation étroite avec le ministère de l'éducation cette semaine; deux membres de la Corporation viennent de passer une journée ou deux dans la Vieille Capitale.

Dans les milieux proches du ministre Paul Gérin-Lajoie, on fait semblant de ne rien savoir sur la situation au Collège Saint-Denis. Pourtant, en juin, le ministère a désigné un conciliateur pour tenter de permettre à la direction du collège et au syndicat des professeurs d'en venir à une entente: les négociations en vue de la signature d'une première convention collective avaient abouti à une impasse.

Depuis lors, les deux parties ont demandé au ministère de l'éducation de désigner le président d'un tribunal d'arbitrage qui cherchera à résoudre le différend syndical: Québec n'a pas encore donné suite à cette requête, qui est antérieure à la demande d'enquête du syndicat.

La rumeur circule dans la métropole que le ministère de l'éducation et la faculté des arts de l'université de Montréal s'amuseraient à "se renvoyer la balle" et attendent respectivement que l'autre fasse le premier pas. C'est, dit-on, ce qui a amené la Fédération des collèges classiques à intervenir et à souligner la nécessité et l'urgence d'une enquête approfondie de la part et du ministère et de la faculté des arts.

Voir page 20: Saint-Denis

La Chambre est prorogée sur un avant-goût de session spéciale à l'automne mais aussi d'élections partielles dans neuf comtés

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — La plus longue session de l'histoire de la Législature du Québec a pris fin, hier après-midi, après 120 jours de séances. Pendant ce temps, 155 projets de loi ont été présentés, dont 152 acceptés et trois retirés. 68 de ces projets étaient à caractère public et 84 à caractère privé.

Le premier ministre a annoncé:

1 — Par une décision du cabinet, le ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte, sera le leader du gouvernement en Chambre à la prochaine session, libérant ainsi le premier ministre d'une lourde tâche législative et lui permettant de vaquer à sa besogne administrative;

2 — Il se peut qu'il y ait une session spéciale, cet automne, au sujet de l'établissement d'une sidérurgie dans le Québec ou de l'affaire des chutes Hamilton;

3 — La prochaine session régulière débutera en janvier prochain. A cette occasion, la Chambre pourra souhaiter la bienvenue à de nouveaux collègues, ce qui signifie qu'il y aura élections dans les comtés de Matane, vacant depuis exactement un an, Dorchester et Saguenay.

De plus, on croit que la liste des comtés où se dérouleront des élections, vraisemblablement début octobre ou fin novembre, pourrait s'allonger. Il est fort possible que Me Yves Gabis, exclu de l'Assemblée législative pour trois ans, démissionne laissant vacant le siège de Trois-Rivières. Il est également question que les ministres René Hamel et Gérard Cournoyer soient nommés juges, ce qui signifierait des élections dans St-Maurice et Richelieu.

On peut ajouter le comté de Chicoutimi, dans le cas où la Cour d'appel maintiendrait la sentence du juge Thomas Tremblay contre Me Antonio Talbot, suite à un procès basé sur les faits révélés lors de l'enquête Salvas. On sait que si la Cour d'appel ou, en dernier ressort, la Cour suprême confirmait le jugement du juge Tremblay, Me Talbot perdrait ses privilèges de député pour une période de cinq ans.

De plus, il y a actuellement deux sièges vacants à la Chambre haute à la suite des décès des conseillers Lesage et Connors.

Il est fort possible qu'on y nomme MM. Bona Arsenault, secrétaire de la province, et George O'Reilly, député de Verdun. Dans ces cas, il y aura élections dans les comtés de Verdun et de Matapédia.

On peut donc s'attendre à des élections dans au moins neuf comtés.

La troisième session de la vingt-septième législature a pris fin dans l'euphorie générale. Le premier ministre constatant qu'on avait adopté des mesures législatives reflétant l'évolution de la pensée québécoise, le chef de l'opposition offrant à M. Lesage l'entier appui de son parti dans les conférences fédérales provinciales ou inter-provinciales comme celle qui se déroulera à Jasper, les 3, 4 et 5 août prochains.

Une session fructueuse. Le premier ministre a tenu à souligner que la session qui venait de se terminer avait été extrêmement fructueuse.

"L'étude des crédits, dit-il, a été faite à fond et à ce sujet, j'ai eu dans un autre parlement et qui me fait douter de l'efficacité de l'acceptation d'une des recommandations du comité des règlements à savoir d'avoir un comité des crédits qui étudierait, comme les crédits d'un ou deux ministères, j'ai quand même reçu cette recommandation avec un certain espoir que nous puissions tenter nous-mêmes l'expérience à une prochaine session, pour essayer d'abréger une session. Nous siégeons ici depuis le mois de janvier du lundi au vendredi. Cette année nous avons siégé presque tous les lundis. J'avoue pour ma part que c'est épuisant et c'est une des raisons pour lesquelles nous avons décidé au conseil des ministres de confier la fonction de leader de la Chambre au ministre des affaires municipales pour que je puisse donner plus de temps aux questions administratives dont j'ai la responsabilité.

Pour revenir à la législation, je voudrais mentionner simplement par leurs numéros, tout le monde les connaît les bills 60, 64, le bill 18, la loi sur les discriminations dans l'emploi, la résolution sur la caisse de retraite, qui sont tous des lois que nous avons adoptées, qui ont été sanctionnées ou qui seront sanctionnées dans un instant,

des lois d'une importance capitale et qui marquent un progrès phénoménal dans la province et qui marquent en même temps, dans certains cas, une évolution de la pensée de la population. Pour moi, j'en suis fier. Je suis fier aussi, oh, nous avons eu nos escarmouches, c'est entendu.

Voir page 20: La Chambre

GABIAS conteste la décision de l'Assemblée législative

QUEBEC. (par Marcel Thivierge). — Me Yves Gabis ne démissionne pas comme député de Trois-Rivières. Au contraire, dans une déclaration remise, hier soir, aux courristes parlementaires, il prétend que la motion adoptée par l'Assemblée législative le bannissant pour trois ans, est nulle et sans effet.

Voici la déclaration au texte de Me Gabis:

"Dans sa hâte à mettre à exécution la menace de me "brider" au comité des privilèges et élections, M. Lesage n'a pas tenu compte des privilèges du député des Trois-Rivières, privilèges qui appartiennent au représentant élu par la population du district électoral des Trois-Rivières.

"En effet, ignorant et bousculant toutes les lois concernant l'Assemblée législative et ses membres, M. Lesage propose, secondé par M. Gérin-Lajoie que... le député des Trois-Rivières soit exclu pour une période de trois ans" (C.F. procès-verbaux 118, mercredi le 29 juillet 1964, page 851).

"Suivant les lois qui nous gouvernent et auxquelles nous sommes tous assujettis, y compris M. Lesage, cette motion adoptée le même jour est illégale, nulle et sans effet.

"Je profite de l'occasion pour demander à M. Lesage s'il a admis hier en Chambre que des commissions non gagnées avaient été versées à des personnes à même le produit des primes d'assurances payées par la province, si des procédures judiciaires sont intentées contre les responsables du paiement de ces commissions. A-t-il donné instruction au procureur général, M. Hamel, de poursuivre devant les tribunaux criminels ou les responsables de la mise en oeuvre de ce système de ristournes versées à des personnes qui n'ont pas travaillé pour gagner cet argent?"

"M. Lesage a-t-il donné des noms au procureur général ou un arrêté ministériel a-t-il été adopté pour que la commission Salvas fasse enquête sur toutes les circonstances qui ont entouré l'existence de favoritisme politique dans le paiement des assurances, système qui a été maintenu du 5 juillet 1960 au 1er juin 1964, soit deux jours après la présentation de

sept (7) motions non annoncées par le député des Trois-Rivières.

La population attend la réponse de M. Lesage".

Me Gabis a profité, hier soir, de sa conférence de presse (il ne rentre à Trois-Rivières qu'après avoir couronné sa conférence de presse) pour mettre les journalistes au courant d'une offre qu'il avait reçue de devenir chef d'un nouveau parti provincial des nationalistes séparatistes.

Voici le texte de cette lettre:

Montreal, 29 juillet 1964.

Me Yves Gabis, Député de Trois-Rivières, Hôtel du gouvernement, Québec, Que. Cher Monsieur Gabis,

Je vous prie d'accepter mes plus sincères sympathies pour votre défaite dans l'affaire Hamel. Je m'en doutais et cela affectera probablement votre avenir. Mais il y a une chose que vous pouvez faire pour devenir célèbre, encore plus que votre chef M. Johnson. Devenez le chef des nationalistes séparatistes, ce que Duplessis serait s'il était encore vivant. Vous savez comme moi que la République du Québec sera bientôt fondée, alors quel autre parti que l'Union nationale peut le faire franchement? En faisant cela, vous auriez le concours de tous les jeunes, de M. Jean-Jacques Bertrand et tous les crédites de Réal Caouette ainsi que les séparatistes actifs. Voyez-vous le résultat?"

Il est parfaitement inutile d'espérer quel que soit d'Ottawa, ils ne feront toujours qu'augmenter nos taxes pour donner aux étrangers, alors faut-il attendre d'avoir tout perdu? Sommes-nous inférieurs aux Nègres qui eux au moins ont du courage et le prouvent.

Vous souhaitant la plus magnifique victoire que le maître suprême centuple vos forces et votre pouvoir pour le bien-être de notre République de 1967.

Depuis l'expulsion de Me Yves Gabis de l'Assemblée législative, il y a un slogan qui court dans les corridors du parlement: "Les gens de Trois-Rivières ne veulent pas un député, mais un député".

Les FAUX: le gouvernement continue de garder le silence rigoureux "dans l'intérêt public"

"Parce que c'était dans l'intérêt public", l'Assemblée législative a décidé à la majorité de ses membres hier de ne pas produire en Chambre le rapport de deux inspecteurs de la Sûreté provinciale qui ont enquêté sur l'affaire des faux certificats.

C'est le procureur général, M. Hamel qui a invoqué les raisons d'intérêt public. Sa motion a reçu l'appui de 40 des 55 députés présents en Chambre à ce moment-là.

Le chef de l'opposition, M. Johnson, qui avait présenté une

motion demandant la production du rapport a accusé le procureur général d'usage de subterfuges politiques et a qualifié la décision de la Chambre d'antidémocratique.

De son côté, Jean-Jacques Bertrand a fait remarquer que le gouvernement se soustrayait ainsi à une promesse qu'il a déjà faite de présenter le rapport à la Chambre, promesse qui avait été faite par l'ancien procureur général, M. Lapalme.

L'affaire des faux certificats qui, on s'en souvient, avait in-

justement ébloué l'organisateur en chef de l'Union nationale, André Lagarde, quelques jours avant les élections provinciales de novembre, retourne donc aux oubliettes "parce que c'est dans l'intérêt public".

Plus tôt, au cours de la session, M. Johnson avait demandé verbalement que le rapport des deux inspecteurs soit rendu public. M. Hamel avait alors dit au chef de l'opposition que la demande devait être formulée sous forme de motion. La décision de la Chambre permet donc à M. Hamel de garder une fois de plus le silence sur cette affaire qui n'a jamais à vrai dire été élucidée.

Des intermédiaires ont été condamnés, l'imprimeur qui a fabriqué les faux certificats, quelques autres moins habiles. Les deux présumés responsables de l'affaire, Jean-Paul Boisjoly et Marcel Sauvé, attendent toujours leur procès qui aura probablement lieu à l'automne. Les procès qui ont suivi l'affaire, la pré-enquête du juge Marc-André Blain, les dépositions de certains témoins portent à croire que l'Union nationale n'a pas été à l'origine de l'affaire, bien qu'elle ait dû en supporter les conséquences aux élections de novembre 1962. Mais on n'a jamais su officiellement à qui Boisjoly et Sauvé auraient vendu leurs services.

Reste à savoir maintenant si le rapport des deux inspec-

teurs sera jamais connu du public. Peut-être au procès de Boisjoly et Sauvé...

Une chose est cependant certaine: Boisjoly et Sauvé attendent toujours leur procès dans une cause qui a déjà eu ses "étapes préliminaires" au cours desquelles des hommes ont été trouvés coupables, condamnés et qui sont de nouveau en liberté aujourd'hui après avoir purgé leurs peines.

Entre temps, le silence et le mystère continuent de planer sur toute cette affaire, "parce que c'est dans l'intérêt public"...

M. C.

Les "dollars de la liberté" s'accroissent

Le Syndicat des journalistes de Montréal communique que sa campagne de souscription dite "Dollar de la liberté" pour venir en aide aux employés du journal La Presse privés de leur emploi depuis le début de la grève des typographes, le 3 juin dernier, remportait un gros succès.

Les responsables de cette campagne ont confiance d'atteindre l'objectif des \$130.000 d'ici quelques semaines. Les souscriptions de particuliers sont de 10 cents de cette jeune fille qui veut aider les journalistes au \$50 d'un populaire speaker de la radio qui a déclaré: "J'espère que mes concitoyens en feront autant, car il est important que notre presse soit libre au Québec". Il a préféré que son don soit considéré comme anonyme.

Les réalisateurs de Radio-Canada ont pour leur part fait parvenir un chèque de \$200, de même que le personnel de la salle des dépêches \$100.

Mlle Françoise Côté, qui s'est souvenue de l'aide qu'elle avait reçue comme greviste (au Devoir) a envoyé un chèque de \$30, et a informé la présidente de la section de cette Presse du Syndicat des journalistes de Montréal Mlle Claire Dutilleul, qu'elle renouvellerait son geste.

Voir page 20: Les "dollars

Marchand lance un appel aux fonctionnaires provinciaux

Par Evelyn GAGNON

Le président de la Confédération des syndicats nationaux M. Jean Marchand, s'est dit convaincu que si la majorité des fonctionnaires provinciaux se prononce en faveur du syndicalisme, les employés de l'Etat obtiendraient tous leurs droits syndicaux, y compris celui de s'affilier à une centrale.

Prenant la parole jeudi soir à une assemblée d'information du syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Marchand a affirmé que les fonctionnaires traversent un moment historique. On sait que le pre-

mier ministre Lesage a annoncé, le 10 juin, que tous les fonctionnaires seraient appelés, au cours d'un scrutin, à choisir l'organisme qui les représenterait. Ce choix doit se faire entre le Syndicat des fonctionnaires, mis sur pied avec l'assistance technique de la CSN, et le Conseil général des employés du gouvernement, issu des anciennes "associations d'employés civils".

M. Marchand a contesté la décision du gouvernement de placer le syndicat sur le même pied que le Conseil, ce dernier ne répondant pas selon lui à la définition d'une association de salariés. "Le

gouvernement, a-t-il dit, accepte pour ses employés ce qu'il a interdit par la loi aux employeurs de l'entreprise privée," mais puisque le choix doit se faire entre les deux groupements, les fonctionnaires doivent savoir qu'un vote pour le Conseil général est un vote contre le syndicalisme; le Conseil n'est pas même un syndicat "jaune" — ou dominé par l'employeur — ce n'est pas un syndicat du tout.

Eviter la politique

Le gouvernement, a dit M. Marchand, a fait ce qu'il devait: inviter les fonctionnaires à faire un choix. "Vous ne pouvez pas vous attendre maintenant à ce qu'il vous entre de force dans le syndicat."

"D'autre part, il a invité les fonctionnaires à poursuivre leur campagne en faveur du syndicat sans se préoccuper de partisanerie politique. Le syndicat, s'il s'établit, sera un instrument utile aux fonctionnaires quel que soit le gouvernement en pouvoir à Québec. Mais la solidité de cet instrument serait compromise si les employés de l'Etat, au moment où ils se créent un syndicat, se demandent quel parti leur a donné leur

emploi, ou a donné de l'emploi à leurs collègues.

"C'est un moment historique pour les fonctionnaires," a déclaré M. Marchand. "Si y a un syndicat, la vie des fonctionnaires ne sera plus jamais la même, la vie du gouvernement ne sera plus jamais la même." Une nouvelle force existera, et comme cela se produit dans l'entreprise privée, l'attitude du gouvernement employeur changera du seul fait de l'existence du syndicat: l'Etat prendra l'habitude de consulter le syndicat sur des questions importantes et évitera certains gestes arbitraires de

crainte que le syndicat ne les porte devant l'opinion publique. Le syndicalisme dans la fonction publique, a souligné le président de la CSN, c'est la fin de l'arbitraire.

M. Marchand a noté en outre que les fonctionnaires ne sont pas les premiers à tenter l'expérience du syndicalisme: celui-ci a déjà fait ses preuves, non seulement au Canada, mais partout dans le monde. Les fonctionnaires de bien des pays et provinces ont choisi le syndicalisme. Il ne s'agit pas, pour les fonctionnaires, de tenter une expérience hasardeuse et incertaine.

EATON



Une fierté bien légitime

Papa et maman n'en croient pas leurs oreilles ! Elle n'a que huit ans et elle sait déjà jouer de l'orgue, après 2 leçons seulement. Il faut dire que c'est un orgue LOWREY pour toute la famille. Bien entendu, elle ne joue pas encore aussi bien que le vendeur-démonstrateur d'Eaton, mais papa et maman sont tout de même très fiers de leur petite fille. Musique, distraction, détente, voilà ce qu'ils voulaient, et c'est ce que l'orgue LOWREY a apporté à cette famille.

Vous êtes attendus au salon des orgues, au 5e étage chez EATON, pour une démonstration du fameux orgue Lowrey. Vous serez émerveillés par le réalisme des effets sonores des orgues Lowrey, imitant la trombone et le son liquéfié de la guitare hawaïenne. A propos, saviez-vous que l'achat d'un orgue vous donne droit à 3 leçons sous la direction d'un organiste bilingue, à votre convenance? Installez-vous au clavier et vous verrez; jouer de l'orgue devient chose aisée sur un Lowrey "Holiday DeLuxe" (modèle illustré), grâce au Contrôle d'Orchestre Automatique (dit e s comme nous C. O. A.). Appuyez la touche C. O. A. et jouez une mélodie

avec un seul doigt de la main droite, faites un accord simple de la main gauche et automatiquement, la mélodie est amplifiée par plusieurs résonances harmonieuses. Même les experts trouvent que le C. O. A. augmente leur virtuosité.

Les orgues Lowrey vous permettront à vous et à votre famille de vous réjouir dans une nouvelle dimension musicale. Eaton présente 7 modèles pour tous les mélomanes, dans des styles et finis propres à rehausser la sobriété de votre intérieur.

L'immuable garantie Eaton: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

EATON vous offre des termes budgétaires spéciaux pour les orgues. Vous avez 36 mois pour payer, l'intérêt est gardé à son minimum et ne se paie que tous les 3 mois.

Pianos et orgues électriques (rayon 360) au 5ème étage, chez EATON.

Quand les Américains nous invitent en français

Oui, le tour Américain est le tour

C'est du moins la Ligne à Bateau Américain (American Boat Line — traduction officielle) qui l'affirme dans le dépliant touristique le plus époustoufflant qui soit parvenu au DEVOIR. Devant tant de cruauté à l'égard de la langue, on en vient à se demander si les postes canadiens, en vertu de certains règlements relatifs à la décence, ne seraient pas en droit d'interdire pareille expédition d'incroyables.

La Ligne à Bateau Américain exploite, dans la fort belle région des Mille Îles, la Ligne des Ponts Doubles qui invite les touristes canadiens-français à la plus belle croisière de la merveilleuse nature des 1000 Îles. Car nous dit-on, nulle part se trouve de scènes comparables aux "Monatona" voulant dire "Foyer du Grand Esprit" nom indien donné à ce paradis. L'alléchante publicité en quatre couleurs et français (?) poursuit: Vous visiterez des ports canadiens et américains, des canaux intriqués (sic, comme tout le reste, bien sûr), maisons sur îles, et

fameux Chateau Boldt. Oui, vous serez Emu de l'Oeil à L'Aiguille, Canal Perdue, Fente Benson, Four du Démon, et autres chefs-d'oeuvre de la nature.

Côté agrément, soyez tranquilles: notre flotte de croisières sont beaux confortables et vites. Tous points d'intérêt majeur sont inclus chaque heure dans nos tours. Tous capitaines et équipage sont diplômés, capables et courtois. On ne nous dit pas qu'ils parlent français et c'est rassurant.

Comment ne pas se laisser tenter par cette croisière de rêve à bord de ces merveilleuses embarcations dont on affirme qu'elles sont les plus luxurieuses croisières sur le St-Laurent. A propos de luxe, il paraît que le navire amiral s'appelle "le Vénus américain". Ne voilà-t-il pas que, pour compenser l'absence de bras sans doute, ces aimables Ricains nantissent la déesse de l'Amour d'un sexe qui limitera sûrement le nombre de ses fidèles!



meilleur

Quoi qu'il en soit, le voyageur peut dormir sur ses deux oreilles, puisqu'aussi bien, le délicieux dépliant nous confirme que les embarcations sont des croisières autorisées par les agents de voyageurs et par les clubs établis. Il paraît, d'ailleurs que le Vénus Américain est le plus gros croiseur passager de sa sorte au monde. Il a été désigné et bâti avec toute précaution vers sûreté et confort moderne. Le pont élevé porte 89 passagers et 134 en bas assis sur des sièges qui donnent le maximum de visibilité.

On ne vous dit pas avec quoi il faut comparer ce tour de 3 heures ou 50 milles pour toujours prendre le tour Américain, mais on précise que la rencontre de navires de mer étrangers et les passages par canaux étroits dans le meilleur croiseur fera votre voyage bien mémorable.

Et si vous n'ignorez pas encore où vous pouvez profiter de cette croisière en compagnie de gens assurément cultivés, sachez que votre route est dans les fameuses 1000 Îles le terrain de jeux touristique de l'Ontario et du nord de New York. Domage que Lafayette n'y soit pas passé!

Yves MARGRAFF

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 1er AOÛT 1964

Les soins médicaux, le lait et la coupe de cheveux coûtent plus cher

QUEBEC. — Il en coûtera désormais plus cher au Québécois pour une consultation médicale chez l'omnipraticien, pour l'achat d'une pinte de lait ou la coupe de ses cheveux.

En effet, presque simultanément, ces hausses entreront en vigueur: les honoraires des praticiens en médecine générale, dès le 1er août, donc aujourd'hui, le prix du lait, à la même date, et celui de la coupe des cheveux, le mardi 4 août.

Le lait se vendra désormais un cent de plus la pinte, soit 24 cents.

Cette augmentation vient de ce que la Régie des marchés agricoles offrira au cultivateur \$5.10 les cent livres de lait, soit 21 cents de plus que par les années passées.

La même hausse procurera \$5.40 aux cultivateurs de l'Abitibi, et \$5.75 à ceux des régions de Gaspé, de la Côte Nord, une augmentation dans ces derniers cas rapportant 41 cents de plus au producteur, sur chaque cent livres de lait.

Chez les omnipraticiens, la hausse des honoraires tiendra à l'indice sans cesse croissant du coût de la vie.

L'application des nouveaux honoraires aurait comme résultat d'inciter les compagnies d'assurance à rajuster leurs tarifs de telle sorte qu'ils correspondent davantage à la réalité.

Selon toute vraisemblance, le tarif de l'accouchement grimperait de \$60 à \$75, les consultations médicales durant la journée coûteraient \$7 et les visites de nuit et des jours fériés, de \$5 à \$10.

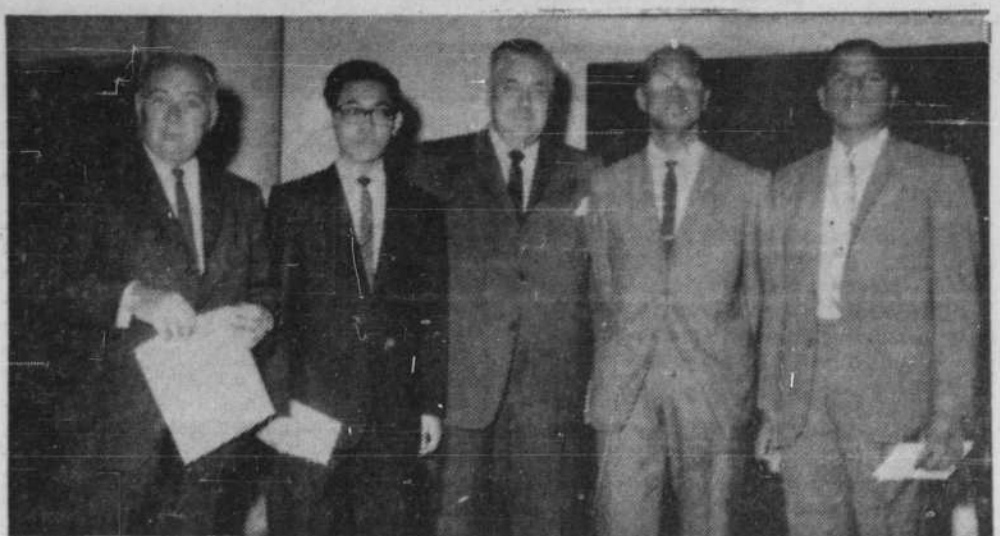
Pour l'obtention d'un certificat de santé, le tarif serait haussé de \$5 à \$12.

La nouvelle a été officiellement annoncée, hier, dans une conférence de presse du président de l'Association des omnipraticiens du district médical de Québec, le Dr Lucien Roy.

Enfin, l'Association patronale des barbiers de Québec annonçait hier que la coupe de cheveux sera désormais de \$1.50 dans la région du Québec métropolitain.

Cette mesure ne s'applique pas à la coupe de cheveux des enfants.

Cette hausse a été rendue nécessaire à la suite d'une récente entente avec le syndicat des employés. Ce dernier exigeait par voie de convention collective, des conditions de travail plus avantageuses et une plus grande sécurité sociale.



Le collège canadien des travailleurs a terminé jeudi sa 2ème session d'été avec 112 finissants

MM. Willie Desbiens de Québec, et Charles Ogilvie de Smith's Falls en Ontario se sont classés premiers de leurs groupes respectifs aux examens du Collège canadien des travailleurs dont les cours se sont terminés jeudi soir par la remise des certificats à 112 étudiants.

Le Collège, qui a été fondé l'an dernier, a dispensé un enseignement syndical spécialisé à 19 boursiers du plan Colombo, 65 Canadiens de langue anglaise et 28 syndiqués canadiens-français.

Les cours ont été donnés en collaboration avec l'université de Montréal et l'université McGill.

M. Desbiens est membre de la section 137 de la Fraternité internationale des travailleurs, le mouvement ouvrier à papier CTC tandis que M. Ogilvie est membre de la section 561 de l'Union interna-

tionale des électriciens. Ils se marieront chacun une bourse de voyage de six semaines, qui leur permettra d'étudier les relations industrielles en Angleterre et en France et de prendre contact avec les mouvements syndicaux de ces pays.

Plus de 35 p.c. des étudiants ont obtenu leur certificat avec grande ou très grande distinction. Comme l'an dernier, aucun étudiant n'a échoué.

Le confinement

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a rappelé aux étudiants réunis au Centre social de l'université de Montréal, qu'ils avaient maintenant la responsabilité de démontrer par leur activité future que la confiance que le mouvement ouvrier avait placée en eux, était justifiée. "Les travailleurs qui se sont cotisés pour rendre pos-

sible la fondation du Collège, comptent sur vous pour fournir au mouvement syndical, le sens de direction dont dépend son avenir".

M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, organisme co-fondateur du Collège, a aussi félicité les étudiants et assuré l'appui de la centrale qu'il dirige.

Parmi les personnalités présentes à la remise des certificats, on remarquait M. R. E. Powell, président du bureau des gouverneurs du Collège, M. le juge André Montpetit, président du comité exécutif, et MM. H. D. Woods et Gilles Beausoleil, co-directeurs.

Sur notre photo: MM. Max Sverdlow, secrétaire du Collège, Joh Wee Kok, de Singapour, Claude Jodoin, K.A., Jordan, des Barbades, et M. Jick-Ramasasingam, de la Malaisie.

Au Vieux Manoir LE HOME DES GOURMETS

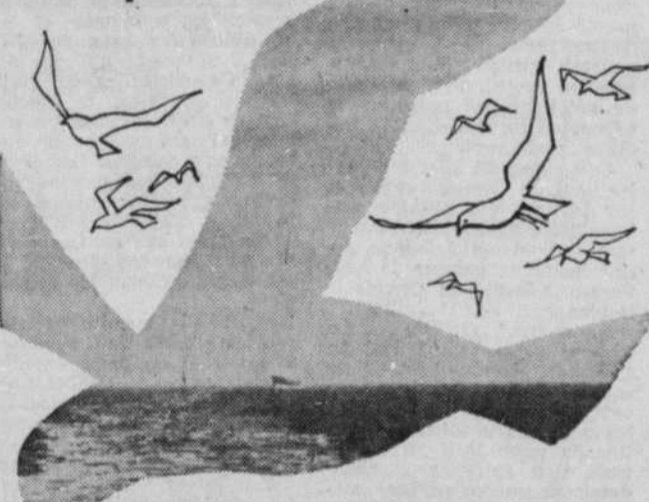
Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard

Reservation: 674-7855

DINER'S CLUB et AMERICAN EXPRESS

ROUTE 3 ENTRE LONGUEUIL et BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier
200 ans d'existence

La brise marine et les bas tarifs de la saison d'économie vous appellent vers l'Europe



16 départs de Montréal et de Québec durant la saison d'économie pour aussi peu que \$198* (aller seulement)

*prix réduit pour le voyage aller-retour durant la saison d'économie. Profitez des tarifs réduits entre le 8 août et le 31 décembre. La brise fortifiante et les divertissements à bord feront de votre voyage en mer des vacances mémorables.

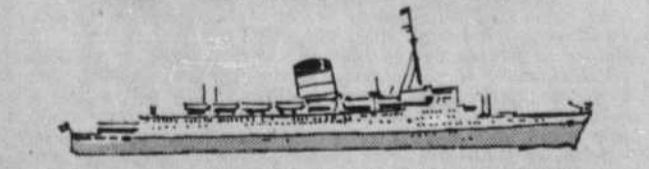
CARINTHIA · CARMANIA · FRANCONIA

Choix de 6 ports de mer captivants: Southampton, Le Havre, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh.

Profitez de la vie — Consultez votre agent de voyage

Il vous fournira tous les renseignements sur les économies que vous pouvez réaliser grâce aux tarifs d'excursion et aux voyages en groupe

de GUNARD



Voyager par Cunard, c'est doubler son plaisir

Siège social: 465, rue St-Jean, Montréal • Succursale: Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal • 849-5651 (ouvert le samedi matin)

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 a.m. à 9 p.m.

VOYAGES TRAVELADE

B.A. Turcotte, Président
J. Desmarais, Sec.-Gen.
UN. 1-7272

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Le pont-tunnel Lafontaine, une entreprise colossale

Par Marc-Henri CÔTÉ

Les travaux du pont-tunnel L.-H. Lafontaine constituent le plus important ouvrage du genre en béton précontraint, a révélé hier le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, à l'issue de la visite qu'il a accomplie en compagnie d'un groupe de journalistes et d'ingénieurs, à la cale-sèche aménagée dans le Saint-Laurent au nord de l'île Charron, l'une des îles de Boucherville, au premier anniversaire du début des travaux.

Sur les lieux mêmes du gigantesque chantier l'on prépare les sept ouvrages de béton qui abriteront six voies carrossables, entre l'île Charron et la rue CuratEAU, à Montréal. La responsabilité de ces travaux a été confiée à deux sociétés montrealaises, Atlas-Winston et Janin. Un sous-traitant de ces deux sociétés, BBR of Canada Limited, filiale d'une société suisse, a installé sur le chantier même une usine de câbles d'acier à haute résistance; ils sont utilisés dans la préparation des sections préfabriquées du tunnel.

Les travaux progressent aux divers stades de la fabrication des sept sections. Il a fallu d'abord procéder au creusement à même le lit du fleuve, d'une cale-sèche de 100 pieds de profondeur maximum, d'une longueur de 2,000 pieds et 1,000 pieds de largeur. Ces travaux ont nécessité le déplacement de près de 2,000,000 de verges cubes de matériaux. Depuis un an, 1,100,000 verges cubes de terre et 100,000 verges cubes de roc ont été extraits du fleuve, derrière des batardeaux, à l'aide de dragues. Le transport de 700,000 verges cubes de moraine complétait la construction de la cale-sèche.

Chaque section en béton précontraint pèse 32,000 tonnes et mesure 360 pieds de longueur, par 120 de largeur. Les deux tubes qui abriteront chacun trois voies sont séparés par deux cloisons; le tube central servira de conduit de ventilation, en plus d'abriter les divers services auxiliaires.

La cale-sèche est assez vaste pour qu'on puisse y mettre en place environ 7,500 pieds de tunnel. La cale-sèche sera ensuite inondée et chaque élément flottera jusqu'au lieu exact où il sera lesté et coulé en place. Ces éléments seront ensuite joints les uns aux autres et le corps central du tunnel sera raccordé aux extrémités nord et sud du tunnel.

Quelque 126 hommes, des 600 qui sont employés aux travaux du pont-tunnel, préparent l'excavation dans laquelle seront construites les approches nord du tunnel, le long de la rue de Boucherville, à Montréal.

La digue et le pont temporaire actuel entre l'île Charron et la rive sud donneront place à l'automne 1966, à un pont de 1,500 pieds de longueur, dont la travée centrale aura 200 pieds de long; elle sera en charpente métallique.

Ce pont se composera en outre de huit travées de 160 pieds de portée, en béton précontraint.

Des contrats ont été accordés déjà pour \$40,000,000, du coût total de \$75,000,000, des travaux. La valeur des travaux qui s'accompliront cette année atteints les \$20,000,000. Le complexe pont et tunnel, ainsi que les approches, aura 19,000 pieds de longueur, soit un peu moins de quatre milles.

Voici par ordre chronologique quelques-unes des étapes des travaux. Québec décide le 17 mai 1962 de la construction d'un pont-tunnel, comme lien de la route trans-canadienne entre l'île de Montréal et la rive sud. La Société d'ingénieurs-conseils de

Boucherville s'engage, par l'accord du sept novembre 1962 à préparer chacun un plan et devis; les ingénieurs Brett & Ouellette, Lalonde & Valois, Per Hall & Associés forment cette société. Les travaux ont débuté le 15 juillet 1963. La cale-sèche était terminée en mai 1964 et la construction des sections de béton débutait en juin.

Le pont Galipeault sera ouvert à la circulation le 1er octobre

QUEBEC — Le pont Galipeault qui enjambe la rivière Outaouais à l'extrémité ouest de Montréal devrait être ouvert à la circulation, le 1er octobre, selon une déclaration du sous-ministre des travaux publics, M. Hervé Gauvin. Il a annoncé que la société Atlas Construction, de Montréal, complètera la pose des poutres de béton précontraint sur toute la longueur du pont, 1,613 pieds.

Ce pont reliera Sainte-Anne de Bellevue et l'île Perrot; il constitue une voie d'accès majeure entre Montréal et les routes qui mènent à Ottawa et à Toronto.

Au début de juillet, le ministre des travaux publics annonçait un contrat de \$54,000 qui avait été accordé à la société Louis Donolo, à la suite du refus de cette société de remplacer 30 poutres que les inspecteurs avaient rejetées.

Donolo avait déjà installé plus de 20 poutres qui ont subi avec succès les inspections d'usage. Ces travaux avaient une valeur de \$250,000. La société Atlas accepte de terminer la tâche, au coût de \$334,915. Son offre a été la plus basse de trois.

Une fabrique de poutres de béton précontraint fournira les poutres incessamment; Atlas procédera à la pose et s'occupera également du pavage.

Quelque 5,500 verges cubes de béton sont entrées dans la construction de neuf piliers, dont la hauteur varie de 28 à 38 pieds. Le pont sera parachévé vers le 1er novembre; ce devait être en juillet.

Le pont Taschereau, un autre pont à quatre voies, entre l'île Perrot et Dorion est également en construction, au stade du parachèvement et les approches en seront prêtes en même temps que celles du pont Galipeault.

Kierans annonce un programme d'abattements des impôts

Le ministre du revenu, M. Eric Kierans, a déclaré que le gouvernement publiera la semaine prochaine un programme d'abattements d'impôt visant à stimuler l'économie dans les régions sous-développées de la province.

Le ministre a déclaré lors d'une conférence de presse avant de s'embarquer sur un navébot à destination de l'Europe, que le gouvernement travaille actuellement à la dernière mise au point de ce programme.

Ce sera le ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérard Lévesque qui en fera l'annonce officielle la semaine prochaine.

M. Kierans a en outre souligné que la création d'une caisse provinciale de retraite et l'établissement d'une aciérie "seront sans doute les deux plus grandes réalisations de l'histoire de la province de Québec".

Il a précisé que le Québec a l'intention d'envoyer une mission commerciale en Afrique et en Europe afin d'étudier les nouvelles possibilités de commerce avec ces deux parties du monde.

Session fédérale

L'ancien ministre du travail dans le cabinet conservateur, M. Michael Starr, a demandé au ministre des transports, Monsieur Pickergill, comment il se fait que les Chemins de fer nationaux ont imposé des sanctions à certains de ses employés qui avaient refusé de traverser un piquet de grève à Ottawa. Le secret e parlementaire du ministre, M. Cantin, a promis de soumettre le problème au ministre.

M. W. Herridge, néo-démocrate de Kootenay-Ouest, a demandé au premier ministre Pearson d'expliquer pourquoi plusieurs de ses ministres du Québec n'avaient pas voté sur le projet de loi de prêts aux étudiants. M. Herridge a ajouté qu'il y a eu des commentaires parce que certains ministres du Québec n'ont pas voté. Le peuple canadien a mérité une explication. M. Pearson a répondu que M. Herridge siège en Chambre depuis assez longtemps pour savoir que sa question est irrecevable.

Les employés de Standard Paper Box demanderont à Fortin d'intervenir

Les 200 employés de la Standard Paper Box, en grève depuis la fin de mai dernier, demanderont l'intervention personnelle du ministre provincial du Travail, Me Carrier Fortin, dans le but de faciliter le règlement du conflit qui les oppose à leur employeur pour le renouvellement de leur convention collective de travail.

Au cours d'une assemblée générale, tenue hier après-midi, les grévistes ont adopté une résolution en ce sens. Dans un message adressé à Me Fortin, ils le prièrent de convoquer les deux parties à son bureau pour tenter une reprise des négociations interrompues il y a déjà huit semaines.

C'est le secrétaire général de la CSN, M. Marcel Pepin, qui a fait personnellement cette suggestion qui rencontre l'assentiment unanime de l'assemblée.

En s'adressant aux grévistes, M. Pepin a souligné que la partie syndicale ne craignait nullement une reprise du dialogue avec la direction de la Standard Paper Box, compte tenu du fait qu'après huit semaines de grève la position du syndicat demeurerait forte et que le moral du groupe était à son meilleur.

Le secrétaire général de la CSN a exprimé l'avis qu'une intervention personnelle du ministre du Travail serait de nature à rapprocher les parties et hâter le retour de la paix industrielle dans ce secteur.

Commentant les griefs que les employés de la Standard Paper Box entretenaient vis-à-vis leur employeur, M. Pepin a souligné que ces griefs étaient fondés et hors de tout doute, a-t-il dit, que les salaires payés par cette entreprise canadienne-française

sont sensiblement inférieurs à ceux qui sont payés par des entreprises sœurs. Dans certains cas, la différence est de 15 à 25 cents l'heure. Selon le secrétaire général de la CSN, les profits substantiels que fait cette compagnie rendent ces inégalités injustifiables.

Elizabeth arrivera à Québec au matin du 10 octobre

OTTAWA — Le premier ministre Lester Pearson a publié hier l'itinéraire de la visite de Sa Majesté la reine Elizabeth et de Son Altesse royale le duc d'Edimbourg à Charlottetown et à Québec, en octobre. Les souverains arriveront à Charlottetown dans la soirée du 5 octobre et se embarqueront pour Québec dans la soirée du 9.

Le yacht royal arrivera dans le port de Québec le matin du 10 octobre, escorté de navires de la marine royale du Canada. Le programme de la visite à Québec est le suivant: SAMEDI, le 10 OCTOBRE AVANT-MIDI — Accueil officiel au débarcadère. Garde d'honneur et saluts royaux.

Le roi et le duc d'Edimbourg sont accueillis au conseil législatif. Discours de Sa Majesté et du premier ministre du Québec pour commémorer la réunion des pères de la Confédération à Québec en 1864.

APRES-MIDI — Déjeuner offert par le lieutenant-gouverneur à sa résidence.

Cérémonie militaire pour célébrer le cinquantième anniversaire du Royal 22e Régiment dont Sa Majesté est colonel en chef (à la Citadelle).

Réception pour les officiers du régiment en service. SOIREE — Dîner d'Etat offert par le gouvernement du Québec. DIMANCHE, le 11 OCTOBRE AVANT-MIDI — Service Religieux à bord du yacht royal.

APRES-MIDI — Déjeuner offert par la reine et le duc d'Edimbourg. Réception offerte par la reine et le duc d'Edimbourg aux membres de la presse (à bord du yacht royal).

Adieux officiels à l'aéroport de l'Anceigne Lorette et départ de la reine et du duc d'Edimbourg pour Ottawa.

On annoncera les grandes lignes du programme à Ottawa lorsqu'elles seront établies. Sa Majesté partira de la station de l'ARC à Uplands pour retourner à Londres l'avant-midi du mardi, 13 octobre, dans un avion d'Air Canada.

Décès de M. Eugène Issalys

M. Eugène Issalys, administrateur des Editions Beauchemin, est décédé, jeudi soir, de la suite d'une thrombose cérébrale qui l'avait frappé voici deux mois.

Né à Rignac, dans l'Aveyron, en 1884, M. Issalys est arrivé au Canada en 1903. Il est diplômé de la faculté des lettres de l'université de Montréal. Professeur jusqu'en 1911, il entre, cette année-là, à la librairie Beauchemin

dont il fut directeur des éditions avant de devenir administrateur en 1942.

En 1944, M. Issalys devenait membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Deux ans plus tôt, il avait fondé la Société des éditeurs canadiens de livres français dont il fut le premier président.

M. Issalys a été fait officier d'Académie en 1937 par le gouvernement français et chevalier de la Légion d'Honneur en 1942.

Membre des Amis de l'Art, de l'Union nationale française, des Anciens combattants français, de la Chambre de commerce française au Canada, il était conseiller de l'Alliance française de Montréal.

Il laisse son épouse, née Hélène Ducoudray, un fils, Jean Issalys, qui, comme architecte-urbaniste, collabora aux travaux de Greuber, à Ottawa, plusieurs petits-enfants, dont M. et Mme Justin Durand et leur famille et de nombreux neveux et nièces en France.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres, en l'église St-Arsène.



Sténo-dactylo bilingue

Nous avons une ouverture pour une sténo-dactylo bilingue, cultivée, dont le français est supérieur à la moyenne, pour notre département de la rédaction. Nous offrons d'excellentes conditions de travail, 4 semaines de vacances après 3 années de service, semaine de 35 heures (8 h. 30 à 4 h. 30), ainsi que des plans de pension et assurance-maladie très généreux.

Si vous avez les qualifications requises, veuillez téléphoner pour rendez-vous au :

Service du personnel, SÉLECTION DU READER'S DIGEST, 215 Redfern, Westmount, Tél. : 931-1751, poste 221.

EDITORIAL

Bruits d'élections à Ottawa

Depuis quelques jours, on évoque la possibilité d'élections fédérales brusquées. L'état-major parlementaire du groupe conservateur a repris ses tactiques dilatoires au Parlement. Il espère par là empêcher la reprise du débat sur le drapeau, à laquelle M. Pearson tient mordicus.

Nous n'accuserons pas M. Diefenbaker de souhaiter seul une élection prochaine. Rien ne nous assure que tel ne serait pas aussi le secret désir des libéraux. Nous assistons peut-être à un savant jeu de cache-cache. Chaque adversaire chercherait au fond le même dénouement, mais voudrait que celui-ci survienne dans des circonstances de son choix.

Quoi qu'il en soit, le blocage actuel, s'il continue, peut provoquer une élection précipitée. Ce résultat serait très mauvais pour le pays, mais en particulier pour le parti conservateur.

Aux deux derniers scrutins, tenus en 1962 et 1963, les électeurs ont eu l'occasion d'exprimer leur préférence. Ils ont indiqué à deux reprises que, dans l'état actuel des choses, ils ne sont pas disposés à accorder une majorité absolue à l'un ou l'autre des deux partis.

Dans ces circonstances, il ne restait qu'à tenter l'expérience d'un gouvernement minoritaire. Depuis un an et trois mois, le gouvernement Pearson a commis plusieurs erreurs. Mais il faut porter au crédit de cette période difficile d'importants progrès. La situation économique du pays s'est améliorée; la hausse des investissements dépasse, cette année, les pronostics les plus optimistes. Les relations avec Ottawa se sont, tout compte fait, un peu détendues; la solution apportée au problème de la caisse de retraite marqua, à cet égard, une étape décisive. Les rapports entre les deux groupes culturels font présentement l'objet d'une étude approfondie. Le Parlement, malgré ses lenteurs, est plus vigilant, plus éveillé; le risque d'un exercice arbitraire de l'autorité est réduit au minimum.

Une seule question pourrait justifier une élection précipitée: celle du drapeau. Or, engager une élection sur ce thème serait une erreur colossale. En faisant de ce sujet un enjeu électoral, on réveillerait de vieilles passions. On risquerait de crispier pour longtemps des attitudes instinctives qui expriment ce qu'il y a de plus buté dans la conscience de ce pays. Et surtout, on distrairait l'opinion des problèmes majeurs, d'ordre économique et social, qui doivent retenir son attention au moment où elle est appelée à choisir un gouvernement.

C'est, pour l'immédiat, M. Diefenbaker qui semble détenir la clé du dénouement. Il semble déterminé à aller jusqu'au bout. Le vieux renard n'a jamais cessé de croire à sa bonne étoile électorale. Une nouvelle épreuve de force sur le terrain qu'il préfère à tout autre ne serait pas de nature à le rebuter.

Or, la stratégie envisagée par M. Diefenbaker pourrait être désastreuse pour son propre parti. Et cela, à deux points de vue.

L'unité apparente de l'état-major parlementaire ne doit pas nous faire perdre de vue qu'un nouveau leadership est à se former à l'intérieur du parti conservateur. Tant dans les provinces que dans l'association nationale, des hommes neufs, d'une qualité souvent remarquable, éprouvent le besoin de refaire le programme du parti. Il leur faut un délai d'un ou deux ans pour accomplir cette tâche. Seul un parti conservateur ainsi renouvelé aurait une chance sérieuse de regagner la confiance du corps électoral. Une élection précipitée annihilerait — ou retarderait gravement — ce travail de mise à jour.

A l'intérieur même du groupe parlementaire conservateur, l'aile québécoise est de plus en plus à l'étroit, rapportant ces jours derniers le correspondant du Globe and Mail à Ottawa. Ce dernier va jusqu'à prédire que les députés québécois du parti pourraient bientôt rendre publics des désaccords qui, de toute manière, n'ont pas échappé à l'attention des observateurs. Cela aussi serait catastrophique pour le parti conservateur. Ce serait la confirmation d'un soupçon que plusieurs nourrissent, à savoir qu'un parti conservateur dominé par M. Diefenbaker serait incapable de faire une place sérieuse aux Canadiens français. Mais dans l'hypothèse d'un entêtement incorrigible de M. Diefenbaker et de ses lieutenants immédiats, les députés du Québec rendraient service à leur parti en exprimant publiquement leur dissidence. Ils contribueraient à précipiter le dénouement de la grave crise interne que traverse leur parti depuis la dernière élection.

Au lieu de déclencher une élection prématurée, les députés de tous les partis devraient s'appliquer à légiférer efficacement et sans parti pris. C'est pour cela qu'ils ont été élus. S'ils ont quelque temps libre, qu'ils l'emploient à étudier, à rafraîchir leurs idées sur les problèmes qui se posent à la conscience du pays. Leurs trépassements électoraux n'intéressent pour le moment qu'eux-mêmes.

Claude RYAN

Le patronage continuait

Devant des accusations précises du chef de l'opposition, M. Lesage a admis que de l'automne 1960 jusqu'au 1er juin 1964, des commissions ont été payées, sur des polices d'assurances du gouvernement provincial, à des courtiers d'assurance qui n'avaient fait aucun travail en relation avec ces contrats d'assurance.

Voilà un cas flagrant de patronage dont la gravité est accentuée par le fait qu'il s'est poursuivi au moment où l'enquête Salvas révélait des abus analogues commis sous l'ancien régime, abus pour lesquels le gouvernement a jugé nécessaire d'intenter des poursuites judiciaires.

M. Lesage a prétendu que la comparaison établie par M. Johnson entre ces faits et ceux de l'enquête Salvas sonne faux; la différence, selon le premier ministre c'est que les commissions ont été payées à des courtiers licenciés dont c'est le métier de vendre de l'assurance, et qu'on n'a pas comme sous l'Union nationale, payé des commissions à des avocats sur des ventes de peinture, ou à des marchands de médailles pour la vente de graines de semence.

Des commissions non gagnées

Cette différence n'est pas négligeable, mais elle est secondaire; les commissions payées sur des ventes de peinture à des gens qui n'avaient rien à voir avec ce commerce démontrent à quel point le patronage était poussé sous le régime Duplessis et cela rendait le scandale plus éclatant. Mais l'aspect vraiment condamnable d'une telle pratique c'était le paiement de commissions à des gens qui ne les avaient pas gagnées, qui n'avaient accompli aucun travail pour cela, et qui recevaient ces gratifications par suite de leur allégeance politique.

Or de l'aveu même du premier ministre, c'est bien la ce qui a continué de se produire pour quelques contrats d'assurance, jusqu'à il y a quelques semaines. Le paiement de telles commissions uniquement à des courtiers d'assurance dément licenciés pour ce commerce rendait le système plus plausible, ce patronage était plus discret. Mais au fond c'était la même chose. Sur des transactions du gouvernement provincial, les com-

pagnies d'assurance payaient des commissions à des amis du régime qui n'avaient aucun droit; la liste des bénéficiaires, ou les indications qui en tenaient lieu partaient de l'entourage du premier ministre.

M. Lesage dit qu'il n'était pas au courant et qu'il a fait cesser cette pratique dès qu'il l'a connue. Cela peut l'excuser personnellement jusqu'à un certain point, encore qu'on s'étonne qu'il ait mis plus de trois ans à constater cette survivance inquiétante d'une forme de patronage que l'enquête Salvas mettait en pleine lumière. Le premier ministre ajoute que c'était une coutume immémoriale; cette mauvaise excuse existait avant 1960 et ne valait rien, mais elle vaut encore moins, comme l'a signalé M. Johnson, après l'enquête Salvas.

Il faut plus de lumière

Une différence à noter, c'est que jusqu'ici l'opposition ne semble pas avoir établi de lien entre ces commissions partiales et les ministres du gouvernement. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour jeter un voile discret sur toute l'affaire.

Quand M. Lesage affirme sa conviction que dans cette affaire, rien de malhonnête n'a été fait, on peut se demander comment il arrive à une conclusion aussi formelle. Les courtiers qui recevaient des commissions sans les avoir gagnées, et qui savaient bien qu'ils ne les devaient qu'à leur qualité d'amis du régime, pouvaient-ils juger leur conduite justifiée? N'ont-ils pas entendu parler de l'enquête Salvas, n'ont-ils jamais lu les journaux qui rapportaient les témoignages? Pouvaient-ils penser que la même pratique dénoncée comme malhonnête et abusive sous l'Union nationale devenait légitime sous le régime libéral, ou parce que les commissions n'allaient qu'à des libéraux qui étaient aussi courtiers licenciés?

BLOCS NOTES

Voilà une question sur laquelle il faudra revenir au comité des comptes publics, à la prochaine session de la Législature afin qu'on fasse plus de lumière.

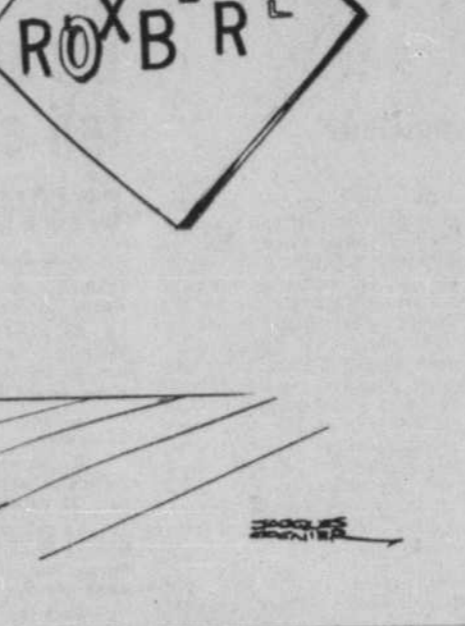
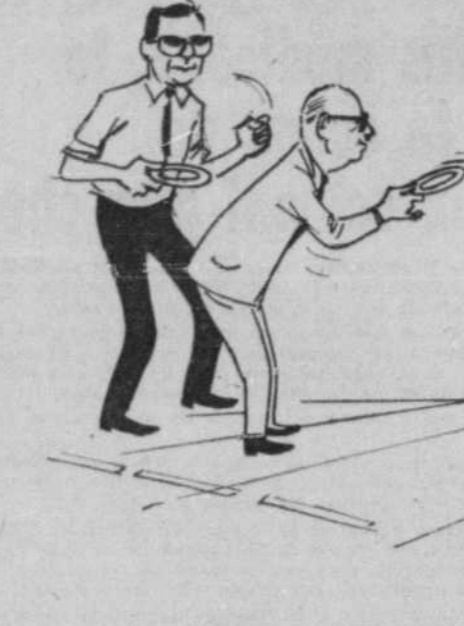
La pollution de l'air et l'automobile

Nous avons reproduit jeudi, dans cette page, un article du "Monde" sur le rôle de l'automobile dans la pollution de l'air des grandes villes. C'est un sujet que les autorités montréalaises doivent examiner de près, à mesure que l'encombrement de la circulation augmente dans le cœur de la ville; cette contamination atteint déjà un degré dangereux pour la santé publique dans plusieurs villes, et Montréal n'est sûrement pas indemne si l'on en juge par les émanations désagréables que l'on respire aux intersections, particulièrement aux heures de pointe.

Le second remède est déjà en marche

Le second remède est déjà en marche, c'est le recours au transport en commun, et en particulier au métro pour réduire le nombre excessif des automobiles dans le centre de la ville. On sait que des négociations sont en cours pour prolonger le métro sur l'île Jésus comme sur la rive sud du fleuve, et que des services d'autobus sont intéressés à des correspondances avec les métros pour éviter que leurs voitures aient à traverser la ville et surtout le quartier des affaires; ainsi les voyageurs venant de l'extérieur effectueraient une partie du voyage jusqu'au cœur de Montréal par le métro. Ce serait une économie de temps, d'argent, et aussi une source de contamination de moins.

Dans la rentabilité du métro on tient compte de la contribution qu'il apporte aux difficultés de la circulation; il conviendrait aussi de porter à son crédit, et au besoin à son financement, l'apport qu'il peut fournir à la lutte contre la pollution de l'air urbain.



LETTRÉ DE ROME

Comme si l'Italie voulait sortir du Marché commun...

de notre correspondant romain, Georges HUBER

L'Italie s'approprierait-elle à sortir du marché commun? Depuis quelques mois, on se pose ici cette question. Et cela, non seulement dans les milieux de droite, naturellement hostiles à une politique d'ouverture à gauche, mais même dans des milieux démocrates chrétiens favorables à une politique de collaboration avec les socialistes.

Sous le titre: "L'Italie abandonne-t-elle le marché commun?" un hebdomadaire d'inspiration catholique publié à Turin, *Nostro Tempo*, partisan de l'ouverture à gauche, citait naguère dans un éditorial un ensemble de faits qui portaient à croire qu'un plan secret existe pour détourner peu à peu l'Italie de la Communauté européenne.

Nostro Tempo citait entre autres les faits suivants: une animosité diffuse contre l'Allemagne, à laquelle on reproche continuellement des méfaits dont ses dirigeants actuels ne sont pas coupables, une hostilité contre De Gaulle accompagnée d'une incompréhension de la situation concrète de la France; une haine contre l'Espagne de Franco, comme s'il n'était pas dans l'intérêt bien compris de la Communauté économique européenne d'aider ce pays; le refus de discuter sérieusement le problème de "l'Europe politique", en invoquant la formule: "Tout ou rien"; l'absence d'une loi constitutionnelle, qui sanctionnerait les Traités de Rome.

Nostro Tempo ne prétend pas que les responsables s'apprennent à faire sortir l'Italie du marché commun. L'hebdomadaire affirme simplement que les choses se présentent comme si on se préparait à cette retraite.

Une "yougoslavisation" de l'Italie?

M. Luigi d'Amato, député démocrate chrétien, directeur de *Vita*, équivalent italien de *Life*, s'inquiète devant les exigences avancées par les socialistes, membres de la coalition de centre-gauche. Leur programme économique, élaboré par M. Giolitti, ministre dans le premier cabinet de M. Moro, aboutirait, selon M. d'Amato, à une "yougoslavisation" de l'économie italienne.

Rappelant la différence entre la planification indicative, qui fait appel à la persuasion, et la planification impérative, qui impose ses décisions, le parlementaire démocrate chrétien remarque que la première ressortit à la démocratie occidentale, tandis que la seconde appartient au régime totalitaire de type soviétique. Il importe que les hommes qui formeront le nouveau gouvernement optent nettement pour une des deux formes, ce qui équivaut à opter entre deux formes de civilisations. Qu'on ne se fasse pas d'illusions: pour être consistante, la liberté politique a besoin de la liberté économique comme sous-jacent.

Critiques justifiées?

M. Gaetano Martino, libéral, ancien ministre des affaires étrangères, partisan convaincu du marché commun, empoigne le problème par un autre côté. Dans les Etats membres de la Communauté économique européenne on s'inquiète de la tournure actuelle de la politique économique de l'Italie. On la critique même. De ces critiques, des journaux se sont offusqués comme d'une ingérence dans les affaires internes de l'Italie.

A ses compatriotes, l'ancien ministre des Affaires étrangères rappelle, dans un éditorial du *Giornale d'Italia*, l'existence et la portée de l'Accord signé le 25 mars 1957 à Rome entre l'Allemagne, les pays du Benelux, la France et l'Italie. La communauté économique européenne n'est pas seulement une union douanière ou un marché commun, écrit-il. Le Traité de Rome prévoit le passage graduel à une unification de la politique agricole, fiscale, douanière et monétaire, en un mot, de la politique économique des six pays signataires. Si l'Italie s'est engagée envers ses partenaires, sa politique économique ne saurait les laisser indifférents. "Les recommandations du conseil des ministres de la Communauté, la visite à Rome du vice-président Marjolin, les demandes d'éclaircissements et d'assurances (que l'Italie n'a pas encore fournis) tout cela est justifié non seulement par le libellé de l'article 103 du Traité instituant la Communauté économique européenne, mais par la logique même du système".

La politique d'un Etat-membre qui porte au déséquilibre de la balance des paiements et à l'inflation, menace nécessairement l'économie des autres Etats-membres. Une politique orientée vers l'autarcie va contre l'esprit des traités.

Accepter la planification impérative proposée par les socialistes, serait mettre l'Italie sur une voie qui à la longue l'écarterait du marché commun. Hypothèse fantaisiste, fruit d'une vue pessimiste des choses? *Vita* observe qu'un journal idéologiquement lié à M. Giolitti exprime sans ambages le souhait de voir l'Italie abandonner le marché commun.

L'autarcie

L'inflation continue, les agitations sociales, le coût excessif de l'administration publique, tout cela diminue la capacité de concurrence de l'Italie sur le marché commun. D'autres Etats produisent à meilleur compte qu'elle.

Dissiper l'équivoque

Enfin, un éditorial du *Messaggero*, indépendant, en principe favorable à l'ouverture à gauche, intervient dans le débat. Le journal s'élève contre les milieux italiens qui repoussent comme une ingérence les critiques de l'étranger touchant la politique économique du cabinet de M. Moro. Les arguments invoqués par ces milieux ne révèlent que trop leurs intentions secrètes: porter graduellement l'Italie à l'autarcie économique, pour instaurer ensuite le collectivisme sur le plan intérieur et le neutralisme en politique étrangère.

Des hommes politiques et des journaux étrangers n'auraient-ils d'ailleurs pas le droit — note encore *Il Messaggero* — de penser et d'écrire, sur la crise économique et politique de l'Italie, les choses mêmes que pensent, disent et écrivent plus de la moitié des Italiens?

Cette désaffection croissante des gouvernements italiens envers la communauté économique européenne est entre autres une conséquence des concessions que les démocrates chrétiens ont dû faire pour obtenir l'appui des socialistes, membres du premier cabinet de M. Moro. Reste à savoir si, devant les réactions des Etats-membres de la communauté économique européenne, et de la presse italienne, M. Moro ne sentira pas le besoin de faire oeuvre de clarification des positions réciproques. Laisser subsister l'équivoque en cette matière capitale, n'est-ce pas cultiver le germe d'une future crise?

Georges HUBER

de Rome, et tend à détruire ce qu'ils ont commencé de construire.

Sans doute, remarque encore M. Gaetano Martino, les derniers gouvernements ont-ils publiquement affirmé leur fidélité aux engagements internationaux de l'Italie. Mais que valent ces promesses de fidélité à l'adresse de l'étranger, si, sur le plan intérieur, le gouvernement suit une politique qui contribue, non pas à avancer le processus de construction de l'Italie, mais à l'arrêter...?

Le choix de son successeur, qui sera sans doute gouverneur général en 1967, année du centenaire de la Confédération suscite un intérêt inhabituel. On ne cherchera pas nécessairement un représentant de l'une ou l'autre des races qui ont fondé le Canada, ou une personnalité d'autres groupes; il faudrait plutôt trouver un Canadien ayant une envergure assez impressionnante. Pour être le digne successeur de ces hommes de qualité (23 juillet).

Le *Sun*, Vancouver — Les gouverneurs généraux du Canada ont constitué un grand bien pour notre pays. Le Canada a eu la chance d'avoir: Georges Vanier à ce poste; c'est le deuxième Canadien qui l'occupe. Il est rassurant sur le plan maintes des liens de la nation, à un moment de tension, que le gouverneur général soit un Canadien français.

Son Excellence a maintenant accepté de prolonger son mandat d'un an; c'est une cause de satisfaction.

Mais il faudra trouver un successeur, et nous pensons qu'il est temps de rappeler une proposition faite à plusieurs reprises ici: les gouverneurs généraux devraient être choisis parmi les nations du Commonwealth. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient des Anglais anobles, comme autrefois non plus que des Canadiens. Ces gouverneurs généraux pourraient être australiens ou indiens. Cela permettrait de choisir parmi un plus grand nombre de personnes de mérite. On pourrait choisir d'importants hommes politiques, détachés de notre propre politique et cependant formés dans la tradition parlementaire.

Cela mettrait l'accent sur les liens du Commonwealth et sur le sens du système parlementaire dans cette association. Ce système demande que des individus comme le gouverneur général du Canada le soutiennent... (24 juillet).

Le *Journal*, Ottawa — Le général Vanier est l'idéal du Canadien, homme qui aime son pays et ses traditions, se sent à l'aise avec la langue et les coutumes de tous les peuples du pays. Il a vu le Canada tout entier et a abondamment prêché par ses conseils et son exemple de façon à aider à réaliser les rêves de la Confédération.

Son Excellence et le Canada, ont été heureux de bénéficier de l'aide dévouée et infatigable de son mari. Mme Vanier a toutes les causes que son mari a favorisées.

L'hospitalité de Rideau Hall continuera d'être autre chose que celle qu'accorde un bon hôte à de nombreux invités. Il y aura une hospitalité permanente pour les idées d'harmonie, de tolérance et de foi qui assureront ensemble notre progrès futur, d'un océan à l'autre. (12 juillet).

Notre double tissu national — Le *News*, New Glasgow — Il a été indiqué que la géographie constitue le plus grand obstacle à la compréhension...

Voici un choix d'éditoriaux sur l'actualité traduits des journaux de langue anglaise du Canada.

M. Vanier

Voici un choix d'éditoriaux sur l'actualité traduits de journaux de langue anglaise du Canada. Le *Times-Globe*, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick — La prolongation du mandat du général Vanier, gouverneur général du Canada, est favorablement accueillie dans tout le Canada. C'est un homme remarquable, qui a su servir brillamment son pays, un homme qui a de la dignité et beaucoup de charme personnel.

Mme Vanier fait également l'objet d'une grande estime: ensemble, ils ont inspiré une étude sur la vie familiale au Canada. Ce travail pourrait être d'une grande portée pour la nation canadienne et a provoqué la mise sur pied d'un groupe permanent de recherche, l'Institut Vanier de la famille.

Les Canadiens nommés représentants de la reine au Canada, le premier ayant été, il y a 12 ans, M. Massey, se sont brillamment acquittés de leurs tâches. M. Massey a occupé son poste pendant sept ans et demi. Comme M. Vanier il a rehaussé notre vie nationale et a nettement contribué à son épanouissement.

Le général Vanier a 76 ans. On estime qu'il est en excellente santé, totalement remis de sa légère crise cardiaque d'avril 1963.

Le choix de son successeur, qui sera sans doute gouverneur général en 1967, année du centenaire de la Confédération suscite un intérêt inhabituel. On ne cherchera pas nécessairement un représentant de l'une ou l'autre des races qui ont fondé le Canada, ou une personnalité d'autres groupes; il faudrait plutôt trouver un Canadien ayant une envergure assez impressionnante. Pour être le digne successeur de ces hommes de qualité (23 juillet).

Le *Sun*, Vancouver — Les gouverneurs généraux du Canada ont constitué un grand bien pour notre pays. Le Canada a eu la chance d'avoir: Georges Vanier à ce poste; c'est le deuxième Canadien qui l'occupe. Il est rassurant sur le plan maintes des liens de la nation, à un moment de tension, que le gouverneur général soit un Canadien français.

Son Excellence a maintenant accepté de prolonger son mandat d'un an; c'est une cause de satisfaction.

Mais il faudra trouver un successeur, et nous pensons qu'il est temps de rappeler une proposition faite à plusieurs reprises ici: les gouverneurs généraux devraient être choisis parmi les nations du Commonwealth.

Il n'est pas nécessaire qu'ils soient des Anglais anobles, comme autrefois non plus que des Canadiens. Ces gouverneurs généraux pourraient être australiens ou indiens. Cela permettrait de choisir parmi un plus grand nombre de personnes de mérite. On pourrait choisir d'importants hommes politiques, détachés de notre propre politique et cependant formés dans la tradition parlementaire.

Cela mettrait l'accent sur les liens du Commonwealth et sur le sens du système parlementaire dans cette association. Ce système demande que des individus comme le gouverneur général du Canada le soutiennent... (24 juillet).

Le *Journal*, Ottawa — Le général Vanier est l'idéal du Canadien, homme qui aime son pays et ses traditions, se sent à l'aise avec la langue et les coutumes de tous les peuples du pays. Il a vu le Canada tout entier et a abondamment prêché par ses conseils et son exemple de façon à aider à réaliser les rêves de la Confédération.

Son Excellence et le Canada, ont été heureux de bénéficier de l'aide dévouée et infatigable de son mari. Mme Vanier a toutes les causes que son mari a favorisées.

L'hospitalité de Rideau Hall continuera d'être autre chose que celle qu'accorde un bon hôte à de nombreux invités. Il y aura une hospitalité permanente pour les idées d'harmonie, de tolérance et de foi qui assureront ensemble notre progrès futur, d'un océan à l'autre. (12 juillet).

Notre double tissu national — Le *News*, New Glasgow — Il a été indiqué que la géographie constitue le plus grand obstacle à la compréhension...

hension au Canada. Elle rend difficile l'assimilation d'une expérience personnelle suffisante dans notre double tissu national. Mais, avec des encouragements et de l'aide, les groupements de jeunes pourraient faire quelque chose; il vaudrait la peine d'organiser des échanges plutôt massifs de jeunes gens pour augmenter et améliorer le dialogue entre le Québec et le reste du Canada. (22 juillet).

Le Canada et Chypre

Le *Journal*, Edmonton — Le Canada devrait imiter la Suède et le Danemark en informant les Nations unies que son contingent à Chypre sera retiré si on ne met pas fin à la détérioration de la situation et aux mouvements de troupes grecques et turques dans l'île...

Cette pression pourrait donner des résultats. Cependant, si tel n'est pas le cas, très bientôt, alors le gouvernement canadien devra se demander s'il est vraiment intéressant de maintenir des troupes canadiennes sur l'île. De nombreux Canadiens se demandent certes depuis des semaines si un but utile a été rempli de cette façon. (21 juillet).

L'enquête sur les deux cultures

Le *Patriot*, Charlottetown — Les nouvelles annonçant que la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a dépensé \$422,617 en moins d'un an, ont fait l'objet d'un flot de commentaires au Canada.

Certains ont qualifié la commission de "luxue" que le Canada ne peut se payer" et estimé que ces dépenses constituent "un gaspillage excessif de fonds publics pour des excès verbux insensés".

Et cette opération de dénigrement a lieu à un moment où le monde a le plus grand besoin de trouver un moyen de diminuer les antagonismes raciaux, de réaliser des accommodements et donc la compréhension entre les races...

Cependant il y a des Canadiens insignifiants qui se sont mis à réclamer et à divaguer sur le "gaspillage" impliqués dans les efforts faits pour diminuer les différends raciaux dans notre pays, pour les empêcher de se transformer en haines raciales.

Ils tentent de donner une grande importance aux dépenses de \$422,617 faites par une commission engagée à chercher les moyens de compréhension, ces moyens étant la façon la plus sûre d'éviter tout de limiter le développement de ces haines... (20 juillet).

Les prêts fédéraux aux étudiants

Le *Star-Phoenix*, Saskatoon — Les Canadiens anglais sont souvent accusés de ne pas comprendre les sentiments et les aspirations des gens du Québec. Il se peut qu'il en soit ainsi. Cependant, les Canadiens français devraient se rendre compte que les Canadiens anglais ont également besoin d'être un peu compris. Les députés du Québec qui ont fait une campagne particulièrement mesquine contre le projet de loi de prêts aux étudiants devraient s'entendre dire que la patience des Canadiens anglais s'use.

M. Réal Caouette prétend avec sa bande de créditistes agressifs et quelques députés conservateurs du Québec, que les prêts aux étudiants dans le besoin constituent un empiétement sur les droits provinciaux. Nous pouvons voir comment cet argument peut se justifier. Le gouvernement fédéral ne dit pas au Québec comment mener ses affaires. Il veut simplement que les efforts faits pour la disposition des étudiants qui en demandent. A aucun étudiant n'est obligé de demander un prêt...

Nous ignorons si les amendements proposés par le gouvernement fédéral, dans le but manifeste d'adapter le projet de loi au Code civil du Québec apaisera les esprits particulièrement susceptibles de certains députés du Québec. Il est cependant évident que leurs objections sont basées sur les prétextes les moins soutenables.

Pour que le Canada survive sous sa forme présente, il n'appartient pas seulement aux Canadiens anglais d'être larges d'esprit. Le Québec est une partie de la nation, et ne doit pas espérer pour lui un rôle supérieur à celui de l'importance que celle autre province. (24 juillet).

lettres au DEVOIR

Immigration

Au sujet de l'immigration il serait peut-être temps que le Québec se prévale de ses droits constitutionnels et sache précociter une immigration plus intelligente et plus rationnelle que celle du fédéral. Selon les statistiques des années 1951-1961 le taux d'accroissement des différents groupes ethniques au Canada aurait été comme suit: Les Italiens 193 p.c.; les Allemands 69 p.c.; les Hollandais 62.6 p.c.; les Polonais 47.2 p.c.; les Scandinaves 36.6 p.c.; les Russes 30.6 p.c.; les FRANÇAIS 28.3 p.c....

LE DEVOIR FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 15 JANVIER 1910 Claude RYAN André LAURENDEAU Rédacteur en chef adjoint: Paul SACRIOL Directeur de l'information: Michel BOY Trésorier: Arthur LEBEVRE "Le Devoir" est imprimé au no 414 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à amplifier et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

SESSION Fédérale

Trois députés conservateurs s'élèvent contre l'immigration d'agriculteurs français au pays

OTTAWA. — Le ministre des finances, M. Walter Gordon, a laissé entendre hier aux Communes que les députés de l'opposition étaient déçus de ce que la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction n'ait pas ralenti la progression de l'économie canadienne. En réponse à un député conservateur qui lui demandait, une fois de plus, quand il avait l'intention de rescinder cette taxe, le ministre a fait remarquer qu'en dépit de cet impôt supplémentaire, le rythme de la construction aurait augmenté de 16 pour cent cette année.

M. Pearson a déclaré que les Communes siègeront lundi matin à 10 heures. C'est l'opposition qui avait demandé un rapport des tuteurs.

M. Pearson a rendu hommage à la téléphoniste d'un hôtel d'Ottawa qui est morte à son poste durant un incendie, parce qu'elle n'avait pas voulu quitter son standard avant d'être sûre que tous les clients avaient été évacués. Mme McCormick avait 64 ans.

Le ministre du travail, M. MacEachen, a dit hier qu'il serait possible d'obtenir de la Commission de tutelle des syndicats de marins un rapport sur la situation dans ce milieu ouvrier. On sait que des curateurs ont été nommés dans la mission consiste à contrôler l'administration des syndicats qui se livraient à une lutte ouverte d'influence chez les gens de mer. C'est l'opposition qui avait demandé un rapport des tuteurs.

OTTAWA — Trois députés conservateurs ont déclaré hier aux Communes que le gouvernement fédéral avait tort de faire venir au Canada des agriculteurs français alors que l'agriculture de l'Est est dans une situation déplorable.

M. Théogène Ricard (PC — Saint-Hyacinthe-Bagot) s'est dit favorable à l'immigration française mais il a ajouté qu'il était "déplacé de favoriser la venue d'agriculteurs français alors que l'agriculture de l'Est est dans un marasme".

M. A. D. Hales (PC — Wellington Sud) a repris que ces fermiers ne s'étaient pas adaptés en France et que les conditions qui leur seraient faites au Canada n'étaient certainement pas meilleures.

M. Harold Danforth (PC — Kent) a demandé au ministre si cela voulait dire que tous les cultivateurs de tous les pays pouvaient désormais venir s'établir au Canada.

La Chambre, en étudiant toujours les crédits provisoires de près de \$700.000.000 pour les mois d'août et de septembre, a abordé hier les problèmes du ministère de la citoyenneté et de l'immigration.

Les députés faisaient allusion à un échange de notes entre la France et le Canada en vue de l'établissement au Canada de 30 à 40 familles de cultivateurs rapatriés des territoires nord-africains.

M. Ricard a déclaré que les cultivateurs de l'Est ne touchaient pas les revenus suffisants pour leur permettre de faire face à leurs responsabilités.

Comme remède à ce mal, a-t-il dit, on va importer d'autres cultivateurs pour les placer dans la même situation".

Il a plutôt suggéré au gouvernement de dépenser l'argent qu'il s'approprie à consacrer à la venue de ces immigrants français pour aider des compatriotes, ceux qui sont déjà établis sur des fermes.

Le secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Hubert Badanani (PC, Fort William), a expliqué que les deux gouvernements de France et du Canada, collaboraient à la mise sur pied d'un programme d'aide à ces cultivateurs, les renseignant sur les conditions de l'agriculture au Canada.

M. Ricard a déclaré que les intéressés devraient se présenter à l'ambassade du Canada, à Paris, et remplir les conditions prescrites dans la loi sur l'immigration: santé, caractère, compétence, vie passée sans reproche et capitaux nécessaires.

M. Badanani a ajouté que le ministère mettra à la disposition de ces immigrants son service d'accueil et d'assistance, signalant que de la réussite de leur venue dépendra celle d'autres familles algériennes.

Le débat sur les crédits provisoires permet à la Chambre d'exprimer ses vues sur tous les sujets possibles.

M. J. N. Ormiston (PC, Melville) a réclamé du travail permanent pour les Indiens et de l'aide pour les familles indiennes qui ont quitté la réserve pour s'établir en ville.

M. Willoughby (PC, Kamloops) a demandé au gouvernement de faire des efforts plus coordonnés pour favoriser l'immigration au Canada.

M. Arnold Peters (NPD, Témiscamingue) a suggéré la création d'un comité permanent des crédits afin de hâter l'étude des crédits des différents ministères et les travaux de la Chambre.

MM. H. A. Olson (CS, Medicine Hat) et A. B. Patterson (CS, Fraser Valley) ont reproché à la Société Radio-Canada de faire de la discrimination contre le Crédit social en ne leur accordant qu'une période et demie de temps à l'horaire consacré aux partis politiques et en imposant le silence sur les activités de leur parti aux bulletins de nouvelles.

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

MONOPOLE

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

Le ministre des Transports, M. Pickersgill, a conclu le tout quand il a fait savoir qu'il avait demandé à l'Agence de transport de l'aéroport de partager le service avec les autres entreprises de taxis de la ville.

Certains députés avaient déploré ce monopole dans le transport public à l'aéroport.

Le ministre a précisé que l'agence avait signé un contrat de 10 ans avec son ministre, pour assurer un service approprié aux voyageurs 24 heures par jour.

"De tels monopoles sont consentis, a dit le ministre, parce que le gouvernement trouve que c'est la façon la plus pratique d'assurer le service requis."

M. Olson a réclamé la création d'un comité sessionnel de la radiodiffusion pour étudier le budget de la Société Radio-Canada qui dépense les \$78.000.000 annuellement.

Il a ajouté que le Crédit social, qui avait droit à trois périodes de temps au programme "Les Affaires de l'Etat" n'en a plus eu qu'une et demie après la scission, le ralliement des créditistes "qui ne répond pas aux conditions" obtenant l'autre période et demie.

Plus tôt, au début de la journée, un autre court débat s'est engagé sur le transport des voyageurs par taxis à l'aéroport de Toronto.

VOYAGE en GRECE

Connaissez-vous la Grèce ?

Sinon, voici une occasion de voyager en octobre, époque idéale, à la source de notre culture.

Départ de Montréal 1er octobre par Boeing de Lufthansa

Retour le 22 octobre par Boeing d'Air-France

Voyage de trois semaines pour profiter des tarifs aériens réduits. A l'aller, trois jours à Vienne, capitale de la musique. En Grèce, circuit continental, et croisière d'une semaine, à bord du Stella Solaris. Iles Grecques et Istanbul

Au retour trois jours à Paris.

Direction: Madame A. Malavoy, mère

PRIX: Can. 1137.00

Inscriptions urgentes si l'on veut de bonnes cabines en croisière

Départ sur demande

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester

UN. 1-2485

MONTREAL

La maison aux milliers de références...

Aux frais de la princesse, mais point trop n'en faut!

OTTAWA. — Les membres des Communes viennent d'adopter des règlements plus sévères au sujet de leurs dépenses de voyage.

Depuis octobre dernier, ils doivent faire payer par les contribuables les frais de leurs déplacements par autobus, tra ou avion entre Ottawa et leurs comtés respectifs lorsqu'il s'agit d'affaires parlementaires.

Maintenant, ils peuvent également utiliser leurs automobiles pour ces voyages et réclamer une indemnité de sept cents le mille.

Apparavant, il n'existait aucune limite dans le nombre de voyages tandis qu'aujourd'hui les règlements n'autorisent plus qu'un seul déplacement par semaine.

Les règlements ont été conçus par quelques ministres du cabinet qui ont travaillé de concert avec le président des débats aux Communes.

En octobre dernier, ce comité a suggéré, dans un rapport aux Communes, que les parlementaires soient dédommages des dépenses de voyage entre Ottawa et leurs demeures ou leurs comtés pour autant qu'il s'agisse de voyages requis par l'accomplissement de leur devoir de député.

Possibilité d'abus

Le rapport formulait comme seule exigence que ces voyages s'accomplissent par des services de transport en commun et que les dépenses ne dépassent pas le niveau du tarif économique du transport aérien. Les dépenses devaient être justifiées par des factures.

Le règlement était peu compliqué et il fut adopté à peu près sans discussion. Quelques parlementaires ont constaté plus tard qu'il y avait des lacunes.

Des abus pouvaient se produire. Les personnes responsables de l'examen des comptes de dépenses des députés n'aiment pas citer de cas particuliers. De plus, elles n'ont pas déclaré qu'il s'était produit des abus, tout simplement, qu'il pouvait s'en produire.

Ainsi, un député représentant une circonscription de Montréal aurait pu, selon l'ancien règlement, voyager matin et soir entre Ottawa et sa demeure. Les contribuables auraient payé la note.

Par contre, un député demeurant à Pembroke, à Kingston, à Peterborough ou à tout autre endroit assez rapproché d'Ottawa, pouvait faire la navette dans sa propre automobile mais n'était pas autorisé pour autant à exiger un seul cent au contribuable, même si ses déplacements avaient strictement pour but de lui permettre de remplir ses devoirs d'élu du peuple.

D'après les nouveaux règlements, les députés ne peuvent se faire rembourser que les frais d'un seul voyage aller et retour par semaine.

Lorsqu'ils utilisent leur propre voiture, ils ne peuvent pas demander plus de sept cents le mille ou l'équivalent d'un

VOYAGES EN GROUPE POUR L'AUTOMNE

La Grèce

Départ le 21 septembre, sous la direction de Mlle Francine Dumas, 16 jours dont une magnifique croisière d'une semaine dans les Iles grecques et en Turquie à bord du Stella Maris. Possibilité de séjour à Paris ou Rome au retour.

Prix: \$976.00

France - Italie - Suisse

Départ 10 et 24 septembre, 21 jours. Circuit en autocar de luxe visitant la Côte d'Azur, Venise, Milan, Montreux, séjour d'une semaine à Paris.

Prix: \$640.00

Inscrivez-vous dès maintenant sur les croisières aux Antilles d'automne et d'hiver

AGENCE DE VOYAGES VIAU

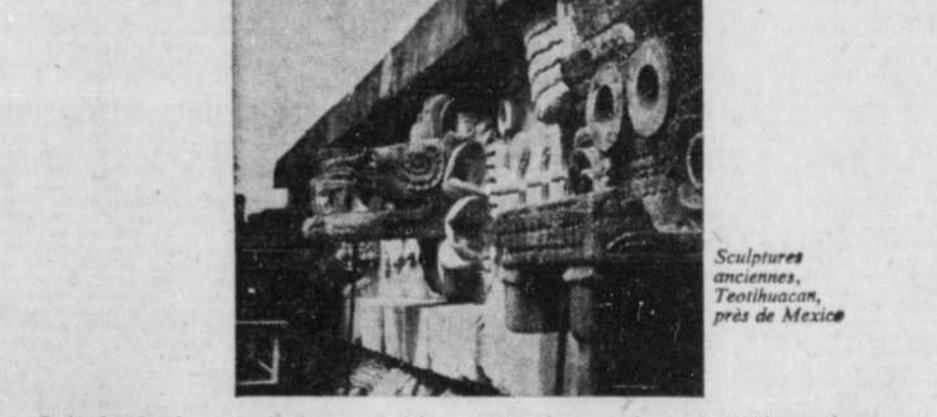
3428 rue Saint-Denis, Montréal

Tél.: 842-4648

Ouvert le jeudi soir jusqu'à 9 heures

12 jours de vacances au Mexique — \$217.00

Voyage American Express. Itinéraire au choix



Sculptures anciennes, Teotihuacan, près de Mexico

Inclus dans le prix: sept nuits dans un hôtel de Mexico; visites de la ville de Mexico, des pyramides, du Sanctuaire de Guadalupe, de Xochimilco, de Puebla et de Cholula. Une excursion de quatre jours à Cuernavaca, Taxco (une nuit à l'hôtel), Acapulco (deux nuits). Une excursion de deux jours à Toluca et à San Jose Purua (une nuit).

Voyages individuels: ce voyage de l'American Express vous laisse libre de tracer quotidiennement votre itinéraire.

Excursions facultatives: American Express offre une variété d'excursions facultatives, depuis le simple tour des "boîtes de nuit" de Mexico, jusqu'à une excursion de 5 jours au Yucatan ou au Guatemala.

Épargnez, gagnez du temps et partez détendu... car votre voyage au Mexique peut être organisé par l'American Express, la plus grande

agence de voyage du monde (405 bureaux). Tous renseignements: au bureau de l'American Express ou en postant ce coupon.

□ Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements au sujet des voyages au Mexique

□ Je serais aussi intéressé par un voyage à:

(nommez l'endroit)

Nom

Adresse

Postez ce coupon à: American Express, 1200 rue Peel, Montréal.

L'AGENCE DE VOYAGE AMERICAN EXPRESS

1200 rue Peel, Montréal • tél: 861-9921

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906

RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux - MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION

RENAULT - SIMCA - CITROEN - FIAT - VOLVO PEUGEOT - VOLKSWAGEN - PANHARD - TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes

Kilométrage illimité — Assurance et permis internationaux. Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars.

Partez à la conquête de tous les coins de L'EUROPE... EN AUTOMOBILE!

VOYAGES GROUPES EUROPE

Les plus beaux voyages aux meilleurs prix

5 sept. — Grand tour d'Europe de six semaines à \$1129. Visitez en plus les pays Scandinaves, Vienne, Barcelonne et Lourdes.

6 sept. — Voyage de cinq semaines à \$977, couvrant l'Europe avec visites spéciales de la Suisse et de Vienne.

7 sept. — Circuit Latin. Voyage touristique de 3 semaines couvrant l'Espagne, l'Italie et la France. \$700.

7 sept. — Circuit touristique de trois semaines à \$655. Visitez l'Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Autriche, Italie et France.

12 sept. — Cinq semaines en Espagne, France, Italie, Hollande, Angleterre, Suisse, Allemagne et Autriche \$1040.

9 sept. — Montréal-Bruxelles, Lucerne, Venise, Rome, Nice et Paris en trois semaines \$675.

Autres voyages pour l'Europe en organisation L'ESPAGNE: 31 août, 12 oct., 2 nov. LA HOLLANDE et L'EUROPE: 7 sept., 5 oct., 2 nov. LA BELGIQUE et L'EUROPE: 16 sept., 30 sept., 14 oct., 28 oct., et plusieurs groupes à prix réduits. Renseignez-vous avant de réserver. Soyez exigeant et obtenez plus pour votre argent.

Lendemain d'un bill contre la discrimination

Aux Néo-Canadiens francophones, le Québec saura-t-il être une patrie?

Par Jean-Marc LÉGER

Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a annoncé récemment la présentation prochaine par le gouvernement d'un projet de loi destiné à empêcher la discrimination dans l'embauche. Le propos est heureux : il convient d'y applaudir. Toutefois, on sera autorisé à rester sceptique sur les fruits de cette mesure, si son application ne s'accompagne pas d'une transformation de la mentalité et de l'attitude des Canadiens français envers ceux que l'on appelle les Néo-Canadiens.

Que nous ayons été nous-mêmes, dans le passé, et que nous le soyons encore aujourd'hui dans une certaine mesure, victimes d'une discrimination plus ou moins voilée de la part des milieux anglo-saxons ne nous autorise certes pas à agir de même envers les Néo-Canadiens. Or, même si une certaine amélioration a été enregistrée à cet égard depuis quelques années, la pente naturelle de beaucoup de Canadiens français, les incline encore à une méfiance voisine de l'hostilité envers les nouveaux venus. Plus grave, cette attitude persiste même envers ceux des Néo-Canadiens qui, après cinq, dix, quinze ans, sont devenus Canadiens de passage et souvent de fait; elle persiste même envers ceux d'entre eux qui ont opté pour l'élément francophone et qui tentent de s'y intégrer. Est-il pourtant un autre groupe, une autre communauté nationale pour avoir au même point que la nôtre un besoin pressant de tous les amis, de tous les alliés possibles, surtout lorsqu'il s'agit d'excellents éléments du point de vue intellectuel comme du point de vue moral?

"Au mieux tolérés, jamais vraiment, pleinement, acceptés" nous ont dit à diverses reprises des Néo-Canadiens pour définir leur situation face aux Canadiens français, à leurs compagnons de travail, à leurs voisins. Et on leur donne à eux moins qu'aux autres de monter, de percer, lorsque cela se produit. Combien parmi les Néo-Canadiens qui (spontanément, à cause de la langue, ou par choix réfléchi ou par sympathie) se sont orientés vers l'élément canadien-français se sentent aujourd'hui pleinement admis, acceptés, intégrés? et combien dont les enfants sont pratiquement Canadiens français?

Interrogation
Si nous soulevons cette question aujourd'hui, c'est que nous avons pu recueillir au cours des dernières semaines les doléances de quelques-uns de ces Néo-Canadiens francophones et francophiles, qui commencent à se demander s'ils ont eu raison au fond d'opter pour la nation francocanadienne. Non pas qu'ils soient matériellement malheureux : la plupart, à force de ténacité (et souvent avec un courage qui force l'admiration) ont pu, après des années difficiles, pénibles, trouver de quoi mener une existence décente et parfois atteindre à une honnête aisance. Cela ne leur suffit pas et c'est bien ce qui les honore et en un sens nous juge.

Ils souffrent d'un certain isolement moral. Ils sentent qu'on persiste à les considérer comme des "étrangers" qu'on continue à se méfier d'eux, même après 10, 12, 15 ans de Québec. Ils constatent aussi que l'on fait assez bon marché chez nous de la culture, des valeurs intellectuelles; ils sont enfin peints, blessés par l'absence fréquente de rapports de travail. Cela même qu'ils pourraient si utilement nous apporter : qualité de la langue, traditions intellectuelles, culture personnelle, leur est reproché; heureux sont-ils lorsque ces atouts ne jouent pas contre eux.

Il y a malheureusement encore des enseignants canadiens-français pour conseiller à des Néo-Canadiens francophones d'inscrire leurs enfants plutôt dans les écoles anglophones, des directeurs d'écoles pour inviter des enseignants européens à prendre notre accent et à parler comme nous autres, des prêtres canadiens-français pour inciter des "Néos" pourtant parfaitement francophones à fréquenter plutôt les "paroisses nationales" que l'Eglise canadienne-française. Plus encore, il y a encore une discrimination habile, mais réelle qui agit au détriment des Néo-Canadiens francophones, parfois moins bien vus encore que les "Néos" anglophones.

Un cas significatif
Il serait possible de citer des dizaines d'exemples. Tenons-nous en à un seul cas, assez éloquent: il s'agit d'un Néo-Canadien, originaire de l'Europe centrale, titulaire de deux doctorats d'universités réputées et d'un baccalauréat de bibliothéconomie. Le français est sa langue seconde et il la possède comme sa langue maternelle; il a quinze ans de présence au Québec. Ces dernières années, il a postulé divers emplois dans le secteur public et dans le secteur privé, préférablement dans des institutions canadiennes-françaises. Dans une ville de province, un poste de bibliothécaire est libre; il est le candidat choisi par l'institution. Mais il faut l'agrément du conseil municipal; celui-ci oppose son veto: il faut "un gars de chez nous". Or, il n'y a pas de "bibliothécaire de chez nous" disponible. Qu'à cela ne tienne: la bibliothèque sera fermée pendant deux ans, le temps qu'un "enfant du pays" ait obtenu son titre de bibliothécaire! Ce même universitaire néo-canadien se présente à un concours ouvert par la fonction publique du Québec pour un poste de bibliothécaire: on lui annonce, quelques semaines après le concours qu'il est en tête de liste et sera bientôt invité à se présenter pour assumer ses fonctions. Voilà trois ans de cela: il attend encore! Dans un autre grand organisme, fédéral cette fois, une "société de la Couronne", avec QG à Montréal, un poste de bibliothécaire doit être pourvu: on sollicite les candidatures par la voie des journaux. Notre ami pose la sienne avec curriculum vitae et titres universitaires à l'appui: on lui répond que l'emploi a été accordé à quelqu'un de plus qualifié. Mais pendant les deux semaines suivantes, la dite société a continué de solliciter les candidatures dans les journaux! Aventure analogue avec un autre organisme provincial. Sans compter des dizaines d'autres démarches dans le secteur privé, où très souvent on ne lui a même pas répondu.

Ce cas a des dizaines, des centaines d'équivalents. Ajoutons que cet homme a placé son fils dans un collège clas-

sique de langue française où il est tête de classe et vient d'achever la classe de première (rhétorique) à quinze ans. Il se demande aujourd'hui, et beaucoup d'autres Néo-Canadiens francophones avec lui: "qu'allons-nous conseiller à nos enfants? vers lequel des deux groupes nationaux les orienter? sûrement pas vers le canadien-français, s'ils doivent y rester des "étrangers" en butte à la méfiance et à la discrimination."

C'est bien plus qu'un texte officiel contre la discrimination dans l'emploi qu'il faudra. C'est une transformation de climat et de mentalité dont la responsabilité première incombe à l'école, et à l'école au sens large, à tous les échelons. Aucune nation, même parmi les plus puissantes, ne peut se payer le luxe de rejeter l'étranger qui, de bonne foi et avec ferveur, vient s'y intégrer. De combien de ces apports heureux n'a pas été faite la grandeur, culturelle notamment, de la France, celle des Etats-Unis et de tant d'autres pays! Le Québec a encore à apprendre le prix humain, intellectuel et technique de cette partie de l'immigration qui, spontanément, vient vers nous et qui peut nous être un apport décisif, qu'il s'agisse d'Européens ou, plus récemment, d'éléments venus du Proche-Orient. Nous devons créer un climat, une mentalité, une sympathie, une générosité dans l'accueil et, sur un autre plan, instituer enfin un secteur d'enseignement francophone non-catholique pour ceux des "Néos" francophones qui ne partagent pas notre foi.

A quand l'école et le collège canadiens-français qui apprendront aux petits Canadiens français, puis aux adolescents, le sens international, la dimension du monde et qui leur feront comprendre que le nationalisme est d'autant plus authentique, plus vivant, qu'il est accueillant, naturellement ouvert au monde et que, dans notre cas, tout ce qui est francophone doit être nôtre et trouver ici l'accueil le plus fraternel. Il y a de notre intérêt le plus évident.

UN TELEGRAMME DU COMITE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME

M. Gérard Rancourt, président du Comité pour la défense des droits de l'homme, a révélé qu'il avait fait parvenir un télégramme à M. Carrier Fortin, ministre du Travail, concernant le projet de loi touchant la discrimination dans l'emploi (bill 67) récemment soumis à l'Assemblée législative.

Le comité pour la défense des droits de l'homme, heureux qu'un tel projet de loi soit enfin présenté à la législature provinciale, constate cependant qu'il renferme de sérieuses lacunes.

Le porte-parole du Comité a souligné principalement qu'il était malheureux que le gouvernement n'ait pas jugé à propos de constituer une Commission des droits de l'homme pour enquêter sur les cas de discrimination, poursuivre les violeurs et, d'une façon générale, en surveiller l'application. Selon le bill 67, c'est la Commission du salaire minimum qui aurait la charge de recevoir les plaintes et de vérifier celles-ci, sans avoir le pouvoir de poursuivre les violeurs. Cette dernière obligation serait laissée à la charge du plaignant après y avoir été autorisé formellement par le ministre du Travail.

Le projet de loi ne prévoit également aucune compensation pour toute perte de salaire due à l'exercice de la discrimination par un employeur.

Le Comité aimerait aussi que la loi, comme celles qui existent dans d'autres provinces canadiennes, protège adéquatement les plaignants contre toutes représailles, à la suite d'une dénonciation justifiée.

M. Rancourt a en outre déclaré que le bill 67, même s'il interdit la publication d'annonces discriminatoires, n'empêche pas la circulation de formules de demande d'emploi exigeant des informations quant à la race, la croyance, la religion, l'origine ethnique ou nationale et la couleur d'un postulant, de même que l'utilisation des services d'une agence de placement qui pratiquerait une forme quelconque de discrimination.

A la suite de l'envoi d'un long mémoire, le Comité pour la défense des droits de l'homme a déjà reçu l'assurance du premier ministre qu'il recevrait une délégation de ce même comité, pour discuter de l'adoption d'un Code des droits de l'homme protégeant tous les citoyens du Québec contre la discrimination dans les domaines de l'emploi, le logement, les endroits publics et dans la rémunération de la main-d'œuvre féminine.

Des Indiens, chassés par un hôtelier, se plaignent de ségrégation raciale

SAULT-STE-MARIE, Ontario. — Le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, a promis d'étudier un cas de présumée ségrégation qui aurait été exercée contre des Indiens qui participent actuellement à la conférence annuelle du Conseil national des Indiens.

A l'occasion d'un banquet offert aux Indiens par le gouvernement ontarien, M. Wishart s'est dit désolé "d'un malheureux incident" qui s'est produit jeudi à Sault-Ste-Marie. Au cours de cet incident, les bagages d'une trentaine d'Indiens ont été sortis des chambres d'un motel et on a demandé aux visiteurs de s'en aller.

Les Indiens ont accusé la direction du motel de s'être livrée à la ségrégation raciale. Le propriétaire a protesté de sa bonne foi.

Quelques heures plus tard, les Indiens réunis en conférence à la réserve Garden River avaient appris que leurs bagages, demeurés au motel Pine Grove près de la route transcanadienne, avaient été sortis des chambres et laissés sans surveillance sur le trottoir.

M. Wishart a donné aux Indiens l'assurance qu'il ira aux renseignements et décidera ensuite ce qu'il convient de faire.

VERSIONS CONTRADICTOIRES
La femme du propriétaire du motel, Mme Sidney J. Hilderley, a déclaré aux journalistes qu'elle avait demandé aux Indiens occupant 10 des 20 chambres du motel d'évacuer les lieux parce que les chambres étaient surpeuplées et aussi parce qu'ils prenaient des boissons enivrantes.

"C'est parfaitement légal de donner un tel avertissement, dit-elle. Nous avions besoin des chambres."
Plus tard, M. Hilderley a affirmé avec insistance que les Indiens n'avaient pas été mis à la porte. "Les bagages ont été sortis, dit-il, afin de permettre de nettoyer les chambres."

Interrogé au sujet de la déclaration de sa femme, M. Hilderley a répondu: "Je ne suis pas du tout au courant de ce dont ma femme a parlé."

— en bref —

Recours aux agents privés

QUEBEC — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a déclaré en Chambre que le recours à des policiers privés pour surveiller la circulation sur la route no 9, avait donné de bons résultats. M. Pinard a précisé que les services de policiers de l'agence Phillips ont la semaine dernière été retenus "pour surveiller la circulation sur la route no 9 et indiquer aux officiers de la Sûreté provinciale les infractions au code de la route". Le ministre a ajouté que son ministère examine la possibilité d'augmenter le nombre des policiers privés en service sur la route no 9, "et peut-être en d'autres endroits". Le ministre de la Voirie a déclaré que ces policiers de l'agence Phillips sont placés en des endroits stratégiques et

sont habillés de façon à être bien visibles des automobilistes.

Usine de pâtes à Matane

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré en Chambre, qu'il poursuit des discussions en rapport avec le projet d'établissement d'une usine de pâtes à papier à Matane. Il a ajouté toutefois qu'il n'y a pas encore eu de décision prise et qu'il s'agit encore d'une entreprise qui est à l'état de projet. Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson venait de demander à M. Lesage s'il avait pris connaissance de la déclaration du ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, M. René Tremblay touchant le sujet. M. Lesage a répondu que oui et a ajouté que M. Tremblay n'a pas plus de nouvelles que lui sur le projet.

SECRETAIRE

pour travailler à l'Université de Montréal
QUALIFICATIONS: Connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés, pouvant utiliser le dictaphone, culture littéraire, 11e année (cours commercial), expérience minimum de deux (2) ans comme steno-dactylo. Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" complet au Service du Personnel.

UNIVERSITE DE MONTREAL
case postale 6128, Montréal, P.Q.

Mis en présence du président du conseil, M. William Wuttunee de Calgary et d'autres porte-parole indiens, M. Hilderley a repoussé l'accusation de ségrégation raciale.

Pendant ce temps, à Ottawa, la division des affaires indiennes au ministère de la Citoyenneté vérifie un rapport sur cette affaire. M. Hubert Badani, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté, a répondu en ce sens, à une question de M. A.B. Patterson, (CS-Fraser Valley).



VOUS SEREZ A MEXICO AVANT D'AVOIR LE TEMPS DE CRIER ZIHUATANEJO

Voyagez en tout temps via Aeronaves de Mexico dans un jet DC-8C parmi l'atmosphère amicale de "Welcome Amigo". Et rendez-vous à Zihuatanejo pour jouir de la tranquillité. Cette ville ne peut accommoder que 100 personnes, pas de téléphones ni de clubs de nuit, c'est un véritable "Paradis". Naturellement, notre ligne aérienne Aeronaves de Mexico s'y rend aussi bien qu'à tout autre endroit enchanteur du Mexique. De fait, c'est le seul moyen de transport pour vous y rendre. (A ZIHUATANEJO).

Voyez votre agent de voyages.
AERONAVES DE MEXICO
BUREAUX: Toronto — Montréal — New York — Los Angeles — San Francisco — San Diego — El Paso — Tucson — Miami



L'Envoy



construite et garantie par General Motors

L'Epic est différente des autres petites voitures. C'est normal, elle a été conçue et construite par General Motors comme une voiture vraiment puissante et confortable. Son moteur de 50 CV est le plus nerveux de tous les moteurs de cette catégorie. Sa douceur de roulement est digne d'une grosse automobile, sa facilité de manoeuvre est celle d'une voiture de sport. L'Epic possède une chaufferette réellement efficace, un grand coffre à bagages et tout l'espace qu'il faut pour quatre grandes personnes. Ses lignes sont élégantes et modernes. Voilà en quoi l'Epic diffère des autres petites voitures! Ne manquez pas d'en faire l'essai bientôt chez le concessionnaire Chevrolet-Envoy de votre localité. Vous verrez alors pourquoi nous disons de l'Epic que c'est une vraie "petite merveille".



Sedan 2 portes standard.

FABRIQUÉE POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET ENTRETIEN DANS TOUT LE PAYS.

Vendeurs autorisés EPIC dans le Grand Montréal
HAROLD CUMMINGS LTD.,
3255 rue Jean Talon ouest (près boul. Décarie) — RR. 9-1511

Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal Ltd.,
2107 ouest rue Ste-Catherine — WE. 3-6781

GOHIER AUTOMOBILES LTÉE.,
1580 rue Amherst — L.A. 6-3701
Truck Division: 3333 rue Jarry est

DUVAL MOTORS (1960) LTD.,
329 rue Jarry est — 273-5111

PARK AVENUE CHEVROLET LTÉE.,
3000 rue Jean Talon est — 725-9511

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE.,
3950 rue Ste-Catherine est — L.A. 6-4471

PATENAUTE AUTOMOBILE LIMITÉE,
16836 rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) — DU. 9-8461

CLERMONT MOTOR LIMITED,
3363, rue St-Denis — 279-6301

SNYDER AUTOMOBILE LTD.,
2150 rue Notre-Dame (coin 21ème Avenue)
Lachine, Qué. — 637-4651

BARNABE MOTORS LTD.,
925 boulevard LaSalle,
St-Laurent, Qué. RR. 4-6401

DOYLE MOTORS LIMITED,
4501, avenue Bannantyne
Verdun, Qué. PO. 9-4501

SALOIS AUTOMOBILE LTÉE.,
610, boulevard Curé-Labelle
Chomedey, Qué. 688-3892

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LTÉE.,
680, rue Victoria
St-Lambert, Qué. 671-3501



IL N'Y A RIEN DE MEILLEUR
QUE LE SERVICE DES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET-ENVOY



Me Baudouin est décédé

Me Gaston Baudouin, né à Iberville le 10 mai 1872, est décédé. Notaire depuis 1897, il exerça d'abord sa profession dans l'étude de son père, Me Pihlbert Baudouin.

Membre de la Chambre des notaires dès 1917, il fut l'un des fondateurs et premier secrétaire général de l'Association du notariat.

Collaborateur à la revue du notariat et à la revue nationale, membre de la Société historique de Montréal, il se fit le défenseur des monuments historiques, provoquant ainsi la fondation d'une commission à laquelle on doit la conservation de nombreux édifices.

Professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal dès 1921, il en devint bientôt le secrétaire. Comme directeur des études, il contribua à la réorganisation de la faculté tout en continuant de pratiquer.

Me Baudouin laisse quatre enfants: Marthe, religieuse chez les dames du Sacré-Coeur; Suzanne (Mme D'Anjou) à Québec; Denis et Jacques, de Montréal.

"Expansion continue des affaires", selon la revue des affaires de la B de M

potins financiers

Dans le rapport de Denault Limitée, publié hier, les bénéfices, avant l'amortissement et l'impôt, furent de \$412,785...

Ordre contre Chrysler Corp.

NEWARK, N.J. PA — Un juge fédéral a émis jeudi un ordre temporaire empêchant la Chrysler Corporation de se porter acquéreur de la Mack Trucks Incorporated.

Aux E.-U. et au Canada

"Les deux économies, canadienne et américaine qui ont fonctionné à un rythme précédent au premier semestre de 1964, semblent assurées de poursuivre leur expansion au cours des mois qui viennent..."

Cours du dollar Perte pour Trizec Corp. durant '63

MONTRÉAL, PC — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à \$1.08 1/16. La livre sterling a gagné 1/4 à \$3.01 1/2.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

STELCO a pour \$175.000.000 de projets d'immobilisations, approuvés

The Steel Company of Canada Ltd fait parvenir aujourd'hui à ses actionnaires leur chèque de dividende de 20 cents par action, pour le trimestre terminé le 30 juin.

Dividendes

Union Gas Co. of Canada Ltd., 69 cents l'action privilégiée de série A 1-2 pour cent et 75 cents l'action privilégiée de série B six pour cent, 30 septembre, inscription 11 septembre.

Rapports financiers

Pickle Crow Gold Mines Ltd pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963: déficit net de \$23,319 au regard de \$302,273, ou 73 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

Table with columns: CETTE SEMAINE, ANNEE, Ventes, Hautes, Bases, Frm., Hauts, Bas. Lists various stocks and their price movements.

Naganta Mining & Development Co., une nouvelle entreprise minière

Une nouvelle compagnie minière, NAGANTA MINING & DEVELOPMENT CO. LTD., vient d'être formée suivant la loi des compagnies minières de Québec.

Bell Telephone affiche un revenu accru durant le 1er semestre de cette année

Le revenu net de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour les six mois terminés le 30 juin 1964 s'est établi à \$35,888,480, soit \$1.28 par action, comparativement à \$32,207,836 ou \$1.22 par action pour la période correspondante de 1963.

Une enquête sur Windfall Mines and Oil Ltd., ordonnée par le procureur général de l'Ontario

Toutes les valeurs spéculatives se sont ressenties hier de la dégringolade de Windfalls sur le marché de Toronto. Jeudi, les actions de cette entreprise avaient cédé à \$4.00, mais à l'annonce hier matin par M. George A. MacMillan que le premier tour de sondage sur la propriété dans le canton Prosser avait donné de piètres résultats, ces mêmes actions dégringolèrent à 80 cents et plus de 1,350,000 d'actions changèrent de mains.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

Table with columns: CETTE SEMAINE, ANNEE, Ventes, Hautes, Bases, Frm., Hauts, Bas. Lists various Canadian stocks and their price movements.

À noter...

Les entreprises suivantes paieront, ce matin, à leurs actionnaires, les dividendes qui suivent: Alta, Gas Tr., 25 cts; Argus prêt, 62 1/2 cts; B.C. Forest Products, 12 1/2 cts; Bathurst, P., 12 1/2 cts; A, 62 cts; Blue Bonnets Raceway, 4 cts; Can. Imp. Bank Commerce, 50 cts.

CAPITAUX ET ADMINISTRATION

PONDS substantiels aussi bien que direction des affaires et autres services incluant: sociétés manufacturières et mise sur le marché d'intéressants projets, produits, procédés, idées, affaires, ainsi que différentes autres entreprises recherchant de la finance ou toute autre assistance à titre organisationnel, au point de vue achat ou prêt.

GERANT D'HOTEL

QUALIFICATIONS REQUISES: Expérience dans l'hôtellerie au niveau administratif. Facilité d'entretenir de bonnes relations avec la clientèle et le personnel. Bilingue.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE INGENIEURS CONSEILS Génie civil, Mécanique, Electricité

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé 132 ouest, rue St-Jacques

PROVOST, HOFFE & ASSOCIÉS

Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A.

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Comptables agréés M. SAMSON, O.B.E., C.A. Lucien P. Bélar, C.A. E. H. Knight, C.A. Léon Côté, C.A. Jean Lacroix, C.A. Lionel Roussin, C.A. Hensley Bourgeois, C.A. Raymond Fortin, C.A. Roger Auger, C.A. Benoit Sivolet, C.A. Albert Garnau, C.A. Pierre Barry, C.A. Pierre Chénier, C.A. Clément Primeau, C.A. Vianny Forget, C.A. Pierre Levasseur, C.A. Pierre Levesque, C.A. Denis Levesque, C.A. Raymond Gauthier, C.A. Gilles Trahan, C.A. Bernard Gauthier, C.A. Robert Gauthier, C.A. Pierre David, C.A. Robert Gauthier, C.A. Pierre Pharoand, C.A. Roland Lacroix, C.A. Roland Touché, C.A. Roland Lévesque, C.A. Paul Gauthier, C.A. Emile Fortin, C.A. Georges Roussin, C.A. Paul Gauthier, C.A. A.-E. Beauvais, D.S.C., C.A. G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

132 OUEST, ST-JACQUES, MONTRÉAL VI. 2-4691

Marcel CLEMENT



Du camp de bois rond que partageaient autrefois hommes et chevaux en forêt, au camp de base moderne très bien aménagé que représente la photo, il y a toute la différence au monde; pourtant cela ne suffit pas à régler le problème de l'instabilité de la main-d'oeuvre en forêt.

Le sol, la forêt, gagne-pain ou gâteau à trois étages - V

L'instabilité de la main-d'oeuvre en forêt, au Québec, fait échec au progrès

Par Marc-Henri CÔTÉ

La main-d'oeuvre a diminué dans les forêts du Québec; des facteurs saisonniers accentuent cette diminution. Il y avait en janvier de sept à huit mille emplois vacants. La production de pâtes et papiers au Québec, en dépit d'investissements considérables, a diminué de un p.c., de 1963 à 1962. Y a-t-il rapport direct entre les deux constatations ou s'agit-il d'une question de marché quant à la seconde? Il reste que le climat social nouveau au Québec qui s'appuie sur le régime des prestations à des résonances sur les perspectives actuelles et futures de l'exploitation forestière.

Les abus passés ne sauraient être invoqués; depuis plusieurs années déjà les conditions de vie se sont fort améliorées dans des camps centraux propres et confortables, comme en possèdent les sociétés CIP et Domtar. Il y a encore des opérations forestières marginales, comme certaines entreprises de récupération de bois sur la Côte Nord où les conditions de travail imposées par de petits entrepreneurs, sont fort déplorable selon les témoignages que nous avons recueillis.

NOS PRÉROGATIVES

N'en déplaise à des gens en place, la presse a le devoir de faire écho aux témoignages de gens de bonne foi et de signaler les faits suivants qui ont trait aux entreprises de récupération du bois sur la Côte Nord. La main-d'oeuvre forestière recrutée en Gaspésie en a surtout été la victime: pression sur les bûcherons en chômage de la part du Service national de placement, retrait des prestations; transport dans des conditions très difficiles dans les boîtes de camions à peine couvertes; sévérité excessive du mesurage et rejet de nombreuses billes sous prétexte que ce bois est exporté en Europe. Pourtant, coupé en billes de 50 pouces, ce bois est ensuite soigneusement rogné à 48 pouces et écorcé avant l'expédition. La loi du salaire minimum a connu dans ces chantiers des accommodations. Les conditions exceptionnelles de cette exploitation, les camps inconfortables ont forcé nombre de bûcherons à rentrer chez eux et à demeurer démunis pendant plusieurs mois.

ÉPINE DORSALE DE L'ÉCONOMIE

L'industrie forestière est à la base de la prospérité de plusieurs régions de la province. L'exploitation de la forêt dépend de la vente des produits forestiers sur les marchés mondiaux, par conséquent, dans une bonne mesure, de la rentabilité de la production. Ce sujet a été abordé récemment par M. W.N. Hall, président de Dominion Tar & Chemical.

En Mauricie, la Compagnie internationale de papier exploite un complexe forestier qui influe sur la vie économique de 300.000 personnes et exerce une influence sur celle d'au moins 100.000 autres dans le reste de la province et ailleurs.

L'histoire de l'implantation de l'industrie forestière en Mauricie est certainement fascinante. Ses progrès ont été constants depuis le début du siècle. On y produit plus de la moitié du papier-journal qu'apporte le Québec au marché mondial, la production de la Mauricie représente 1.500.000 tonnes par année, d'une valeur de \$200.000.000, de produits d'usines de pâtes et papiers.

Les ventes annuelles de l'industrie des pâtes et papiers du Québec dépassent les \$350.000.000 et presque toute cette somme est dépensée dans la province. L'industrie forestière pratique la coupe de quelque 5.000.000 de cordes de bois par an sur 30 p.c. de terres de la Couronne qui perçoit des droits de coupe. Elle achète des cultivateurs un million de cordes de bois et des scieries 325.000 tonnes de copeaux. Les 54 fabriques de papier du Québec emploient directement à l'usine environ

27.000 hommes et quelque 13.000 en forêt. Les immobilisations sont de l'ordre de \$100.000.000; la majeure partie du capital vient de l'étranger de la province. Les 85 p.c. de la production de papier-journal du Québec sont vendus aux États-Unis et ailleurs à l'étranger. La concurrence la plus vive provient de la Colombie-Britannique qui réussit à produire à meilleur compte parce que les usines sont généralement plus rapprochées des boisés.

Il arrive de plus en plus fréquemment que les grands producteurs forestiers affectent une partie de leurs boisés à des opérations de sciage que dirigent généralement des entrepreneurs.

Ces quelques données sont une indication de l'importance de l'intégration de l'industrie forestière à notre économie.

L'HOMME EN FORÊT

La vie en forêt réclame toujours une bonne dose de courage et répond à l'appel de l'aventure. On y trouvera de plus en plus de diplômés de diverses disciplines. De même, avec la mécanisation instaurée par les grandes sociétés, l'on verra s'estomper la figure du "jobber", cet entrepreneur imperturbable dont l'ingéniosité a souvent résolu des problèmes qui rebutaient les ingénieurs.

S'il n'a plus comme autrefois, à l'instar d'un véritable chef de clan, une emprise absolue sur son personnel, il ne pourra davantage assumer la capitalisation considérable qu'exige la mécanisation de chantiers de grande envergure. S'il rentre dans la légende ce sera à titre d'homme sans pareil.

La solution au problème de la main-d'oeuvre en forêt repose sur la stabilité de l'emploi: le travailleur saisonnier en forêt y demeure sept semaines ou quelque 35 jours; à ce compte CIP en Mauricie requiert les services de quelque 7.000 hommes. Il suffirait de 2.000 travailleurs stables pendant dix mois de l'année pour accomplir le même travail, soit l'acheminement de 700.000 cordes de bois aux usines de La Tuque et de Trois-Rivières.

M. Richard Hilliker, i.f. de CIP, a souligné que l'éloignement relatif du travailleur en forêt entraîne une foule de problèmes dont la solution n'est pas toujours évidente. L'amélioration constante des communications atténuera ce problème. La société Domtar dans les comités de Beauve, Mégantic et Frontenac se félicite d'opérations forestières accomplies par un personnel qui voyage matin et soir vers les villages environnants les chantiers. Plusieurs sociétés canadiennes ont abandonné les camps forestiers et prévoient le transport du personnel. Un certain malaise est causé par des contremaîtres qui contraignent les travailleurs à demeurer dans les camps, de crainte de ne les voir revenir. Les 32.000 travailleurs forestiers du Québec aspirent au régime d'ouvriers spécialisés qui mènent une vie normale et il y a lieu de croire qu'ils atteindront cet idéal.

La rémunération forfaitaire, garantie par des ententes collectives, s'établit à quelque \$6 la corde; le gain quotidien minimum est de \$11 par journée de neuf heures. Les plus habiles peuvent atteindre un gain quotidien de \$40.

La province de Québec doit maintenir sa production de bois de transformation en pâtes et papiers. La concurrence se fait plus vive, même si la demande mondiale se fait plus forte. En dépit des progrès remarquables de la Colombie-Britannique, qui ont imprimé une hausse de trois p.c. de la production canadienne de pâtes et de papiers depuis 1954, alors que Québec regrettait et que l'Ontario demeurait stationnaire, la production demeure en deça des perspectives établies en 1957 par la Commission Gordon.

Un prochain article de cette série traitera de l'agriculture marginale que certaines formes d'exploitation forestière doivent soutenir et des perspectives de l'ARDA, de même que des repercussions de l'assistance sociale.

(à suivre)

L'état-major unique de la défense

Le général Allard, chef de la préparation opérationnelle

OTTAWA — La loi autorisant la création d'un état-major unique de la défense, destiné à remplacer le comité des chefs d'état-major, sera proclamée aujourd'hui.

Les titulaires des postes supérieurs de l'état-major intégré de la défense sont: Chef de l'état-major de la défense: le maréchal en chef de l'air Frank Miller, âgé de 56 ans, ancien président du comité des chefs d'état-major.

Vice-chef de l'état-major de la défense: le lieutenant-général Geoffrey Walsh, âgé de 54 ans, ancien chef d'état-major-général.

Chef de la préparation opérationnelle: le major-général Jean-Victor Allard, âgé de 51 ans, ancien major-général chargé des opérations de surveillance.

Chef du personnel: le contre-amiral Kenneth Dyer, âgé de 48 ans, ancien vice-chef de l'état-major de la marine.

Chef de la logistique et du génie: le vice-maréchal de l'air Claire Annis, âgé de 52 ans, ancien vice-chef de l'état-major de l'air.

Contrôleur général: le major-général Robert Moncel, âgé de 47 ans, ancien officier-général commandant la région militaire de l'Est, à Halifax.

Chef adjoint de l'état-major de la défense: le vice-maréchal de l'air Wilfred Bean, âgé de 51 ans, ancien directeur des services techniques au conseil de l'air.

Le major-général Allard sera promu au grade de lieutenant-général; le contre-amiral Dyer au grade de vice-amiral; le vice-maréchal de l'air Annis au grade de maréchal de l'air; et

le major-général Moncel au grade de lieutenant-général. Voici les noms des divers chefs adjoints: Chef adjoint de la préparation opérationnelle: le commodore Robert P. Welland, âgé de 46 ans, ancien officier supérieur de bord (Atlantique).

Chef adjoint du personnel: le commodore de l'air Maxwell P. Martyn, âgé de 51 ans, ancien directeur suppléant du personnel au conseil de l'air.

Chef adjoint de la logistique et du génie: le major-général George Lilley, âgé de 51 ans, ancien contrôleur de l'armée.

Contrôleur général adjoint: le contre-amiral Charles J. Dillon, âgé de 52 ans, ancien contrôleur de la marine.

Le commodore Welland et le commodore de l'air Martyn seront respectivement promus aux grades de contre-amiral et de vice-maréchal de l'air dès leur entrée en fonction.

Toutes ces nominations et promotions entrent en vigueur le 1er août.

Un second poste d'adjoint est prévu dans le cas du chef de la logistique et du génie, mais il ne sera comblé qu'à une date ultérieure dans l'intervalle, les chefs des divisions actuelles des services techniques demeureront encore en fonction pendant quelque temps, afin d'assurer le fonctionnement ininterrompu des systèmes d'approvisionnement des forces armées pendant la période de transition, alors qu'il faudra procéder à la synchronisation des trois systèmes très différents à titre de première mesure essentielle en vue de leur intégration en un seul et unique système automatisé.

La traversée sera télédiffusée d'un océan à l'autre par R.-C.

La Société Radio-Canada radiodiffusera sur les 32 postes de la chaîne française, les péripéties de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, le 8 août prochain. L'émission permettra à des millions d'auditeurs de suivre pas à pas, seconde par seconde, à compter de deux heures de l'après-midi et jusqu'au retrait ou l'arrivée du dernier concurrent, les exploits des meilleurs nageurs de l'univers.

C'est un fait que la traversée internationale du lac Saint-Jean réunit chaque année, au début du mois d'août, toutes les grandes vedettes de la nage professionnelle.

La Société Radio-Canada a déjà préparé plusieurs émissions télévisées au cours des dernières années, offrant ainsi aux téléspectateurs de toute la province l'occasion de se familiariser avec la technique du marathon de nage professionnelle.

C'est la plus belle nouvelle qu'on pouvait annoncer! a déclaré le président du Club aquatique du Lac-Saint-Jean Inc., M. Louis Fournier, lorsque le directeur des relations extérieures de l'organisme, à Montréal, M. Ronald Corey, réalisateur à Radio-Canada, l'eut informé de la décision des directeurs de la chaîne française.

L'émission sera commanditée par Imperial Oil, une entreprise traditionnellement associée aux grands événements internationaux.

Deux représentants La Fédération mondiale des marathons de nage professionnelle tiendra trois réunions au cours de l'été. Le Club aquatique sera bien représenté à la réunion d'Atlantic City, la première des trois; puisqu'il y a un délégué de son directeur des relations internationales, M. Raymond Noreau qui a fait le

voyage en compagnie de M. Martin Bédard, président fondateur du club.

En assistant à la course d'Atlantic City, M. Bédard se propose d'étudier les méthodes en usage pour assurer aux nageurs un maximum de sécurité.

Nouvelles brèves Le Club aquatique du Lac-Saint-Jean Inc. ne veut pas déroger à l'excellente habitude qu'il a prise de présenter son épreuve de qualification à Saint-Félicien.

Il y reviendra le 1er août prochain, mais cette fois, les nageurs devront se rendre au jardin zoologique où ils devront parcourir cinq milles en nageant dans le bassin habituellement réservé aux pédalo.

Le gérant du zoo, M. Ghislain Gagnon, a déclaré aux représentants du Club aquatique qu'il était enchanté de l'idée, car la présence des vedettes de la traversée internationale constitue une forte attraction dont le jardin zoologique ne pourra que profiter.

Cette course de cinq milles est également ouverte aux Williams Heif, Jensen et cie qui profitent de l'occasion pour l'entraîner. Leur présence sera un stimulant pour les jeunes nageurs qui veulent prouver qu'ils sont de taille à entreprendre la traversée du lac Saint-Jean.

CE SOIR, AU RICHELIEU

Timely Knight, en quête de son 11e triomphe en autant de départs

Un ambleur dont la tête semble entourée d'une auréole d'invincibilité, Timely Knight, tentera ce soir de remporter son onzième triomphe en onze départs, dans le cadre de la grande finale de \$9.300 de la série Richelieu pour ambleurs de trois ans de propriété canadienne.

Timely Knight est considéré comme un des meilleurs trois ans sur le continent nord-américain. Il est l'orgueil de son propriétaire Allan Leblanc, de Québec, et de son entraîneur-pilote Roger White.

La semaine dernière, alors qu'il remportait sa dixième, Timely Knight a brisé un record du parc Richelieu en amblant le dernier quart de mille en 28,2 secondes.

Il est évidemment favori à 8 contre 5 pour devancer ses cinq concurrents, ce soir. Celui qui aurait de meilleurs chances d'infliger à Timely Knight son premier échec est Senator Burton, un poulain qui a gagné \$21.255 pour son propriétaire Roland Larivière, cette saison, et qui a été battu trois fois au fil par l'invincible favori.

Inscrits au Richelieu SAMEDI DIMANCHE

PREMIERE COURSE		PREMIERE COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,000		TROIS Conditions - \$1,000	
7 Peter On Top	Barreau 3-2	4 My Son's Dionne	MacTavish 5-2
6 Success Knight	Contant 4	7 Amson	L. Pelletier 5-2
1 Tally Dares	MacTavish 9-2	8 Hopspeeder	J. Jodoin 9-2
2 Kestrel	Fanny Levré 6	1 Aqua Duke	R. Snyder 6
4 Valleyfield Star	Lascelles 6	6 Daws	R. Buchanan 6
2 Wantawin Special	Brilliant 8	3 R. Ponton	6
3 Joe's Hoyle	Létourneau 3	5 Virgna's Jimmie	R. Gagné 8
5 Marian Wick	Y. Plouffe 10	2 Hoop	R. Lascelles 8
Aussi éligible		Aussi éligible	
Misty Hayes	F. Leboeuf	Nobelman	Létourneau
DEUXIEME COURSE		DEUXIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,000		AMBLE - Conditions - \$900	
6 Reine Richelieu	R. Côté 3-2	6 Odios	Lacoste 2
7 Irish Honor	Lachance 3	4 Mr Champ B	Bouvière 7-2
8 Dells	Filion 2	3 Adios Ray	P. Robillard 4
2 Dell Cash	Vanderpeelt 6	4 Kowartha Star	K. Wasiles 6
5 Shady Adios	A. Hanna 6	7 Conestoga Fritz	B. Côté 6
1 Diste Adios	Gauthier 8	1 Henry Dillon	A. Rogers 8
3 Melody Adams	Contant 8	2 Princess Champ	Lefebvre 8
4 Warden Scott	10	5 Cindy Herbert	J. Briere 10
Aussi éligible		Aussi éligible	
Melody Brooks	A. Turcotte	Nobis	Lachance
TROISIEME COURSE		TROISIEME COURSE	
AMBLE - Reclamer - \$900		AMBLE - Conditions - \$900	
1 Miss Lorene Scott	Wienier 3	4 Robert Daley	K. Wapies 3
4 Herod	B. Perron 4	5 Baron Day	A. Hanna 7-2
6 Volé Diamond	Her. Filion 9-2	3 Speedway Flashy	
2 Guy Elkington	Robillard 6	7 Sue Direct M	R. Caldwell 8
3 Dicks of Fisco	V. Bourgois 6	1 Paladin Hanover	Lefebvre 8
5 Miracle	R. Bolly 6	2 Peppi Joe	Hen. Filion 8
8 Nat's Son	Gil Lachance 8	3 Irish Royale	R. Gagné 10
7 Doc Will	Chamberland 10	Aussi éligible	
Aussi éligible		Mr Soudericker	N. Bardier
Meadow Wave	R. Caldwell		
QUATRIEME COURSE		QUATRIEME COURSE	
TROIS Conditions - \$1,000		TROIS Conditions - \$1,000	
8 Mr Sasoon	3	2 Loits Luck	R. Buchanan 3
7 Archie Mon	Piedalue 7-2	4 Robert Daley	L. Rogers 7-2
1 Thistle Hill Don	B. Serron 4	3 Cheer Victory	Her. Filion 4
5 Miss Po Ka Bout	Plaford 6	1 Billy C. Guy	R. Givens 5
6 Miss Po Ka Bout	Plaford 6	5 Rus Crane	Lachance 6
2 Tactful King	Her. Filion 6	4 Todd Reddell	Beauchemin 6
3 Stormy Reno Patch	Curran 6	6 Lady S. D.	Bélangier 8
2 Scooty Oaks	B. Côté 8	8 Can't Deny It	Robillard 10
3 Kimberley Jay	J. Jodoin 8	Aussi éligible	
4 Helen's Boy	Beauchemin 10	Gloomy Day	L. Pelletier
Aussi éligible			
Virgna's Jimmie	R. Gagné		
CINQUIEME COURSE		CINQUIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,400		AMBLE - Conditions - \$900	
6 Cheerful Way	M. Dostie 3	4 Maid Drummond	K. Wapies 3
2 Armbrø Champ	7-2	4 Rover Boy	A. Bédard 4
1 Airport Shanty	R. Curran 4	3 Remington's Song	R. Hahn 3
3 Genet	Lefebvre 4	2 The Saint	B. Hughes 5
4 Blue Angel	D. Gillis 6	8 Millstream	E. Cousté 6
5 Missie Dares	J. Hayes 6	1 Paladin Hanover	B. Perron 8
3 Spruce	Filion 6	7 Robert L.	Beauchemin 8
7 Bin Bom Bay	Gauthier 10	3 Franchise	Baillegard 10
Aussi éligible		Aussi éligible	
Virgna's Jimmie	R. Gagné	Mr Soudericker	N. Bardier
SIXIEME COURSE		SIXIEME COURSE	
AMBLE - Reclamer - \$1,200		AMBLE - Reclamer - \$900	
8 Ben Direct	R. Laessle 3	3 Sugar Pine	R. Bolly 3
1 Sir Mite	Létourneau 4	2 Chief's Royal	7-2
5 Galt May Express		1 Dean Frisco	Gil. Lachance 4
2 Tactful King	Her. Filion 6-2	4 Intrusion C	J. Giguère 3
3 Stormy Reno Patch	Curran 6	5 The Rocket R.	Buchanan 6
4 High Gay	MacTavish 8	7 Lucky Majorette	Desjardins 8
6 C. S. McCoy	A. Rogers 8	8 Bobby Hay	Beauchemin 8
7 Paceaway	A. Grise 10	6 Chief Kaye	R. Gagné 10
Aussi éligible		Aussi éligible	
Virgna's Jimmie	R. Gagné	M. Giguère	
SEPTIEME COURSE		SEPTIEME COURSE	
TROIS Conditions - \$1,000		TROIS Conditions - \$1,000	
5 Miss Alma Mr	Raymond 3	3 Dark Mission	C. Watters 5-2
3 Merrle Meander	A. Hanna 7-2	4 Remington's Song	J. Giguère 3
4 Shafter Echo	Bouvière 4	1 Rebel Rodney	A. Hanna 7-2
1 Sumter Ed	Y. Plouffe 6	2 Orlis Elkington	P. E. Alain 6
6 Isola Hanover	Her. Filion 6	4 Galt Way Ensign	Hen. Filion 8
2 Kestrel	Vanderpeelt 3	6 Old Scrooge	P. Baise 8
3 Gay Rhapody	J. Gram 8	4 Palacost	P. Robillard 10
7 Barland	R. Coutu 10	Aussi éligible	
Aussi éligible		Mr Soudericker	N. Bardier
Lady S. G.	Bélangier 8		
HUITIEME COURSE		HUITIEME COURSE	
AMBLE - Vedette No 2 - \$2,000		AMBLE - Conditions - \$1,200	
1 La Traversée du Lac St-Jean	3	3 Dark Mission	C. Watters 5-2
2 Doug Johnston	O. Hayes 3-2	4 Intrusion C	J. Giguère 3
1 Torrid Freight	St-Jacques 4	1 Rebel Rodney	A. Hanna 7-2
4 Well Away	6	2 Orlis Elkington	P. E. Alain 6
5 Jidos Mite	J. Jodoin 8	4 Galt Way Ensign	Hen. Filion 8
3 F. L. Witt	C. Pelletier 8	6 Old Scrooge	P. Baise 8
6 Mr Ke...	Her. Filion 10	Aussi éligible	
Aussi éligible		Mr Soudericker	N. Bardier
Virgna's Jimmie	R. Gagné		
NEUVIEME COURSE		NEUVIEME COURSE	
AMBLE - Conditions - \$1,200		AMBLE - Conditions - \$1,200	
4 Adios Alex	St-Jacques 5-2	8 Cheekit	R. McEroy 3
5 Wayko	C. Pelletier 7-2	1 Widder Patch	C. Poulton 4
1 Lucky Shot	M. Giguère 6	2 Doctor Kirk	R. Curran 9-2
3 Flery Jamis	P. Robillard 6	6 Imperial Time	J. Jodoin 5
2 Flery Jamis	Y. Plouffe 6	4 Galt's On	Gauthier 6
8 Regal Yates	Lachance 10	1 Ses Duty	Gil. Lachance 8
4 Early Return	Lachance 10	4 Dale Direct	O. Lefebvre 6
Aussi éligible		2 Michelle C	Hen. Filion 10
Direct Bob	D. Gillis	Aussi éligible	
		J. J. Wann	R. Bolly

Histoires de pêche (1) Les truites du Mont Tremblant

par André Garreau

Arrivé depuis peu au Canada, j'ignore tout de la pêche à la truite, sport dont me rabat les oreilles mon ami André, qui me conte tous les exploits halieutiques de la veille, à savoir: des truites grosses comme ça!... prises dans des endroits inconnus et dans des conditions propres à lui seul!... Je me console, néanmoins comme un bon pêcheur, en rivières ou mer; j'ai ramené des pays chauds tout mon matériel, aussi, un beau jour, piqué au vif, intéressé et bien sûr impatient j'accepte de partir avec lui, un dimanche matin essayer de prendre la reine des eaux claires: la truite.

Préparatifs et départ

Depuis deux jours déjà je prépare la sortie: cannes, moulinets, hameçons, leurres sont passés en revue... mais mon ami m'a fait acheter quelques flotteurs en liège et quelques petits plombs, qui seront nécessaires à la pêche que nous nous proposons de faire — le tout est rangé avec soin dans la boîte spéciale.

«Nous trouverons des vers à Ste-Agathe ou à St-Faustin, inutile de te tracasser à l'avance», me dit André, lors de l'ultime soirée précédant le jour J, alors que je m'inquiète des vers qui seront mis dans la petite boîte verte en forme de croissant, munie d'un crochet et qu'on accroche à la ceinture. Cette question d'amorce mise au point, je rentre chez moi, après avoir réglé l'heure du rendez-vous du lendemain.

Arrivé chez moi, je prépare donc le matériel, et le range comme il se doit, avec les vicieuses nécessaires à la journée, dans le coffre arrière de ma voiture. Le réveil monte et réglé à 3 h. 1/2 pour le lendemain matin je me couche et m'endors d'un sommeil léger, peuplé de rêves où les truites les plus belles viennent mordre au ver sans jamais se prendre, à mon grand désespoir.

Vers 3 heures du matin, précédant la sonnerie du réveil, je saute à bas du lit. Le café a été préparé la veille, je n'ai donc qu'à tourner le bouton du poêle pour que bientôt, tout fumant, il soit versé dans la tasse... Ce premier et important geste accompli, j'enfile mes vêtements rapidement, puis, marchant silencieusement sur la pointe des pieds pour ne pas réveiller mon épouse qui dort à poings fermés (je crois...), je traverse la salle à manger où intentionnellement j'ai fait l'obscurité, pour ne pas troubler son sommeil. Presque arrivé au corridor précédant la porte de sortie... patatras!... je heurte une chaise malencontreusement en travers du passage... la lumière s'allume, et une voix, encore endormie, mais acérée quand même, crie...

«En voilà une heure pour partir... Tu ne peux pas faire attention... Toi, avec ta pêche!...»

La sonnerie du réveil profite de cet instant critique pour se déclencher!... quelques noms d'oiseaux suivent... je

En route

Enfin, c'est le départ vers le nord; je prends le boulevard Gouin qui longe la Rivière-des-Prairies sur laquelle un léger voile de brume plane, signe annonciateur de temps chaud; virage à droite... les bosses du

A l'issue de la 2e ronde dans l'Omnium canadien

Le "Maître" Palmer s'empare de la tête avec Bill Collins

Billy Casper égale le record du parcours avec un 66

Bill Collins a tourné un 68, trois sous la normale, hier, en rejoignant Arnold Palmer à mi-chemin de l'omnium canadien avec un total de 138. Collins a dû conquérir le difficile parcours de Pinegrove, dont le par est 71, ainsi que la seconde ronde de Palmer, qui avait roulé un 67. Collins, qui avait tourné une première ronde de 70, a calé trois birdies et cinq normales sur le chemin de départ avant de se contenter d'un double bogey au 9e trou. Il s'est toutefois ressaisi immédiatement avec des birdies aux 10e et 13e verts, puis il a roulé le par jusqu'à la fin de la ronde.

Billy Casper a égalé le record du parcours avec un 66, mais affichait toutefois un coup de retard sur les meneurs avec un total de 139. Il est sur un pied d'égalité avec Rex Baxter, fils, qui a réussi un coup roulé de 25 pieds au 18e trou pour tourner un 69.

Jack Blaszegger, de Val Morin, avait établi le record de 66 lors d'un tournoi en 1961.

Collins n'a eu besoin que de 31 coups roulés au cours de sa ronde, y compris des birdies de 35, 25 et 18 pieds.

Les plus proches rivaux de Baxter et Casper comprenaient un groupe de quatre golfers, installés à 141. Il s'agit de Gilbert Gilbert, qui avait surpris tout le monde avec un 68 à la ronde initiale; Gary Player, qui a tourné un 69 hier; Bob Verwey et Ray Floyd.

Baxter a calé un eagle au 5e trou.

A 142, à quatre coups des meneurs, on note Jack Nicklaus, qui a ajouté un 72 à sa première ronde de 70, et Bob Shave, qui avait roulé un 68 la veille.

Pour sa part, Casper n'a eu besoin que de 30 coups roulés. Il n'a jamais dépassé le par, alors qu'il calait deux de ses cinq birdies au cours du premier neuf.

Quatre Canadiens sont présentement les meilleurs talents du pays avec des 147. Il s'agit de Stan Leonard, de Vancouver; Al Balding, de Toronto; George Knudson, de Toronto, et l'amateur Moe Norman, de Toronto également.

Palmer avait réussi son 67 bien avant que l'assaut à son total ne commençât.

Palmer a affiché une plus grande confiance en son "putter" qu'à la première ronde. D'ailleurs il a fait preuve d'une grande précision dans ses coups roulés.

ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps.

Après un birdie au premier trou, il a dû se contenter de bogeys au deuxième et quatrième verts, mais s'est rattrapé avec un eagle au 5e. Il a ensuite ajouté trois birdies sur le chemin du retour.

Les meneurs

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Les plus proches rivaux de Baxter et Casper comprenaient un groupe de quatre golfers, installés à 141.

Palmer a affiché une plus grande confiance en son "putter" qu'à la première ronde. D'ailleurs il a fait preuve d'une grande précision dans ses coups roulés.

Palmer a affiché une plus grande confiance en son "putter" qu'à la première ronde. D'ailleurs il a fait preuve d'une grande précision dans ses coups roulés.

Palmer a affiché une plus grande confiance en son "putter" qu'à la première ronde. D'ailleurs il a fait preuve d'une grande précision dans ses coups roulés.

Palmer a affiché une plus grande confiance en son "putter" qu'à la première ronde. D'ailleurs il a fait preuve d'une grande précision dans ses coups roulés.

Palmer a affiché une plus grande confiance en son "putter" qu'à la première ronde. D'ailleurs il a fait preuve d'une grande précision dans ses coups roulés.

Table with 2 columns: Name and Score. Bob Verwey 70-71-141, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

Table with 2 columns: Name and Score. Arnold Palmer 71-67-138, Billy Collins 70-68-138, Rex Baxter 70-69-139, Gary Player 72-69-141.

TOUR DU SAINT-LAURENT

Le classement demeure inchangé après l'étape St-Hyacinthe-St-Jean

ST-JEAN, Qué. — Le Polonais Antoni Palka a conservé son avance de 22 secondes lors de la 11e reprise du Tour du St-Laurent cycliste hier.

Palka porte le maillot jaune depuis la troisième étape de l'épreuve. Il a terminé la septième étape en enregistrant un temps identique à celui de 42 concurrents, soit 4 heures, 3 minutes et 28 secondes.

Au fait, la course d'hier n'a changé en rien la position des huit meneurs au classement individuel.

Palka affiche un temps total de 30:20:53 pour les premiers 593 milles du Tour complet de 1,500 milles depuis le début de la course dimanche dernier.

Les Belges Julien Deloche et André Dhaene conservent toujours les deuxième et troisième rangs respectivement, suivis du Russe Alexandre Kulbin et de l'Autrichien Kurt Schaltebauer.

L'Autrichien Hans Furian a remporté l'étape d'hier, sur une distance de 104 milles entre St-Hyacinthe et St-Jean.

Furian s'est échappé du peloton en compagnie du Belge Etienne Cotman à 55 milles de St-Hyacinthe. Le vainqueur a ensuite devancé le Belge et a fait cavalier seul pendant les 30 derniers milles de l'étape. Cotman était en tête des 42 coureurs qui suivaient le meneur et a ainsi bénéficié d'un boni de 30 secondes, lui procurant un temps de 4:02:58.

Les 10 premières positions chez les équipes sont également demeurées inchangées. Ainsi, la Belgique a conservé le premier rang avec un temps combiné de 91:05:29, suivie de la Pologne en 91:13:39, de la Russie, de l'Autriche et de la Hollande.

Par ailleurs, un protêt logé par George Dekeukeler, instructeur de l'équipe belge, a été reconnu, ce qui a donné le 6e rang au lieu du 13 à Dhaene jeudi.

Ce changement n'a influencé en rien le classement d'équipes.



Table with 2 columns: League and Score. Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Nationale, Ligue Américaine.

Table with 2 columns: League and Score. Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Nationale, Ligue Américaine.

Table with 2 columns: League and Score. Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Nationale, Ligue Américaine.

Table with 2 columns: League and Score. Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Nationale, Ligue Américaine.

Table with 2 columns: League and Score. Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Nationale, Ligue Américaine.

Table with 2 columns: League and Score. Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Nationale, Ligue Américaine.

Table with 2 columns: League and Score. Ligue Nationale, Ligue Américaine, Ligue Nationale, Ligue Américaine.

Les Braves mettent les Cubs en déroute avec 14 points

CHICAGO. — Les Braves de Milwaukee ont mis les Cubs de Chicago en déroute, hier après-midi, produisant 14 points en six manches. Les Braves ont triomphé 13 à 3 dans cette joute qui marquait la quatrième défaite consécutive des Cubs.

Joe Torre s'est avéré la bougie d'allumage des Braves, à la première manche, décrochant un circuit et un triple. Sa performance était suivie d'une semblable de la part de Denis Menke à la troisième manche.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.

Le lanceur Bob Sadowski a remporté sa cinquième victoire de la saison pendant que Buhl, Slaughter, Burdette, McDaniel, Schaffer et Roznovsky se succédaient au moulinet pour tenter en vain de reténir les frappeurs des Braves.



Bill Collins a égalisé la marque de Palmer (ci-haut) pour s'installer avec lui en tête du classement après deux rondes. (Photo LE DEVOIR)

LE TENNIS CANADIEN

Les champions australiens présents aux championnats

MONTREAL, PC. — Les meilleurs joueurs amateurs de l'Australie dominent un groupe de 200 concurrents qui prendront part aux championnats canadiens de tennis à partir de samedi.

Il s'agit de Roy Emerson, champion de Wimbledon, Fred Stolle, Tony Roche, John Newcombe et Owen Davidson. Les cinq Australiens affronteront les Mexicains à Mexico, en fin de semaine, lors de la finale nord-américaine de la coupe Davis. Quatre d'entre eux arriveront à Montréal mardi et Emerson les suivra le lendemain.

Le groupe des participants est tellement judicieux que l'American Whitney Reed, champion des simples l'an dernier, est classé septième favori, derrière les Australiens et son compatriote Ron Homberg, considéré le plus sérieux aspirant des Etats-Unis.

Des rondes de qualifications auront lieu samedi et dimanche afin de réduire le groupe à 64 hommes et 32 dames.

Des rondes de qualifications auront lieu samedi et dimanche afin de réduire le groupe à 64 hommes et 32 dames.

Des rondes de qualifications auront lieu samedi et dimanche afin de réduire le groupe à 64 hommes et 32 dames.

Des rondes de qualifications auront lieu samedi et dimanche afin de réduire le groupe à 64 hommes et 32 dames.

Des rondes de qualifications auront lieu samedi et dimanche afin de réduire le groupe à 64 hommes et 32 dames.

Des rondes de qualifications auront lieu samedi et dimanche afin de réduire le groupe à 64 hommes et 32 dames.

MARRIOTT ET RABB SONT DU NOMBRE

CONGEDIEMENTS EN MASSE CHEZ LES ALOUETTES

Les Alouettes de Montréal ont annoncé des congédiements en masse hier, au lendemain de leur humiliant revers de 25-1 aux mains des Rough Riders d'Ottawa.

Sept joueurs importés et six Canadiens, y compris les quarts vétérans Bubba Marriott et Warren Rabb ainsi que le garde canadien Bob Geary, ont, en effet, reçu leur congé.

Il est assez ironique de remarquer que la plupart des joueurs congédiés n'ont guère joué contre les Riders à l'occasion de la dernière partie hors-concours de deux équipes.

Le pilote des Alouettes, Jim Trimble, s'est contenté d'observer, après la joute, qu'il allait redoubler d'ardeur dans le but d'obtenir "les rudes joueurs de ligne dont j'ai besoin".

Les autres importés remerciés, des recrues, sont l'ailier offensif Hugh Rohrschneider, le garde Blaise Juliano, le centre De et l'a Gerardi, l'ailier Earl Hicks et le garde Gus Gonzales, acquis des Argos de Toronto la semaine dernière.

Incidentement, Rohrschneider était la deuxième partie de la combinaison sensationnelle de compteurs de touches complétée par le quart George Bork, laquelle a brisé tous les records des petits collégiés américains.

Bork demeure le choix de Trimble au quart, tandis que Vernon Cole et Jerry Fields, qui peuvent également évoluer à la défensive, seront ses substituts.

Bork demeure le choix de Trimble au quart, tandis que Vernon Cole et Jerry Fields, qui peuvent également évoluer à la défensive, seront ses substituts.

Bork demeure le choix de Trimble au quart, tandis que Vernon Cole et Jerry Fields, qui peuvent également évoluer à la défensive, seront ses substituts.

CITÉ DE MONTRÉAL-NORD

REGLEMENTS 592 et 547 CONTRAT 48

SOUSSIONS AQUEDEC & EGOUT

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: "SOUSSIONS AQUEDEC & EGOUT - REGLEMENTS 547 et 592 - CONTRAT 48" et adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, Cité de Montréal-Nord, seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. (5 hrs p.m.) MARDI, le 11 août 1964.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par les Ingénieurs-Conseils: J. Antonio Lalonde, Laurent Giguard et Lucien Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 11, Québec. Ces formulaires de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus du bureau des ingénieurs-conseils moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00). Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires des qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les six (6) jours qui suivent la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque v.é. tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le même jour à huit heures p.m. (8 hrs a.m.) à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord.

JULIEN DE BACKER Assistant-Secrétaire-Trésorier

FREMARGE COMPANY LIMITED AVIS est par les présentes donné que FREMARGE COMPANY LIMITED a l'intention de demander au Secrétaire de la Province la permission d'abandonner sa charte.

AVIS LÉGAL AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 21 juillet 1964, par lequel Canmont Electric Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 21 juillet 1964, sous le No. 1745408.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

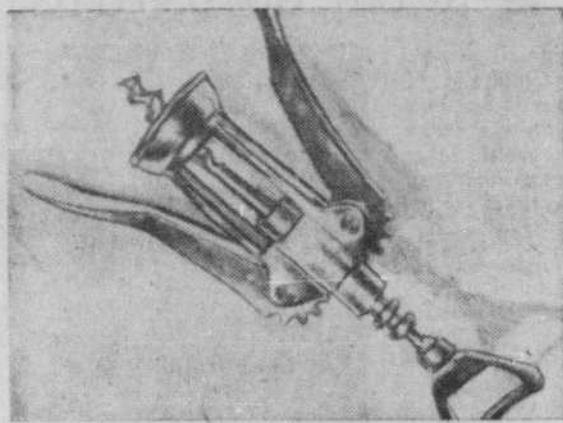
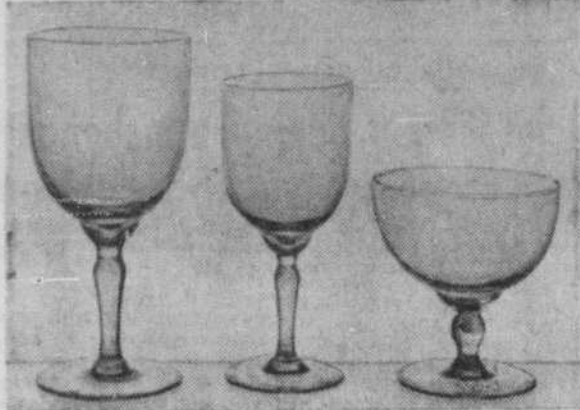
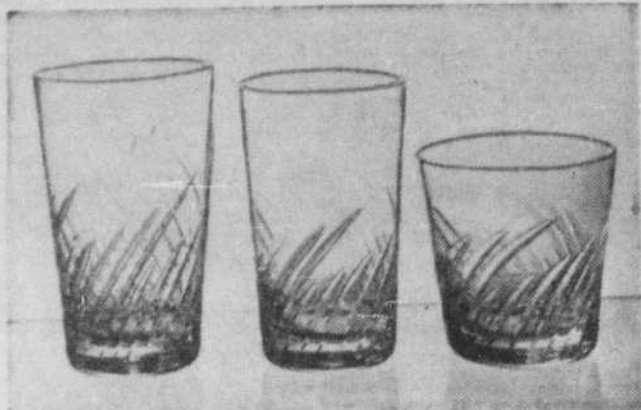
AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le contrat du 10 juillet, 1964, en vertu duquel la Banque Royale du Canada a ré-assigné et transféré à la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd tout droit, titre et intérêt que la Banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de la ré-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certains comptes aux livres fait par la compagnie Power Press and Equipment Co. Ltd à la Banque de Montréal, en date du 22 juillet, 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1657013, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 21 juillet 1964, sous le numéro 1762586.

MORGAN

MAGASINS CLIMATISÉS

La Vente mi-été d'Ameublement Morgan suit son cours!



Spéciaux sur verres de la Vente d'Ameublement

Rabais de 25% sur verres torsadés taillés-main... en trois formats

Rég. 1.00 ch. **4 pour 2.99**

Verres d'Europe à fond épais, taille et poli main... d'un décor moderne de bon goût et offert à prix de vente! Choix de trois formats: old fashioned 7 oz, 10 oz et 12 oz.

Téléphoner à 842-6261

Importés d'Europe... verres sur pied "Amber Glow" à prix "sensas"

6 pour 2.99

Élégance sobre de ces verres ton ambre... à prix de vente: Formats disponibles: A. Gobelet. B. Verre à bordeaux. C. Verre à champagne. D. Verre à sorbet. E. Verre à vin. F. Verre à cocktail. G. Verre à jus. H. Verre à liqueur.

VERRES (rayon 74) au quatrième

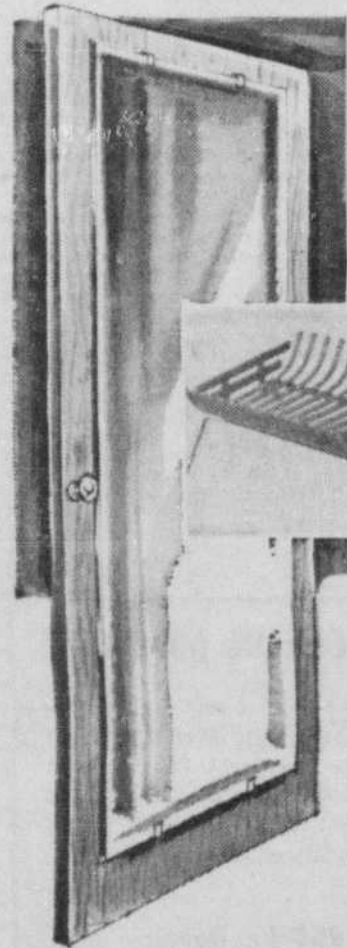
Tire bouchons à hélice offert à prix d'épargne!

Rég.: 2.00 **1.65**

Tire-bouchons à hélice, acier plaqué cuivre... modèle de qualité, facile d'emploi qui fera de vous un sommelier par excellence. Une aubaine de la Vente d'Ameublement.

Aussi Dorval, Rockland et Boulevard

"Achats" en vedette sur accessoires de maison!



Spécial: Porte bûches-charbon de fer forgé à prix vedette! Attraitant et pratique... pour la cheminée. Fer forgé de première qualité, porte-charbon adossant au côté; mesure environ 21 po. de large. Maintient à prix de la Vente d'Ameublement.

Rég. 8.98

6.99

Grandes épargnes sur glace polie de porte 16 po. x 60 po.! Grand miroir à bords polis avec quatre crampons de suspension... parfait pour porte de vestiaire, penderie et chambre à coucher... un bas prix de la Vente mi-été d'Ameublement Morgan!

Rég. 27.50

17.99



Reproductions signées Turner scènes champêtres et citadines!

Rég. 9.99

7.99

Reproduction d'intérêt artistique tant par la qualité d'impression que par le soin apporté à la présentation des sujets! Tous livrés sous cadre de ton noir et blanc. Environ 29 po. x 18 po.

Téléphoner à 842-6261

ACCESSOIRES DE MAISON (rayon 52) au quatrième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard



Joli pot à fleurs... ton or offert à prix de vente!

Charmant décor de roses grimpeuses sculptées sur broquette tenant un cache-pot de ton or. Dimension totale, environ 9 x 17 1/2 po. de diamètre 3 1/2 po. de haut.

9.99



Prix spécial!
Aspirateur Sunbeam

67.50

Profitez de cette offre pendant la Vente D'Ameublement Morgan... Excellent aspirateur de style moderne, à capote magnétique et livré avec jeu complet d'accessoires de dépoussiérage. Roulement facile sur larges roues, bourrelet de caoutchouc protecteur pour vos meubles.

Pas de paiement initial — 10 versements mensuels 7.30
La taxe de vente payable à l'achat

Téléphoner à 842-6261

Centre d'entretien des sols et parquets
(Rayon 58) au quatrième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard



Très élégante salle à manger de style Provincial italien, à prix de vente!

Aubaine de la Vente mi-été d'Ameublement Morgan! Une salle à manger exécutée en cerisier avec devant et dessus en contreplaqués choisis 5-pis... style Provincial italien de bon goût dans tout décor moderne ou d'époque. Tiroirs en queue d'aronde glissant sur guide central et à l'épreuve de la poussière, garniture cuivre genre "antique". Le mobilier composé de:

- Vaisselier, 46 po. x 17 po. x 69 po.
- Table ovale, 40 po. x 60 po. extensible à 84 po.
- Cinq chaises et un fauteuil tous en bois façon "butternut"

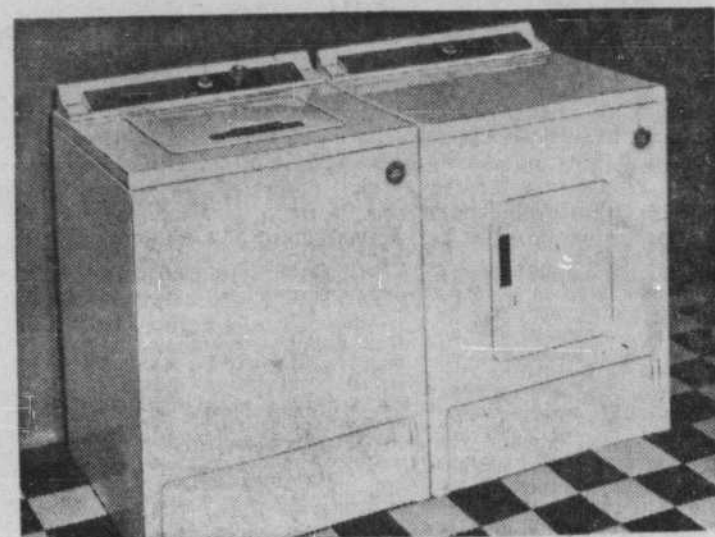
Pas de paiement initial — 24 mensualités de 23.80

La taxe de vente payable à l'achat

8 morceaux

\$499

Téléphoner à 842-6261
SALLES À MANGER (rayon 51) au septième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard



Machine à laver automatique "Liberator" Inglis et sècheuse assorties à prix de vente d'ameublement!

Machine à laver (modèle A420) **\$228** 24 mensualités de 10.90

(Modèle avec retour de l'eau savonneuse \$10 en plus)

Appareil offert à bas prix de vente! Un modèle absolument automatique qui lave, rince, essore et s'arrête sans manipulation. Fonctionnement de trois cycles de lavage et deux rinçages, plus choix de lavage normal et délicat pour fine lingerie. Cuve émaillée porcelaine d'une contenance de 12 livres, remplissage, et pieds auto-niveleurs. 29 po. x 25 1/2 po. x 38 3/4 po. de haut.

Sècheuse (modèle A820) **\$148** 18 versements mensuels de 9.30

Appareil de grande sécurité, séchant le linge rapidement de fameuse marque Inglis. Large cuve émaillée tenant jusqu'à 20 livres de linge mouillé... choix de cinq degrés de température selon les tissus de fibres courantes ou "wash-and-wear". Trappe de la mousse facile à nettoyer; porte de sécurité automatique. 29 po. x 25 1/2 po. x 38 3/4 po. de haut.

Téléphoner à 842-6261
APPAREILS MENAGERS (rayon 73) au sixième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard

Spécial! Tondeuse électrique Sunbeam 20 po., super-puissante!

Seulement \$64

Pas de paiement initial. La taxe de vente payable à l'achat. 10 versements mensuels de \$7.

Une tondeuse très puissante à prix de vente. Marque Sunbeam, poids 42 livres et caractéristiques importantes: commande réduite de 6 à 1 des engrenages; poignée basculante permettant la marche avant, arrière sans "virage"; hauteurs de coupe réglables de 1/2 po. à 3 po.; interrupteur "on/off" à la poignée.

Téléphoner à 842-6261
Boutique "Jardin" (rayon 37) au sixième
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

Fins-de-rouleau de tapis et coupons à 1/3 de rabais!

Au magasin principal! Emplettes personnelles seulement!

Grand choix de grandeurs, textures, couleurs... nous ne mentionnons qu'une faible partie de notre stock en vente... tous à exemplaire unique. Hâtez-vous de venir faire le premier choix!

Treemark Trilan*	12' x 10'10"	Bois de santal	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 8'5"	Bois de santal	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 10'4"	Belge	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 6'6"	Belge	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 7'3"	Belge	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	9' x 5'9"	Belge	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 8'3"	Or	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	9' x 8'	Or	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 16'11"	Or	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 8'6"	Turquoise	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 6'6"	Turquoise	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 5'9"	Ecume de mer	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 9'	Ecume de mer	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Treemark Trilan*	12' x 13'11"	Rieu poudre	Rég. 5.95	3.75 la ver. car.
Coloray	9' x 14'9"	Rieu poudre	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Coloray	12' x 11'	Tweed brun	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Coloray	15' x 11'	Tweed brun	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Coloray	12' x 15'8"	Tweed brun	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Coloray	12' x 24'10"	Tweed brun	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Coloray	12' x 26'3"	Cannelle	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Tara Trilan*	12' x 11'	Or	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Tara Trilan*	12' x 8'11"	Turquoise	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Tara Trilan*	12' x 16'10"	Biscuit	Rég. 6.95	4.45 la ver. car.
Corlaine	12' x 28'2"	Or	Rég. 8.95	5.95 la ver. car.
Corlaine	15' x 21'	Beige sable	Rég. 8.95	5.95 la ver. car.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAPIS (rayon 48) au quatrième
Au magasin principal seulement

La chronique de...

Jean BASILE

A propos de deux livres sur "Le Vicaire"

La Société des écrivains: SUITE ET FIN

Je croyais bien ne plus avoir à revenir sur la Société des écrivains. Une discussion télévisée devait en effet cerner une bonne fois pour toutes les données de la querelle et permettre surtout de rebondir sur un terrain plus fructueux pour des différentes parties concernées. Hélas, les exigences de l'horaire, comme on dit à Radio-Canada, nous ont brutalement coupé le sifflet et Yves Thériault qui, somme toute, était le principal intéressé n'a pas pu, ainsi que je l'aurais souhaité, dire tout ce qu'il avait à dire sur la conception qui est sienne de la Société des écrivains et, plus précisément, de son rôle de président.

Une longue conversation nous nous avons eue plus tard sur le trottoir m'a cependant permis de voir que le nouveau président avait des idées assez précises de ce qu'il voulait faire.

Il me paraît juste et intéressant de transcrire ici l'essentiel de notre conversation. D'une part, l'on verra que les positions d'Yves Thériault ne sont pas très éloignées de celles que j'exprimais il y a une semaine dernière. Il me faut, d'autre part, m'expliquer sur un point qui paraît nous séparer lui et moi et qui, risquant d'être mal interprété, me fait dire ce que je ne veux pas et causerait plus de tort que de bien.

Pour le nouveau président deux choses sont claires et nettes.

Premièrement, la Société des écrivains n'est pas un club social. Deuxièmement, elle doit être une société d'écrivains.

En ceci nous sommes entièrement d'accord. J'ajoute cependant que la société doit être, non seulement un soutien physique, mais un appui moral pour l'écrivain.

Du premier point découle une politique.

Du second, un esprit. La politique que préconise le nouveau président de la Société repose sur deux axes: défense de l'écrivain — rôle public de ladite société.

Il n'est pas utile de revenir sur le premier aspect de la question. Ce sont des points techniques qui n'intéressent, je le pense, que les écrivains.

Plus important est le second visage de cette politique. Conservant un vaste plan d'ensemble, Yves Thériault désirerait, semble-t-il, ramener dans un vaste "syndicat" toutes les organisations, sociétés qui touchent de près à la "chose écrite", tant du point de vue français qu'anglais d'ailleurs.

Ce "syndicat", sans idées nouvelles précises mais reflet de la société par sa formation même, pourrait participer, de-

vrait participer d'une façon active à tout ce qui touche à l'aspect culturel de notre vie. Ce serait une sorte d'union professionnelle qui, forte de ses membres, n'hésiterait pas à se faire entendre quand le besoin s'en fera sentir.

Cette idée, on le sait, est tout à fait la mienne. Yves Thériault en a cependant une vision beaucoup plus globale et nettement plus centralisatrice.

Sera-t-il possible de former ce "consortium"? Je ne sais pas mais je le souhaite.

L'important est de retenir qu'Yves Thériault a parfaitement conscience du rôle public que doit jouer la société des écrivains. Écartant du revers de la main le hochet des coteries littéraires et des manœuvres littéraires qui si charmants et nécessaires soient-ils, ne représentent qu'un aspect mineur de la question, il s'engage et engage la société dans une voie qui ne pourra qu'être profitable à son renom et à sa dignité.

J'en arrive au point qui nous sépare Yves Thériault et moi-même. Il s'agit de la formation de la Société des écrivains et plus précisément du recrutement des membres.

Cet aspect de la question me paraît fondamental. Il apparaît à Yves Thériault qu'il est quasiment impossible de faire un choix, un tri et que, par conséquent, la société des écrivains doit accepter, contentée ou non, de recevoir dans son sein quiconque écrit sans distinction de genre ni d'espèce.

Je maintiens que cette question est fondamentale et qu'une certaine sélection est nécessaire. Je reconnais cependant avec Yves Thériault qu'une telle pratique peut devenir odieuse et présente un danger grave d'assèchement. Pourtant, je le répète, une société d'écrivains doit être parfaitement digne et idéalement représentative. Elle ne peut l'être que par la parfaite dignité de ses membres et que par ce qu'ils représentent personnellement.

Personne plus que moi n'a de sympathie pour le jeune écrivain qui oeuvre dans l'isolement de sa chambre ou pour celui qui, pris à droite pris à gauche pour gagner sa vie, écrit peu.

Je crois cependant qu'il n'est pas suffisant d'écrire une plaquette de vers ou deux nouvelles pour être un écrivain.

Sauf exception, mais ne comptons pas trop sur les Rimbaud qui sont plutôt rares, il y a une façon un peu simpliste mais assez juste et efficace pour définir un écrivain. Un écrivain est un monsieur ou une dame pour qui le fait de prendre la plume correspond

à une nécessité intérieure. Ce n'est pas un besoin de gloire qui le pousse mais bien une volonté puissante d'exprimer ce qu'il a à dire par le truchement de la plume.

Pour prendre un exemple parallèle, je cite ce fait connu de tous. Quand un collectionneur achète une toile d'un jeune peintre, deux choses comptent: la qualité de l'oeuvre — le peintre va-t-il continuer à peindre. Il ne suffit donc pas de la qualité dans l'absolu mais bien de l'oeuvre qui doit pour prendre toute sa valeur poursuivre son évolution jusqu'au bout. Le tableau acheté vaut aussi par la place qu'il occupe dans un tout. Isolé, coup de génie peut-être ou chance, il est, dans la plupart des cas, inintéressant.

Il en va de même pour la littérature qui elle non plus n'est pas le fruit de trois secondes d'inspiration mais bien le résultat d'une évolution artistique et spirituelle; oserais-je dire alchimique? Langage d'exalté que cela? Non, simplement je ne le pense pas. Il n'y a pas de place en art pour les velléitaires. Tous les gens de bonne foi et tous les artistes le savent.

À la Société des écrivains de trouver un moyen terme entre les exigences fondamentales que j'exprime et la difficulté qu'il y a de juger a priori, non pas de la valeur ou non-valeur d'un écrivain, mais de sa volonté bien arrêtée d'aller au bout d'une oeuvre tant bien que mal.

J'en vois un qui, restant très souple, permettrait de parer aux risques: le parrainage. Un écrivain faisant partie de la société patronne un impétrant. S'il le fait, il le fait à ses risques; s'il est conscient de ce que doit être la société à laquelle il appartient, il ne les prendra pas sans raisons.

Le problème du recrutement ainsi réglé, il me semble que tous les autres problèmes si ardu, si complexes soient-ils se régleront sinon d'eux-mêmes du moins avec aisance.

Il reste, et je le retiens, qu'Yves Thériault, nouveau président de la société des écrivains, dit ne pas être et ne sera pas la créature de quiconque.

Il demande d'ailleurs pour la durée de son mandat qu'on lui laisse, dans le cadre d'un organisme démocratique, les mains libres. Quelles qu'aient été les circonstances de sa nomination, sa voix et ses idées méritent qu'on les entende.

Il ressort de notre conversation qu'à l'instar de Beckett, il défendra l'honneur de Dieu, ne serait-ce que celui des écrivains.

Voilà un beau programme. Nous saurons dans un an ou deux cela aura mené.



Dans les milieux catholiques, peut-être encore plus qu'ailleurs, il est d'assez bon ton, aujourd'hui d'établir un parallèle entre Pie XII et son successeur Jean XXIII. Comme ces comparaisons sont issues de la sentimentalité, il est normal que Jean XXIII l'emporte, dans le coeur des gens, sur son prédécesseur. Le nonce Roncalli était un saint bonhomme, et la générosité de son âme naturellement simple donnait au moins de ses propos les ailes de l'apôtre. Le reposait des fastes intellectuels de Pie XII et son sourire tout comme sa personne rondellette symbolisaient en principe le passage d'une époque à une autre. L'Eglise, en quelque sorte, devenait plus humaine. Devenait-elle pour cela nécessairement plus sainte? On pourrait en discuter longuement ainsi que du chemin doctrinal parcouru depuis la disparition de Pie XII. Mais laissons cela à d'autres, qui connaissent à merveille les détours du sérail théologique. Ce qui importe, c'est la réaction psychologique qui a suivi la mort de Pie XII. Ce pape que l'on canonisait presque de son vivant, voilà qu'on le traîne aujourd'hui dans la boue; il sert de cible à tous ceux pour qui l'Eglise catholique doit être avant tout une force de "progrès" (c'est-à-dire de gauche, ou de semi-gauche); un jeune auteur allemand condamne Pie XII, dans une pièce qui a eu un retentissement universel, parce qu'il ne s'est pas élevé avec assez de force contre la persécution hitlérienne des Juifs. Pie XII est devenu, du jour au lendemain, le grand coupable. Dostoïevski avait raison et son Grand Inquisiteur revit au milieu de nous, sous les traits des démolisseurs de statues. Il y a dans cette campagne de presse et de livres un je ne sais quoi de curieux et qui laisse profondément rêveur. On a l'impression que l'agencement des critiques n'est pas aussi spontané qu'il voudrait bien le pa-

raître. Le nom merveilleux de Jean XXIII est utilisé avec trop d'abandon et le parallèle devient trop souvent sous la plume de ceux qui jugent sévèrement Pie XII. Il y a là une odeur de roussi qui porte à réfléchir.

Voici ce dont on accuse Pie XII. Il ne pouvait pas ne pas savoir que les camps de concentration existaient; témoin impuissant de la mise à mort de plus de six millions de Juifs, par les soins d'Hitler et de ses séides, il n'a pas protesté avec la violence, (la sainte violence) qu'il fallait contre ces massacres. Pie XII aurait été un germanophile d'une telle encre que, peut-être inconsciemment, il pardonnerait aux Allemands sous prétexte que cette nation guerrière constituait en Europe un rempart puissant contre le triomphe du communisme. Pie XII, dit-on, a pensé surtout aux catholiques allemands, il a ignoré le martyre des Juifs. Avant d'être prêtre, avant d'être le représentant du Christ, avant d'être le Chef de l'Eglise, il a été diplomate. Pie XII, théologien du droit naturel, a tergiversé lorsque les principes essentiels de ce droit ont été soumis à dure épreuve. Il n'est pas le grand homme que l'on dit.

Je tiens à dire que je suis profondément choqué, comme homme, comme Canadien Français et comme catholique par le fait que ces accusations précises émanent d'un Allemand. Je trouve cela immoral. Comment, c'est la nation allemande, par ses représentants élus, qui extermine les Juifs européens, c'est Hitler (qui n'était pas chef des Hottentots, que je sache) qui invente les camps de concentration, c'est Frank qui déçoit les intellectuels polonais, ce sont de braves Allemands qui forment les corps d'élite S.S., c'est la nation allemande qui est à l'origine du plus grand génocide de l'histoire et voilà que c'est Pie XII qui est le premier coupable! Il aurait parlé qu'Hitler et les

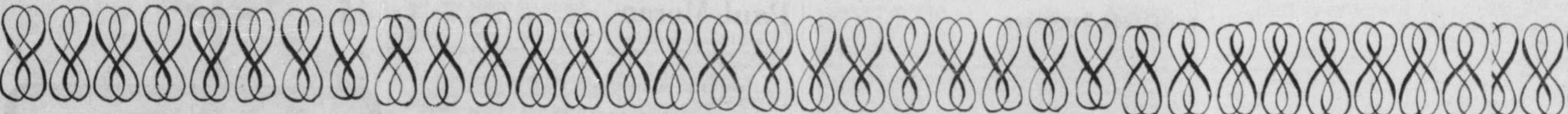
monstres qui composaient son entourage proche et, ne l'oublions pas, son entourage lointain, auraient courbé paisiblement la tête. On pense à ces gens comme s'ils étaient tout au plus de fiers Sicambres. Venant d'un Allemand, il y a dans cette logique un mensonge fondamental. Hitler ne courbait pas la tête aussi facilement qu'on semble vouloir nous le faire croire. Les évêques hollandais protestèrent contre la déportation des Juifs hollandais. Qu'arriva-t-il? Les mesures discriminatoires s'intensifièrent de l'heure et des milliers de personnes périrent en surnombre. On peut penser, avec une certaine assurance, que si Pie XII avait fait de même, les Allemands auraient réagi avec la dernière vigueur. Quel problème atroce pour la conscience de ce grand Homme! Il l'a senti, il l'a écrit aux évêques allemands, à qui il laissait toute latitude pour protester et agir. Lui-même, par ses interventions a sauvé la vie à plus de quatre cent mille Juifs; l'Etat d'Israël a reconnu son courage et l'empan de sa charité. Alexis Curvers dans Pie XII pape outragé et Jacques Nobécourt dans "Le Vicaire" et l'histoire d'abordent ce problème d'une extrême complexité. Alexis Curvers avec son coeur (son livre est une défense sentimentale de Pie XII) et Jacques Nobécourt avec hardiesse, méthode et une lumineuse intelligence. Le livre de M. Jacques Nobécourt est, en particulier, un dossier analytique admirablement agencé, où se retrouvent toutes les nuances de l'arbre moderne sur Pie XII, sa carrière avant de devenir pape, la politique de son règne. Le Pape, en sort à la fois grand, immense même, et énigmatique. C'est sans doute ce qu'il fut; personne plus que lui n'a porté le poids des contradictions humaines. Il semble que comme beaucoup de gens, et comme par exemple aujourd'hui les Américains) Pie XII n'ait jamais eu de vraie politique allemande. Il acceptait les Allemands tels quels et leur passait presque tout. Jusque dans ses condamnations, il y avait

comme une arrière-pensée de mansuétude. Il ne pouvait pas croire le pire et que les Allemands fussent aussi coupables que leurs actes le démontraient. Il a vécu entouré d'Allemands qui, pour être des hommes remarquables et parfois saints, n'en étaient pas moins, en pleine guerre, des Allemands, et donc des êtres qui instinctivement ne pouvaient croire aux horreurs dont l'Allemagne de Hitler était pourtant pleine. Ce qu'ils défendaient et à juste titre, c'était la catholicité allemande persécutée elle aussi; ce qu'ils voulaient sauvegarder, c'était le droit de l'Allemagne à faire partie, malgré tout, du concert des nations civilisées. Pie XII ne pouvait pas ne pas subir l'influence de cet entourage. C'est, dans une large mesure malgré cet entourage qu'il a agi, qu'il a condamné les innombrables sévices hitlériens. Ce qu'on lui reproche aujourd'hui, c'est de ne pas les avoir condamnés publiquement en 1943 par exemple, c'est de n'avoir pas ouvert la bouche au nom de l'humanité. Mais, il n'est pas sûr que le Pape ait été parfaitement renseigné sur les camps de concentration; il en connaissait l'existence, mais de la politique systématique d'extermination, que savait-il? La question reste sans réponse. Un pays comme la Suisse a constamment refusé vers la frontière allemande les fuyards et les ennemis du régime nazi; les Anglais et les Américains étaient au courant de la situation et n'ont pas agi. Leur en fait-on grief aujourd'hui? Pourquoi s'en prendre à Pie XII, qui lui, ne savait sans doute pas tout? Il est assez remarquable, à cet égard, que l'une des plus importantes audiences accordées par Pie XII au lendemain de la guerre le fut à des représentants du judaïsme et que Pie XII n'y fit pas une seule fois mention des Juifs et de leur persécution par les Nazis. Le Pape parla de l'importance qu'il attachait au concept de l'humanité tout entière. Ceci éclaire sa véritable pensée, ainsi que les mobiles de son action.

Pie XII est un personnage tragique. Les circonstances his-

toriques l'ont placé au centre de la plus grande bataille de tous les temps. D'une part, le fascisme, de l'autre, le communisme. Devait-il choisir entre ces deux ennemis du genre humain? On a l'impression que le théologien et l'historien en lui ont senti que le fascisme était un état historique transitoire et que seul comptait la permanence du communisme; l'échelle des valeurs de Pie XII était la bonne. C'est pourquoi il n'a pas cherché d'accordements avec le communisme. L'accuse aujourd'hui de cela, aussi. De quoi ne l'accuse-t-on d'ailleurs pas? Il n'en reste pas moins que si Pie XII, au lendemain de la guerre, avait tenté de se "rapprocher" de la Russie soviétique, quels haros n'eût-il pas suscités! L'opinion publique occidentale ne l'eût pas édmis. Les circonstances ont changé et il est maintenant possible à l'Eglise de traiter avec le gouvernement hongrois issu de la révolte de 1956. Reprochait-on à Paul VI, dans quinze ans, d'avoir entériné la persécution des Juifs dans tout le bloc soviétique, parce qu'il a cherché à alléger le sort des catholiques hongrois? C'est pourtant, dans l'optique de la condamnation de Pie XII, de cela qu'il s'agit. Dans l'empire soviétique, les Juifs sont tout autant persécutés que sous Hitler, quoique d'une façon plus subtile (ce qui, à mon avis ne fait qu'aggraver la persécution) Fratres-nous? Nos gouvernements agissent-ils? Quel bouc émissaire trouverions-nous dans vingt ans? Un autre Pape? Pourquoi pas? Le vrai problème, c'est notre responsabilité à tous, c'est cette fraternité humaine dont parlent si douloureusement Shylock. Et les hommes tragiques sont ceux sur qui retombe le poids de nos péchés. Pie XII est de ceux-là. Il a compris qu'il fallait qu'il assume nos crimes et, par-delà la mort, il continue son destin.

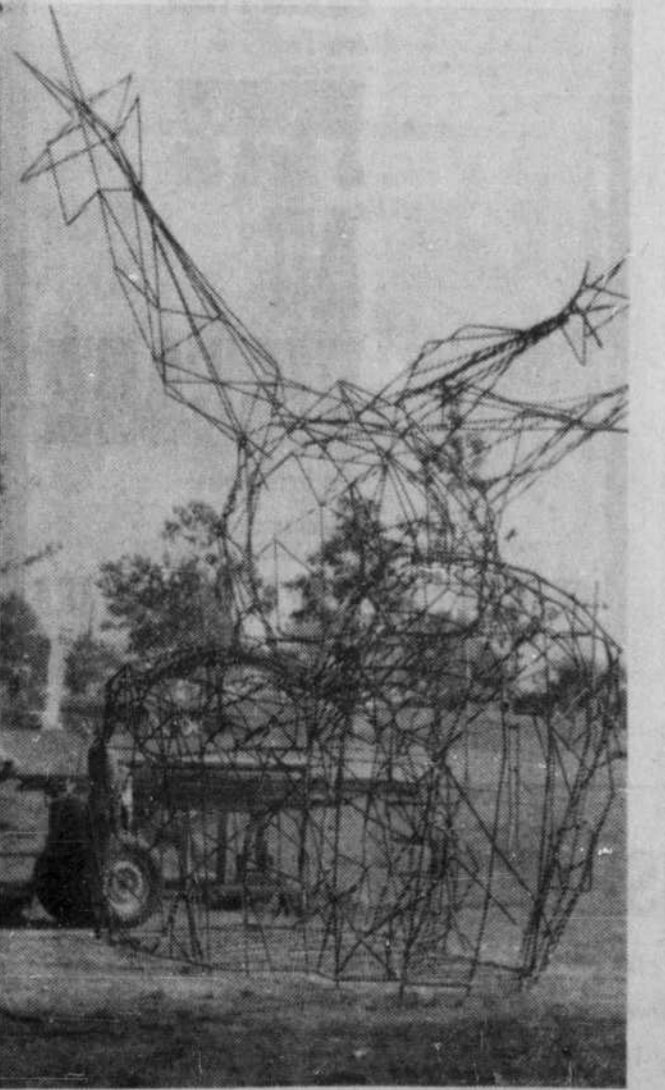
(1) Alexis Curvers: Pie XII pape outragé. Robert Laffont. Paris 1964.
(2) Jacques Nobécourt: "Le Vicaire" et l'histoire. Au Seuil. Paris 1964.



Le Symposium sur la Montagne

La recherche avec Sklavos, Roussil et Székely

par Yves ROBILLARD



ROUSSIL: L'armature de ce qui sera une forme au modelé relâché, sans tension.

La société des "symposiums de sculpteurs" de Montréal a reçu cette semaine la critique d'art français Denys Chevalier qui doit demeurer ici jusqu'à la fin du premier symposium. Chevalier, fondateur en 1949 du "Salon de la Jeune Sculpture" est l'une des personnalités les plus importantes en Europe pour la diffusion et l'intégration de la sculpture à la société. Il écrivait à propos de Roussil dans le "Dictionnaire de la Sculpture", paru en 60:

"Fixé dans un village du midi de la France depuis 57, Roussil a pris l'habitude d'exposer ses sculptures monumentales le long des routes, initiative qui est assez diversement accueillie."

De telles sculptures ont mené Roussil jusqu'au premier symposium de Yougoslavie en 61 et elles sont, par leur esprit, à l'origine du premier symposium en Amérique.

Un symposium, en effet, est plus d'être et avant d'être pour un pays l'occasion de la visite de sculpteurs de renom international, est un chantier où seront remis en cause les grands problèmes de la sculpture. C'est aussi une ambiance de travail permettant à

chaque sculpteur avec l'appui moral des autres, de découvrir un dépassement à son aventure formelle habituelle et ainsi, par la pratique de l'art monumental de tourner de nouvelles voies à la sculpture contemporaine.

C'est dans un tel esprit de recherche que travaille le Grec Sklavos. Ce qui frappe en premier lieu l'esprit à la vue de ses pierres, c'est l'aspect charnel d'une sorte d'état larvique des formes. Sklavos creuse ses pierres avec le feu. Ce lui permet de percer profondément la masse comme si la forme initiale se développait en un complexe de ramifications, de couloirs, en un labyrinthe perdant le regard dans la pénombre. De ce lieu peut naître la perception de l'arrondi larvaire de ses formes ramassées sur elles-mêmes. Cet arrondi se termine à la surface par une ligne précise accusant le relief des formes, mais sans arête vive. Ces lignes emportent les formes larvaires en des mouvements de quadrillages soulignant l'autre aspect primordial de la sculpture de Sklavos, le combat spirituel pour la lumière, l'air, la fluidité. "La sculpture de Sklavos, écrit un critique

d' "Aujourd'hui", reflète un sentiment tragique de l'uni-vers, semblant vouloir s'attacher à un état d'amour, de fertilité de naissance primitive pour atteindre l'élément comique où tout est fluidité".

La sculpture de Roussil pourrait, dans le souvenir de certaines personnes, ne garder que l'aspect de volumes ronds, mous et sensuels. Il serait intéressant pour ceux-là, de remarquer dans ses bois à quel point les subtiles arêtes conduisent le mouvement des formes, de remarquer aussi que Roussil ne cherche pas ses rondeurs en creusant et polissant leur surface. Roussil aime la ligne sinuose mais il aime aussi quelle se tende vers le haut. Ses sculptures ont besoin de s'élever vers le soleil.

Roussil aime les formes lourdes au modelé relâché, sans tension. Souvent, ses formes se dédoublent, se nouent, se lovent et, dans le mouvement de leur sinuosité elles s'élèvent, pleines de retraits, engendrant autant de volumes à draper. L'oblivité de ses plans, rappelant le rythme haletant de la nature et sa façon égale de tailler ses rondeurs en surface (juste assez

pour affirmer une forme) sont à Roussil les moyens techniques pour nous fournir ses visions d'animaux, de plantes, d'arbres fabuleux, visions liées quelquefois à un minimum de figuration.

Roussil a déjà réalisé une maquette d'une sculpture-démeure qui ressemble à un escargot. Le symposium est pour lui l'occasion de réétudier le problème à une plus vaste échelle.

Roussil a déjà réalisé près de Paris une maison-sculpture. Il garde chez lui plusieurs autres projets-maquettes. Il a créé plus d'une centaine de formes en rapport avec l'architecture. Il est estimé autant dans les milieux de l'art sacré que dans les centres de récréations où ses sculptures-praticables sont, pour les enfants, des terriers, huttes, tours, igloo, glacier, pic, "une micro-architecture plastique", selon les termes de Székely, à l'échelle de l'enfant".

C'est d'ailleurs en étudiant les rapports qui unissent sculpture et architecture que Székely a affirmé l'expression, la simplicité de sa propre sculpture. C'est effectivement à



SKLAVOS: Une sorte d'état larvique des formes.

Yves Robillard

achetez lisez marabout 10 millions de lecteurs

LES LIVRES

à prix populaires marabout en vente partout

Vient de paraître ROMANS

"Voici Carlotta"

par Gilles ROSSET A qui rêvent les jeunes filles en 1964? L'une d'entre elles l'apprendra en rencontrant Pietro et Angelo sur une belle plage. Un roman psychologique dont le pointillisme est des plus efficaces (Julliard éd.)

"Femme, lève-toi et va"

par José-Maria GIRONELLA Un roman chargé de symboles où l'on voit une âme inquiète aux prises avec le Bien et le mal dans une Rome païenne et religieuse à la fois (Traduit de l'espagnol — Plon)

"La C'e sous la porte"

par Hanny DORU De quels dégouts, de quelles joies, de quelles incertitudes est fait le dimanche d'un écrivain. Un livre tonique et plein de vitalité où la verve devient parfois de la hargne (Calmann-Lévy)

"Aimer ailleurs"

par Bernard LAMBERT Un jeune homme dans une chambre avec trois problèmes: Dieu, sexe et mbt. Un livre brillant d'un jeune écrivain vraiment jeune (Denoel)

Les livres de poche

Collection GF: Voltaire: "Lettres philosophiques" — Marc-Aurèle: "Pensées pour moi-même" — Échyle: "Théâtre complet" — Platon: "Le Banquet" et "Phédon" — César: "La Guerre des Gaules" — Musset: "Théâtre complet" en 2 vol. — La Fontaine: "Les Fables" — Baudelaire: "Les Fleurs du mal" — Shakespeare: "Richard III, Roméo et Juliette, Hamlet" — Balzac: "Eugénie Grandet" — Stendhal: "Le Rouge et le Noir"

Le livre de poche: Isaac Dutschker: "Staline" — Corneille: "Théâtre" — Rabelais: "Pantagruel" — Villon: "Poésies" — Octave Mirbeau: "Le Journal d'une femme déshabillée" — Mario Soldati: "Le Festin du commandeur" — Paul Reboux et Ch. Muller: "A la manière de..."

Bibliothèque de Cluny: Victor Hugo: "Les Contemplations" en 2 vol. — Écrivains d'hier et d'aujourd'hui (Seghers): "Shelley" par Stephen Spender.

Philosophes de tous les temps (Seghers): "Sénèque" par Pierre Aubenque et Jean-Marie André — "Jean Jaurès" par André Robinet.

Poètes d'aujourd'hui (Seghers): "Jacques Rabamanjara" par Eliane Boucquet de Schutter — "Constantin Cavafy" par Georges Cattaut.

Musiciens de tous les temps (Seghers): "Franz Poulenc" par Jean Roy — "Ludwig von Beethoven" par Jean Witold.

"POLONITE" ET CANADIANISME SONT-ILS FRERE ET SOEUR? Witold Gombrowicz: ou comment définir une culture nationale

par Naim KATTAN

Un écrivain polonais, peu connu dans son pays, arrive à Buenos Aires en 1939. Son pays traverse les années les plus tragiques de son histoire. Isolé, cet écrivain repense sa culture, recompose le profil de son peuple tout en s'acharnant à subsister matériellement. Il continue d'écrire.

Quelle est son audience? Mille lecteurs? cent fervents? Ne voilà-t-il pas, dans sa nudité dramatique, la carrière la plus dure d'un écrivain en exil? Le miracle, et il s'agit du genre de miracle qui n'est possible que dans la vie de l'esprit, c'est que cet écrivain, Witold Gombrowicz, surmonte la clandestinité imposée par les circonstances et fait retentir sa voix dans le monde.

A sa parution, à Varsovie, avant-guerre, son premier roman "Ferdyduntek" avait suscité de violentes controverses, mais la guerre devait vite le réguer à l'oubli ce livre profondément original dans lequel cet artiste, à l'individualisme impatient, s'insurgeait contre une société oppressive. A la fin de la guerre, les jeunes intellectuels polonais se nourrissent clandestinement de cet écrivain qui, bien avant que le totalitarisme ne s'abatte sur leur pays, dénonçait "le viol par les oreilles" et parlait déjà d'un pays "cuculise".

Il y a dix ans, le directeur de la revue française "Preuves", M. François Bondy, signalait, le premier, ce livre qu'il classait parmi les plus marquants de notre époque. Quelques années plus tard, ce roman était porté, par Maurice Nadeau, à la connaissance des lecteurs français.

Il y a deux ans, un deuxième roman de Gombrowicz "La Pornographie" (qui, comme son titre ne l'indique pas, n'a rien de pornographique) paraissait également en édition française. Et voici quelques mois, sa pièce "Le Mariage" fut montée par Jorge Lavelli au Théâtre Récamier.

Le journal de Gombrowicz (1) qui vient de paraître en français, fut d'abord publié par la revue polonaise de Paris, Kultura. Il nous révèle un écrivain parmi les plus singuliers. Il foisonne en observations, en idées originales, excessives, discutables mais jamais banales. Voilà un

personnage passionnant même s'il peut être parfois agaçant. Malgré l'éloignement, on pourrait dire sans être paradoxal, en raison peut-être de cet éloignement, Gombrowicz ne cesse de penser à la Pologne, de méditer sur son destin, de proposer un plan d'action à ses intellectuels, de prodiguer à ses élites des conseils.

Son exil n'en est pas vraiment un puisqu'il a volontairement quitté son pays et que rien sinon le totalitarisme de l'Etat, ne pouvait l'empêcher de rentrer, qu'il a dû même hésiter devant les sollicitations plus ou moins discrètes des nouveaux maîtres. Il est évident que cet exil présente pour un écrivain de taille de Gombrowicz un aspect positif. "Les lettres polonaises ne doivent pas tenter de lier le Polonais à la Pologne mais plutôt de ménager quelque distance entre nous-mêmes et notre patrie. Sur le plan du sentiment autant que de l'intellect, il nous faut nous arracher à la Pologne afin d'être plus libres d'agir à son égard, afin de pouvoir, en permanence, la créer."

Il ne faut pas chercher dans ces mots de Gombrowicz une simple justification de sa situation personnelle. Cet écrivain juge très durement la vie intellectuelle de la Pologne d'avant-guerre. Il passe en revue les auteurs et les oeuvres. Il ne ménage personne. L'ennemi mortel de toute vraie culture c'est le provincialisme, c'est la complaisance que suscite un certain nationalisme culturel. Gombrowicz n'est pourtant pas un solitaire.

"Toute littérature, dit-il, possède deux sens et deux racines — elle naît de la pure contemplation de l'artiste, de son inclination désintéressée pour l'art. Elle est également le conflit personnel de l'écrivain avec le monde, l'instrument même de son combat pour une autonomie de l'esprit."

Il pose dans toute son ampleur et acuité le problème du rapport de l'écrivain avec sa nation, problème aigu pour un pays qui, comme la Pologne, a longtemps lutté pour arracher à des voisins puissants le droit à l'autonomie culturelle et à l'indépendance politique. Terrain fertile où poussent en toute liberté les bardes nationaux dont la présence obscurcit les vraies va-

leurs. Gombrowicz ne va pas par quatre chemins. Il sait que la question qu'il va poser est véritablement "diabolique". "Notre littérature, encore qu'incapable de reproduire la réalité, était cependant réalité — fut-ce justement dans son impotence."

Privé d'une existence suffisamment cristallisée, le Polonais ne peut rivaliser avec l'Europe qui en assumant son immaturité, ici, le destin individuel de Gombrowicz se confond avec celui de tout son peuple. "J'ai compris, dit-il, que la seule chance pour le Polonais que j'étais de devenir dans la culture un phénomène tout à fait valable consistait à ne pas cacher mon immaturité, mais à en faire l'aveu, et, par cet aveu même, à m'arracher à elle... De ce Polonais vaniteux, fier et amoureux de lui-même, tenter de faire un être qui ait une conscience aiguë de son caractère insuffisant et provisoire, de ce refus catégorique de cacher ses faiblesses, faire une force."

C'est que Gombrowicz a connu la Pologne d'avant-guerre alors que "l'indépendance se révélait bien plus ardue, plus humiliante que l'esclavage. Elle est venue réveiller l'énigme qui dormait en nous. La liberté une fois recouvrée, il nous fallut résoudre un problème de taille: celui de l'existence."

A maintes reprises, cet écrivain tient la zéagure de définir l'existence culturelle de son pays. Et avant de le faire, un nettoyage s'impose. Les Polonais sont trop dominés par la culture française. Pour qu'un de leurs écrivains soit reconnu dans son propre pays, il lui faut auparavant recevoir les gages de la critique parisienne. Gombrowicz ne le sait que trop. Il en a fait l'expérience. Or, la culture polonaise ne peut pas vivre de mimétisme, et de serviles imitations. "La culture polonaise a devant elle une grande tâche: s'opposer à l'Europe. Nous ne serons pas une nation vraiment européenne tant que nous n'arriverons pas à nous distinguer de l'Europe. Être Européen ne consiste pas à nous fondre dans l'Europe mais, au contraire, à devenir un de ses éléments, une partie spécifique qui ne se laisse remplacer par rien d'autre."

Cet appel à la spécificité, véritable source d'universalisme, n'est pas sans rappeler les conditions culturelles du Canada. C'est en cherchant à définir ce que serait idéalement la culture polonaise que

l'artiste rejoint l'homme d'action, que la littérature devient à la fois acte et méditation.

"Notre littérature, encore qu'incapable de reproduire la réalité, était cependant réalité — fut-ce justement dans son impotence."

Je ne veux pas trop solliciter la pensée de Gombrowicz dans la direction de nos préoccupations canadiennes. Mais le lecteur d'ici ne manquera pas d'apercevoir des parallèles et des similitudes à la réflexion. Au fond, l'avenir de la culture française au Canada rejoint celui de la survie de beaucoup d'autres cultures sous d'autres latitudes et dans d'autres circonstances. Problème universel s'il en fut.

(1) "Journal 1953-56" par Witold Gombrowicz — traduit du polonais par Zlata Kosca — Éditions Julliard, collection Les Lettres Nouvelles.

VOICI

quels furent, en France, les plus gros tirages de la saison littéraire 1963-64

Table listing book titles and authors with their respective sales figures in France for the 1963-64 season.

EN VACANCES LISEZ... PRIX DAVID PAR HAMEL LIBRAIRIE TRANQUILLE 67 Ste-Catherine ouest VL 4-6571

Qui est Henri VIII

"Dans l'histoire d'Angleterre tout entière," écrit A. F. Pollard, auteur anglais d'un ouvrage désormais classique sur Henri VIII, "il n'est point de monarque dont le caractère ait fait l'objet de descriptions plus divergentes, ou de controverses plus ardentes de la part de la postérité, que celui du 'Majestueux seigneur qui brisa les liens de Rome'."

EXPOSITION du 3 août au 31 août Les artistes de la Galerie galerie du siècle 1494 ouest, rue sherbrooke / 932-0072

"Une grande prairie" de Michel Bernard

par Claude Dansereau

Michel Bernard ne nous est pas complètement inconnu: à la suite d'un récent voyage au Canada, à titre de sociologue, il a écrit pour le Centre national français de la Recherche scientifique, il s'est en effet intéressé aux mouvements voulant faire du Québec une nation adulte du XXe siècle de la naquit un essai: "Le Québec change de visage" (1).

Avec "Une Grande Prairie" (2), c'est comme romancier, aujourd'hui, que Michel Bernard se présente à nous. Un romancier de grande classe! Le courant qui porte son oeuvre est celui-là même qui relie, dans la littérature française, une "Quête du Graal" au récit plus contemporain, idéaliste et merveilleux qu'est le "Grand Meaulnes".

nouveaux et si emmêlés d'une conscience qu'on réussit alors à exprimer. Et l'auteur pourra aussi, en outre, poser un véritable problème, celui très philosophique du TEMPS. Mais celui-ci sera posé de façon implicite, l'auteur ne trahissant jamais ce qui doit demeurer comme élément essentiel d'un univers romanesque: le récit.

En Ile-de-France, sur une route de campagne, Bruno va revoir Claude, l'amie de son adolescence. Une charrette de foin qu'il dépasse, l'étendue à perte de vue de ces immenses plaines qui bordent la route: Claude elle-même enfin, Claude enfermée dans une maison de santé et qui n'a jamais pu sortir d'un monde de l'enfance. Bruno entrevoit là un temps passé, un temps dont l'éloignement paraît être un exil. Ce premier moment de la journée devient un signe, la préparation même de ce qu'apporтерont les heures à venir.

Plus fortement, en effet, cette sensation d'être en exil sera-elle ressentie lorsque Bruno ira rejoindre, à la tombée du jour, d'autres amis pour fêter avec eux la Saint-Jean: les incidents banals de cette nuit de juin — chaque nuit recelant un pouvoir de miracle — révéleront la présence d'un monde indicible. Voilà soudain renversé l'ordre apparent des choses: cette prairie où des gens fêtent,

Avec Paul Moran

Après l'amour, la chance, le théâtre, le sport et la conversation, voici un nouveau sujet pour la collection de chez Hachette NOTES ET MAXIMES: LE VOYAGE (1).

Qui n'a pas rêvé d'être un de ces grands voyageurs que Jules Verne décrit si bien une valise de cuir à la main, une casquette sur la tête, un gros manteau en drap, toujours entre deux trains ou montant à bord d'un bateau.

Paul Moran était de ceux-là. C'est sans doute pourquoi l'éditeur lui a confié la rédaction de ce livre où il a réuni quelques textes et de nombreux points de vue dont celui-ci: "Emporrez (conseil d'un vieux voyageur), bouchons multiples, cousins chauffants à double voltage, bouillotte idem, deux rasoirs électriques, monnaie étrangère en petites coupures, grosses chaussures (villies et larges), aiguilles, fil, boutons, ciseaux pliants, spingles doubles, lacets; courroies de cuir ou sangles, dramamine (mal de mer), chloromycétine, pommade à la pénicilline, taffetas adhésif, linge lavable (nylon, dacron), bismuth pur, parégorine en pilule, livres de poche à la lettre, boîtes de silence, loupes, deux paquets de lunettes, canif (ouvre-boîtes), douze photos de passeport". Nous ajoutons: le livre de Paul Moran.

(1) "Le Voyage" par Paul Moran — col. "Notes et Maximes" — 126 pages cartonnées — Hachette éd.

Les livres du R. P. Jacques De Lorimier, c.s.c.

L'HISTOIRE DE NOTRE SALUT L'ÉGLISE EN MARCHÉ tome I L'ÉGLISE EN MARCHÉ tome II à l'usage des classes de syntaxe ou de 2e année. 2e semestre Livre de l'élève: \$2.50 Livre de l'élève: \$2.40 Livre de l'élève: \$2.50 Guide du maître: \$5.00 Guide du maître: \$4.00 Guide du maître: \$6.00 Illustrations de Frédéric Back pour utilisation pédagogique (L'Histoire de notre salut): \$3.00

théâtre • musique • cinéma • variétés

les Beaux-arts par Laurent LAMY

LE SALON INTERNATIONAL DE LA CARICATURE au Musée des Beaux-Arts

On a rarement la possibilité de voir un Salon international de la caricature. L'occasion nous en est actuellement donnée, jusqu'au 10 août, au Musée.

Comme dans leur peinture, les Chinois utilisent le lavis, ce qui ajoute douceur et légèreté au dessin.

Au hasard de la visite, plusieurs caricatures de différents pays accrochent : le portrait-charge de Fidel Castro, envoyé des Pays-Bas, Louis Armstrong de l'Allemand Kohler, Johnston et Khrouchtchev vus par un humoriste anglais.

Le Salon est de bonne tenue et présente un choix varié parmi les caricatures diverses au jour le jour par la presse du monde entier.

L'humour anglo-saxon ne ressemble pas à l'humour français, essentiellement basé sur l'écrit, dominé par la pensée et concrétisé par un dessin linéaire fin et délié.

Incontestablement la palme revient aux pays d'Europe centrale. Des gags bien écoulés (la femme attirant tous les regards de militaires en fonction, par exemple), réussissent à éviter l'écueil du déjà vu grâce à la fraîcheur du dessin et de la composition.

Une relation étroite existe entre ce genre de caricature et les dessins animés, ravissants d'invention, de ces mêmes pays. Dans les caricatures, cette nouvelle utilisation de l'image conduit directement à une ironie souvent grinçante, mais toujours percutante.

L'exposition a aussi sa vedette : le Général de Gaulle. En Louis XIV, en Roi-Soleil, en Monsieur-Europe, de Gaulle apparaît imbu de son importance et paré de tous ses rêves de grandeur.

Quant au Canada, il est bien représenté par Verany, McNally, Redford, Peterson et dans la tradition française, par Berthio et Leduc. Les deux Canadiens-Français, réussissent plus que leurs confrères anglais, dans le dessin de suggestion.

Au Concert Dominion au Mont-Royal mardi

Schumann à l'honneur

John MacKay, pianiste canadien, sera le soliste du troisième concert Dominion sous les étoiles, consacré aux oeuvres de Schumann.

M. MacKay interprétera le Concerto pour piano en La mineur, Opus 54 de Schumann. L'Orchestre des Concerts Dominion sous les étoiles sera dirigé par Boris Brodt, un des plus remarquables jeunes chefs d'orchestre du Canada.

Le Concert Schumann est le troisième d'un total de quatre.

Mardi, le concert aura lieu en plein air, au rond-point du Mont-Royal; s'il pleut, ce sera à l'intérieur du Chalet.

Le dernier concert de la série se déroulera le 11 août, au même endroit et à la même heure.



"Dragées au poivre", un film de Jacques Baratier, sera à l'affiche du Théâtre Saint-Denis vendredi prochain, dans le cadre de "La semaine des grands succès du Film français" qui débute hier. En plus de Jean Richard et François Périer (sur notre photographie), les vedettes de ce film sont Sophie Daumier et Jean-Paul Belmondo.

Advertisement for Walt Disney's 'The Moon Spinners' at Dorval and Capitol theaters. Includes showtimes and admission prices.

Advertisement for 'Bijou' at Papineau et Boul. St-Joseph. Features Jeanne Moreau and Catherine de Russie.

Horaires des spectacles

Table listing theater and cinema programs with showtimes and venues. Includes sections for Théâtre, Cinéma, and Cinéma Festival.

Table listing various festival events and their showtimes, including Orpheum, Place Ville Marie, and Westmount.

Advertisement for 'Zulu' at Alouette theater. Features Joseph E. Levine and a Stanley Baker production.

Advertisement for 'Cinéma Festival' at various venues. Lists multiple showtimes and programs.

ST-DENIS

Advertisement for 'La Semaine des Grands Succès du Film Français' at St-Denis theater. Lists 10 productions.

Festivals de Montréal 29e SAISON

Advertisement for 'A la Place des Arts' featuring the Orchestre Symphonique des Festivals de Montréal.

Advertisement for 'Les Possédées' at Orpheum cinema. Features Magali Noël and Dany Carrel.

Advertisement for 'Garbo' and 'Viridiana' at various venues. Features festival programming.

Advertisement for 'Les Tontons Flingueurs' at St-Denis theater. Features Lino Ventura and Bernard Blier.

Advertisement for 'L'Orchestre National de la Jeunesse du Canada' at Place des Arts.

Advertisement for 'Aimez-vous les Femmes?' at Le Parisien theater. Features Sophie Daumier and Guy Bedos.

Advertisement for 'It's a Mad, Mad, Mad, Mad World' at Cinéma Imperial. Features Stanley Kramer.

Advertisement for 'Cherchez l'Idole' at St-Denis theater. Features Charles Aznavour and Johnny Hallyday.

Advertisement for 'Concert en Collaboration avec les Jeunes Musicales du Canada' at Place des Arts.

Advertisement for 'Yesterday, Today and Tomorrow' at Ensemble cinema. Features Sophia Loren and Marcello Mastroianni.

Advertisement for 'La Scala' at Papineau et Beaubien. Features 'Où est la vérité?' and 'Où vous aimez les Femmes'.

Advertisement for 'Le Feu Follet' at St-Denis theater. Features Romy Schneider and Jeanne Moreau.

Advertisement for 'Concert Opéra' at Place des Arts. Features Wilfrid Pelletier.

Advertisement for 'The Easy Life' at the Easy Life cinema. Features Vittorio Gassman and Catherine Spaak.

Advertisement for 'Jean-Talon' at Centre d'Arts Boulevard. Features Romy Schneider and Jeanne Moreau.

Advertisement for 'Jazz' at Place des Arts. Features the Newport Jazz Festival groups.

Advertisement for 'Le Théâtre de Pantomime Fialka de Prague' at Place des Arts.

Advertisement for 'A la Comédie Canadienne' featuring 6 Brandebourgeois by Bach at the Orchestre de Chambre McGill.

théâtre • musique • cinéma • variétés

la Musique par Gilles POTVIN

La foule la plus considérable à se rendre à l'Aréna Maurice-Richard...

Excellente soirée à l'opéra

La Roulotte, théâtre mobile du service des parcs de Montréal...

Dans les parcs de la ville Depuis douze années, la Roulotte est au service du théâtre

La Roulotte, théâtre mobile du service des parcs de Montréal...

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

CAPTAIN NEWMAN, M.D. : Ce film met en relief le dévouement...

CHARRADE : Le film comporte de nombreuses violences...

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

Samedi, le 1er août 1964

Table of TV schedules for Saturday, August 1st, 1964, listing channels and programs.

Dimanche, le 2 août 1964

Table of TV schedules for Sunday, August 2nd, 1964, listing channels and programs.

7-13 AOÛT PLACE DES ARTS. Programme tel que défini à ce jour.

CE SOIR À 8H.15 Parc Richelieu. Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi.

Lors du Festival du film de Montréal. Délégation hindoue à Montréal.

LE THÉÂTRE DU GRENIER (St-Hilaire, Qué.) présente LORSQUE L'ENFANT PARAIT.

LA BONNE PLANQUE spectacle tous les soirs 8h.30 relache vendredi.

THEATRE DES PRAIRIES 733-8211.

LE MEPRIS de Jean-Luc Godard. 7 août France, GUICHET FERMÉ.

LA PASSAGERE de Andrzej Munk. 8 août Pologne, sous-titres français.

LA FILLE A BUBE de Luigi Comencini. 8 août Italie, sous-titres anglais.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LE CHAT DANS LE SAC de Gilles Groulx. 8 août Canada (première mondiale).

LA PASSAGERE de Andrzej Munk. 8 août Pologne, sous-titres français.

LA FILLE A BUBE de Luigi Comencini. 8 août Italie, sous-titres anglais.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

THE WEDDING MARCH de Erich von Stroheim. 9 août Etats-Unis (1927).

LA PASSAGERE de Andrzej Munk. 8 août Pologne, sous-titres français.

LA FILLE A BUBE de Luigi Comencini. 8 août Italie, sous-titres anglais.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

JUDEX de Georges Franju. 9 août France.

LA PASSAGERE de Andrzej Munk. 8 août Pologne, sous-titres français.

LA FILLE A BUBE de Luigi Comencini. 8 août Italie, sous-titres anglais.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LOS TARANTOS de Rovira-Beleta. 9 août Espagne, sous-titres anglais.

LA PASSAGERE de Andrzej Munk. 8 août Pologne, sous-titres français.

LA FILLE A BUBE de Luigi Comencini. 8 août Italie, sous-titres anglais.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA PEAU DOUCE de François Truffaut. 13 août France.

LA PASSAGERE de Andrzej Munk. 8 août Pologne, sous-titres français.

LA FILLE A BUBE de Luigi Comencini. 8 août Italie, sous-titres anglais.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

LA COMÉDIE CANADIENNE. Lundi le 27 juillet à jeudi le 30 juillet.

PLACE DES ARTS MONTREAL 18 (QUEBEC). TEL: 842-2112. et chez BERTRAND.

Daniel-Rops et l'histoire de l'Eglise

(Interview recueillie par Georges Huber, correspondant du "Devoir" à Rome)

Nous publions un entretien de notre correspondant romain avec M. Daniel Rops, à l'occasion de la parution du neuvième volume — Un combat pour Dieu (1870-1939) — de l'histoire de l'Eglise de l'éminent académicien.

Eloge du travail méthodique

D. — Devant l'abondance de votre production littéraire et scientifique, et plus spécialement devant l'envergure de votre Histoire de l'Eglise du Christ, maints lecteurs s'interrogent: Comment est-il possible à un seul auteur de réaliser une telle oeuvre?

R. — Puis-je vous dire que je commence à être un peu las de répondre tout le temps à cette question? La réponse tient en un petit calcul mathématique. Je travaille à mes livres le matin, de 7 h. 30 à 12 h. 30, tous les jours, ne prenant de vacances que lorsque je voyage à l'étranger, c'est-à-dire environ 15 jours par an. L'après-midi est réservé aux visites, aux contacts humains, au courrier et à l'appréhension de lectures, en vue du livre en cours. Vous admettez bien qu'en cinq heures on peut écrire quatre pages sans forcer l'allure? Faites le compte: 350 jours à 4 pages par jour, cela fait 1400 pages... Or, mon dernier livre, "Un combat pour Dieu", avait 1800 pages

Une entrevue exclusive du célèbre historien catholique au DEVOIR

manuscrits, et j'ai mis deux ans et demi pour l'écrire. Vous voyez que cela n'a rien de prodigieux... D. — Votre Jésus en son temps a tiré à 500.000 exemplaires et a été traduit en quinze langues. Les onze volumes déjà parus de votre Histoire de l'Eglise, connaissent une magnifique diffusion, en France et à l'étranger. Dans quels milieux avez-vous la plus large audience? Vos ouvrages pénètrent-ils aussi dans les milieux fermés au prêtre?

R. — D'après les lettres que je reçois, j'ai l'impression que ces livres pénètrent dans tous les milieux. Chaque jour, je reçois plusieurs messages envoyés de divers pays: ils émanent aussi bien d'intellectuels que de gens très simples, d'étudiants que de vieillards. Un de ceux qui, récemment, m'ont le plus touché, émanait d'une modeste femme de ménage, qui n'était pas catholique, mais appartenait à cette secte protestante qu'on appelle "pentecostistes": elle me parlait de la lecture qu'elle venait de faire de "Jésus en son temps" en des termes qui m'ont ému.

D. — Quels sont les personnages les plus attachants que vous avez rencontrés dans votre voyage de vingt ans à travers vingt siècles d'histoire de l'Eglise?

R. — Laissez-moi rire! Il faudrait reprendre les Index de tous mes livres depuis "l'Histoire sainte" jusqu'au dernier pour vous répondre. Des personnages attachants, mais il y en a partout, en toutes les époques, dans toutes les conditions. Je me suis passionné, depuis bientôt vingt-cinq ans, pour tant et tant d'admirables figures que si j'en citais une seule, je me sentirais coupable d'injustice envers les autres.

Le métier d'historien

D. — Riche d'une rare expérience d'historien, quels conseils donneriez-vous à des apprentis historiens?

R. — Tout simplement, de commencer par connaître le métier. Trop de teneurs de plume, aujourd'hui, s'imaginent qu'on s'improvise historien, sans jamais avoir appris le B-A-BA. Si l'auteur a du talent, de la verve, le résultat peut être brillant: il est rare que ce genre d'ouvrages apporte quelque chose de nouveau. Avant de se lancer dans les audacieuses synthèses, les grandes reconstitutions, il faut savoir comment on aborde un sujet, comment on établit une bibliographie, comment on lit des documents d'archives, comment on extrait d'une thèse ce qu'elle contient d'essentiel et de nouveau, comment on fait des fiches, comment on bâtit un plan. Après quoi, bien sûr, reste le don... mais cela c'est à la grâce de Dieu!

Pauvreté et essor de l'Eglise

D. — Les périodes de vie chrétienne intense coïncident-elles, en général, avec des époques de prospérité matérielle ou avec des temps de pauvreté de l'Eglise?

R. — C'est très variable. Il ne semble pas qu'il y ait des lois en la matière. Le Moyen-Age et le règne de Louis XIV ont été à la fois des périodes de prospérité matérielle et d'activité spirituelle. Et le XIXe siècle même, ce calvaire, a connu le développement de votre connaissance sur le plan temporel, ce qui ne l'a pas empêché de voir des plaies de saints en action et de très grandes réalisations chrétiennes se faire. Si la pauvreté est indispensable à l'expérience plénière de la foi vécue, il faut qu'elle soit imposée par l'âme comme une exigence mais non par des pressions extérieures. Péguy déjà faisait remarquer que dans l'état de misère, le spirituel ne saurait prendre racine. Saint Thomas d'Aquin pensait de même que "lorsqu'un homme a faim, on ne lui fait pas un sermon, on lui donne à manger".

Une injustice commise dans tout notre enseignement

D. — Familiarisé avec les richesses de pensée et de vie et avec les beautés littéraires de la Bible, par vos études sur l'Ancien et sur le Nouveau Testament, estimez-vous que l'Ecriture Sainte tienne aujourd'hui la place qu'elle mérite dans le programme des collèges et des lycées catholiques?

R. — C'est même un sentiment d'une injustice commise dans tout notre enseignement envers la Bible et son apport à la culture occidentale qui m'a décidé à entreprendre mon HISTOIRE SAINTES.

Vous connaissez d'ailleurs la phrase où Paul Valéry dit que notre culture occidentale repose sur trois bases: la pensée grecque, l'ordre romain, la spiritualité chrétienne. Elle me troublait souvent par la tête, cette phrase, lorsque j'enseignais... Je me demandais pourquoi, dans nos lycées et universités, on passait si loin l'étude des littératures et des philosophies gréco-latines en oubliant totalement celle de la Bible, autre fondement de nos lettres et de nos arts. Et j'avais, depuis longtemps, une Bible sur ma table.

L'histoire catholique n'a rien à cacher

D. — Vos travaux vous ont amené à étudier les origines de la révolution protestante. Ne pensez-vous pas qu'en répugnant trop à reconnaître loyalement la part de responsabilité des catholiques — hiérarchie, clergé, fidèles — dans les origines si complexes de la division — des historiens et des professeurs d'histoire, trop préoccupés d'apologétique, ont retardé et retardent encore, pour leur part, l'essor du mouvement oecuménique?

R. — C'est tout à fait évident. Il faut oser dire la vérité même quand elle est désagréable à entendre. Léon XIII, là-dessus, a des mots parfaits, soulignant qu'un historien catholique devra d'autant plus de crédit qu'il aura été vrai et n'aura rien caché.

Il est certain que la révolution protestante a eu, pour une large part, comme causes, les insuffisances, les erreurs, le

UN LIVRE RÉCENT

"Notre pastorale mise en question"

Par André BÉDARD

Ce cahier de "Communauté chrétienne" rassemble quatre conférences du P. J.-M. R. Tillard qui essaient de cerner les orientations de base que la pastorale recoupe du Concile. On sait que le P. Tillard était au concile comme théologien, et qu'il a déjà publié dans "Le Devoir", au cours de la deuxième session, comme un film du Concile, dans des articles remarquables. Le lecteur se trouve donc à bonne source s'il veut approfondir la prise de conscience nouvelle que l'Eglise prend d'elle-même comme mystère, la ligne communautaire et pastorale que prend son apostolat, la place que le concile assigne aux laïcs et la signification qu'elle donne à l'oecuménisme. Il faut chercher, dans ce dernier cahier du P. Tillard, moins des données inédites qu'une présentation personnelle organisée des points fondamentaux mis en lumière spécialement par la deuxième session du Concile.

C'est l'aspect communautaire de l'Eglise qui semble le point le plus spécialement remis en lumière et comme le pivot de toutes les orientations pastorales proposées par l'auteur. La communauté n'est pas, sans doute, le seul cadre extérieur qui rassemble les membres de l'Eglise et que l'auteur nomme l'institution, elle est cette union profonde rassemblant tous les hommes de bonne volonté et plus spécialement tous les baptisés et, d'une façon plus restreinte, tous les membres d'un diocèse autour de leur évêque.

Sans doute le P. Tillard aura-t-il tendance, parfois, à durcir les formules, à opposer trop l'institution au "mystère" de l'Eglise ou même à la "communauté" fraternelle vivante. L'institution fait elle-même partie du mystère et de cette incarnation dans le moment d'aujourd'hui, si nécessaire à l'Eglise suivant le vœu même de l'auteur. Il reste que cette prise de position accentuant l'aspect communautaire comporte l'avantage certain de mettre en lumière l'unité d'une Eglise vraiment vivante, l'union des membres entre eux et son caractère hiérarchique.

Et quelle unité? Unité d'un chrétien du 20e siècle capable de voir le lien entre toutes les valeurs présentées par le monde d'aujourd'hui avec sa vie de baptisé et la vocation à la vie surnaturelle, unifié de baptisés qui peuvent incarner leur foi conformément à leur situation personnelle dans l'espace et dans le temps;

Messe 2ème anniversaire

Parlant au cours d'une audience générale accordée à des fidèles de diverses nationalités, le pape Paul VI a déclaré que l'universalité de l'Eglise chrétienne dépassait et abolissait le racisme et le nationalisme, "qui entretiennent les divisions entre les hommes."

Les divisions les plus profondes qui existent entre les hommes, a dit le Souverain Pontife, sont d'origine géographique. Elles ont une raison d'être en engendrant à leur tour d'autres divisions. Mais ces divisions, même lorsqu'elles sont inévitables et légitimes, ne doivent pas empêcher une union parfaite des âmes, des sentiments, des voix et des propos.

"Dans le moment religieux actuel... les barrières tombent, l'unité se fait véritablement oecuménique," a dit le Pape.

A la douce mémoire de Paul, fils bien-aimé de M. et Mme Aurèle Thivierge, décédé le 9 août 1962, une grand-messe sera chantée, le 8 août 1964, à 7 h. 30, en la paroisse St-Vincent-Ferrier.

Mgr Roy est nommé colonel commandant du Corps de l'aumônerie de l'armée

OTTAWA — Deux ecclésiastiques éminents sont devenus les premiers colonels commandants du corps royal de l'aumônerie de l'armée canadienne, le 4 juin dernier. Ce sont Son Exc. Monseigneur Maurice-L. Roy, OBE, DD, archevêque catholique de Québec qui a été nommé colonel commandant (catholique) et le très révérend John O. Anderson, MC, CD, DD, évêque anglican de Red-River qui a été nommé colonel commandant (protestant).

Monseigneur Roy est entré dans l'Armée canadienne (active) en 1939 et a occupé divers postes d'aumônier. Il finit la guerre en tant que colonel et passa à la réserve supplémentaire.

Ses états de service pendant la guerre lui valurent l'honneur d'être nommé officier de l'ordre de l'Empire britannique, commandeur de l'ordre de Léopold (avec palmes) et commandeur de l'ordre d'Orange-Nassau (Pays-Bas). La Belgique devait lui décerner la croix de guerre avec palmes. Il fit en outre l'objet de mentions dans les dépêches. Depuis 1946, il sert comme vice-député des forces canadiennes.

En 1927, il fut ordonné prêtre. En 1948, il devint évêque de Trois-Rivières et, en 1947, archevêque de Québec. Cette même année, la France lui décernait le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Monseigneur Roy devenait primat du Canada, en 1956. Le très révérend Anderson est entré dans le contingent de l'université du Manitoba (corps-école) d'officiers canadiens en 1931. Il a servi dans cette unité pendant six ans, dont trois en qualité d'adjudant. Il fut ensuite officier combattant avec le Manitoba Mounted Rifles avant de devenir aumônier.

Il s'enrôla en 1942 dans l'armée canadienne active comme aumônier, servi au Canada, en Grande-Bretagne et au Nord-Ouest de l'Europe. Il reçut la Military Cross. Sa citation fait état de son courage et de sa bravoure et ajoute que les soldats parlaient "avec admiration et avec affection de l'aumônier qui est venu à eux pendant le combat, sous le feu ennemi, avec les brancardiers". Il fut grièvement blessé et rapatrié au Canada en 1945.

Après la guerre il servit à nouveau dans la milice jusqu'au moment où il fut placé sur la liste de retraite en 1954.

Le révérend Anderson a été ordonné diacre en 1936 et prêtre l'année d'après. Il devint doyen de Rupert's Land (Winnipeg) en 1949, doyen d'Ottawa en 1954 et évêque suffragant de Rupert's Land en 1962. Il a récemment reçu le titre territorial d'évêque de Red River.

De 1954 à 1956 il a été président national de la légion royale canadienne.

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD — A Montréal, le 30 juillet 1964 à l'âge de 60 ans, est décédé, Frédéric Brassard, époux de Adrienne Paradis, demeurant au 6883 Massarin, fils de M. et Mme Joseph-Alphonse Brassard. Les funérailles auront lieu mardi, le 3 août, au cimetière de la Côte-des-Neiges, à 10 h. Le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Informations religieuses

Ordinations à St-Benoit

Une émouvante cérémonie d'ordination a lieu, ce matin, à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, durant la grand-messe pontificale présidée par Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, en présence de nombreux parents et amis.

C'est la première fois dans l'histoire de l'abbaye qu'un nombre aussi imposant de moines sont ordonnés le même jour.

A la prêtrise: Dom Jacques Benoit Côté, fils de M. et Mme Léon Côté, de Québec, Dom Côté a fait ses études classiques au collège Saint-Charles-Garnier, de Québec et sa profession monastique, le 19 mai 1957.

Dom Jacques Jean-Marie Garneau, fils de M. et Mme L. P. Garneau, de Montréal, Dom Garneau a fait son cours classique aux collèges Saint-Ignace et Sainte-Marie, de Montréal et sa profession religieuse, le 19 mai 1957.

Au diaconat: Le rév. père Michel Carrette, fils de M. et Mme Armand Carrette, de St-Jean-Deschallons. Le père Carrette a fait ses études classiques au petit séminaire de Québec et sa profession monastique, le 31 mai 1959.

Au sous-diaconat: Le rév. père Grégoire-Odilon Mathieu, fils de M. et Mme Odilon Mathieu, de Montmorency. Le père Mathieu a fait ses études classiques au petit séminaire de Québec et sa profession monastique, le 28 mai 1960.

Le rév. père Jean-Auguste Venne, fils de M. et Mme P.-C. Venne, de Montréal. Le père Venne a fait son cours classique au collège Stanislas de Montréal et sa profession monastique, le 28 mai 1960.

Une chapelle de Pointe-Claire sera démenagée à Chambly

Lundi le 3 août, la Corporation du Village historique Jacques-de-Chambly s'engagera à conserver un autre exemple typique de l'architecture québécoise.

Il s'agit cette fois d'un édifice de caractère religieux construit vers 1830 et qui servit tout à tour de chapelle, de remise et de hangar et dont le propriétaire actuel, M. Fernand Cousineau, vient de faire don à la Corporation du Village historique afin que celle-ci puisse restaurer cette chapelle à son état d'origine.

L'édifice est construit de bois de chêne sur un moulin assemblé de clous en fer forgé; la toiture est couverte de carreaux de fer-blanc posés "à la canadienne" et surmontée d'un clocheton. Pour la porter à son nouveau site à Chambly, la chapelle sera sectionnée en deux parties qui seront par la suite rassemblées afin de servir d'unité dans laquelle seront exposés, comme dans une chapelle de procession, des exemples d'art religieux des XVIIIe et XIXe siècles.

dégradation de l'Eglise au début du XVIIe siècle. Sans que cependant il faille ne renier que cette seule cause, d'autres sont intervenues, politiques, sociales, où l'Eglise n'a eu d'autre part que de ne savoir s'adapter assez vite aux exigences du temps. Dans le livre que j'écris actuellement et qui constituera un tableau général des "Frères séparés", j'essaierai précisément de faire sentir comment les responsabilités ont été partagées.

Rencontres avec Pie XII, Jean XXIII et Paul VI

D. — Vous avez rencontré plusieurs fois Pie XII, qui vous a encouragé dans votre oeuvre d'historien de l'Eglise, en vous donnant des conseils, je crois...

R. — Ce n'est pas seulement Pie XII, mais Jean XXIII, et même Sa Sainteté Paul VI quand il était encore Mgr Montini, qui ont eu la bonté de me parler de mes livres. Je me souviens encore de l'émotion que j'éprouvai la première fois que je fus reçu par Pie XII et où, durant une audience qui dura une heure, il m'entretint de son histoire, de son oeuvre, de son surabondamment qu'il avait lu ces ouvrages.

Si étonnant que cela puisse paraître, aucun des trois Pontifes ne m'a donné à proprement parler de "conseils", sinon celui de continuer! Pie XII et Mgr Montini ont plusieurs fois eu la bonté de me dire qu'il fallait surtout continuer à faire de mon mieux pour être accessible à tous. "C'est rendre à l'Eglise un grand service, me dit Pie XII, que de mettre à la disposition d'un très vaste public les richesses de son histoire. Elles sont si ignorées." Et dans la belle lettre autographe que m'a adressée S.S. Paul VI à propos d'un COMBAT POUR DIEU, j'ai trouvé exprimées des idées tout analogues. Quant à Jean XXIII, nous avons si souvent parlé d'histoire de l'Eglise durant les vingt-huit entretiens — je les ai comptés! — que j'eus la joie d'avoir avec lui, que je ne saurais évoquer tous les souvenirs que j'en garde. Ainsi, par exemple, durant un déjeuner à la Nonciature de Paris, m'entretint-il longuement des Papes d'Avignon, de ce Jean XXII surtout, qu'il admirait. Quand je me suis permis de lui demander par la suite si cette prédilection avait été pour quelque chose dans le choix de son nom pontifical, il sourit sans répondre et me fit un petit geste de la main, qui me parut, au moins partiellement, une affirmation.

Vatican II : plus libre que Vatican I

D. — Avez-vous l'impression que les Pères du Concile Vatican II jouissent d'une liberté de parole que ne connaît peut-être pas, dans une même mesure, le premier Concile du Vatican, ou plus d'une fois des orateurs — par exemple Mgr Strössmayer — "l'enfant terrible du Concile", se virent interrompus?

R. — C'est absolument certain. C'est même là un des faits qui impressionnent le plus les observateurs et les journalistes non catholiques. Mon ami le pasteur Rillet, qui représente au Concile un grand journal genevois, m'a dit plusieurs fois que l'impression la plus forte qu'il avait eue, c'est de voir les Pères de s'exprimer — alors qu'il y a des protestants et des orthodoxes qui les écoutent — lui paraissant un des acquis les plus indispensables du Concile. Telle intervention du cardinal Liénart durant la première session, telle prise de position récente du cardinal Suenens ou du cardinal Bee, ont fait progresser concrètement "l'oecuménisme".

Le sens de l'histoire

D. — Paul VI a institué récemment un secrétariat pour les non-chrétiens. Considérée dans les perspectives de l'histoire de l'Eglise, quelle vous semble la portée de cette initiative?

R. — Je me suis beaucoup réjoui quand la nouvelle de cette institution m'est arrivée. D'autant que le nouveau secrétariat a été confié à l'homme qui, peut-être, était le plus qualifié pour entreprendre la tâche délicate qui lui incombe, mon cher et très éminent ami le cardinal Marella, entouré d'experts de haute qualité comme le père Humbert Claude. Le simple fait que l'Eglise annonce officiellement qu'elle prend en considération les religions non chrétiennes, qu'elle cesse donc de considérer ses adeptes comme "païens", a une importance énorme. J'ai eu l'occasion de connaître les réactions à cette mesure d'un ami japonais (non-chrétien lui-même, bouddhiste zen); elles sont telles que je viens de vous le dire.

D. — Parvenu au terme de son Discours sur l'histoire universelle, Bossuet observait qu'il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens, et que Dieu seul sait tout réduire à sa volonté dans le déroulement de l'histoire à travers les siècles. Parvenu désormais au terme (1939) ou presque, de votre Histoire de l'Eglise du Christ, êtes-vous aussi persuadé que, selon le mot de Pie XII au Xe Congrès International des sciences historiques, Dieu est vraiment le Seigneur de l'histoire, et que, d'une main à la fois irrésistible et cachée, il dirige seul les destinées du monde?

R. — Vous ne sauriez mieux conclure cet entretien que sur les mots de Bossuet. Je crois qu'il n'y a pas un seul des onze volumes déjà parus de mon Histoire religieuse où l'on ne trouve exprimée cette idée. Pour moi, les desseins de Dieu, et eux seuls, rendent compte de l'histoire. Ils ne sont pas toujours clairs; ces voies sont incompréhensibles, dit saint Paul. Mais quand le recul suffisant a été pris, ils apparaissent lumineux. Pour les sociétés humaines comme pour les individus, il est toujours vrai le mot de Léon Bloy: "Tout ce qui arrive est adorable."

Interviews de la semaine à TEMOIGNAGES (du 3 au 8 août) - Une émission de Radio-Sacré-Coeur qui passe sur 45 postes...

Coe d'Équipement Sanitaire Ltée. Fondée en 1930 par Gilles Hébert, prés. 4275 RUE IBERVILLE, MONTRÉAL 34, P.Q. - TEL.: LA. 6-0496. Aspirateur P-1011, Polisseuse 15G, Ensemble "GENERAL", Vente Service-Démonstration, Lavieuse-vadrouille automatique.

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

AUX DIRECTEURS DE MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Tous les samedis LE DEVOIR publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du Devoir.

Téléphonez sans tarder à :
Gérard Laurendeau
"LE DEVOIR" — Vt. 4-3361

ST-SAUVEUR-DES-MONTS

"L'Accueil Belge", pension de famille, ouvrira prochainement ses portes aux personnes âgées et couples retraités. Chambres privées semi-privées avec chambre de bain individuelle, cuisine excellente ambiance familiale. Pour informations et réservations, C.A. 7-8929.

ANGLAIS, base et conversation quel que soit votre âge et degré d'instruction, SUCCÈS ASSURÉ COURS PRIVÉS

TEL. : 522-2813

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

à temps partiel pour école secondaire

Arts plastiques — chant et solfège — éducation physique — tricot et couture — diction — éducation générale (savoir vivre) — français et littérature.

Conditions : Le candidat doit être spécialisé dans la discipline où il désire enseigner, avoir une bonne diction et posséder au moins une année d'expérience dans l'enseignement.

Sciences ou mathématiques aux niveaux des 10^{ième} et 11^{ième} années.

Conditions : Posséder brevet d'enseignement et avoir une bonne diction.

Les candidats intéressés doivent se présenter à 11 h. à l'une des dates suivantes : 28 - 29 - 30 juillet, 4 - 5 - 6 août.
10,142 boulevard St-Laurent, Montréal

BUSINESS COLLEGE ELIE COLLEGE COMMERCIAL MONTREAL

A. MORIN, directeur

- Anglais "Jeunes filles seulement"
- Sténographie
- Dactylographie "Cour commercial complet"
- Comptabilité

JOUR et SOIR

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Nos élèves du jour de 16 à 18 ans auront droit à l'allocation de \$100, allouée par Québec

UN SEUL COLLÈGE

4478 ST-DENIS (près Mont-Royal)

VI. 5-2628

Membre de l'Association des Collèges Commerciaux Inc.

INSTITUTEUR DEMANDE

A L'ANNONCIATION, professeur demandé. Homme Brevet "B" de gars; Homme "A" Math. 11Sc.; Homme "A" 10e Comm., avec expérience. Donner tél., références, nom, adresse dernier inspecteur. S'adresser O. Noël, L'Annonciation, C.P. 40, Labelle, Qué. Tél.: 275-2377.

PROFESSEURS DEMANDES

pour le cours secondaire

Avantages: Bon salaire Convention Collective

Exigence: Brevet "A"

Pour informations s'adresser:

Au président: Dr R.N. DUPRÉ

Tél.: Bureau — 819-425-2741
Résidence — 819-425-3145

ENSEIGNEMENT MÉNAGER et DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Deux professeurs demandés pour réserve indienne de Schefferville.

QUALIFICATIONS requises: diplôme Institut familial, bilingue, aptitude à se gagner la confiance des parents et des enfants.

Le préposé au développement communautaire devra de préférence posséder diplôme universitaire. Bon salaire basé sur expérience et qualifications. Frais de voyage à la charge du ministère.

S'adresser à:

SURINTENDANT DES ÉCOLES INDIENNES
B.P. 430, Haute-Ville,
Québec (4) Téléphone 522-4743

COLLEGE SAINTE-MARIE

BACCALAURÉAT ÈS ARTS POUR ADULTES

1964 - 1965

avec sujet majeur en

ADMINISTRATION

ÉCONOMIE

LITTÉRATURE FRANÇAISE

HISTOIRE

MATHÉMATIQUES

SCIENCES NATURELLES

PHILOSOPHIE

PSYCHOLOGIE

SCIENCES RELIGIEUSES

ANNÉE ACADEMIQUE : le soir et le samedi, à partir du 14 septembre

La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible

DEMANDER LE PROSPECTUS

Les COURS du GESÙ

1180, rue Bleury, Montréal (2)

866-3611

ÉCOLE PROPEDEUTIQUE INC. (Ecole de préparation universitaire)

835 ouest, Jean-Talon — Tél. 277-3644

CLASSES RÉGULIÈRES de 10^e et 11^e Scientifique

COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES (12^e) approuvé et conforme aux normes du Ministère de l'Éducation

PROPEDEUTIQUE — (13^e année)

Options : Génie, Sciences, Pharmacie, Commerce, Arts

Inscription: du lundi au vendredi inclusivement de 2h. à 3h. p.m.

LE SOIR: les mardis, mercredis et jeudis de 7.30 à 9 h. p.m.

A d'autres moments, sur rendez-vous

ÉCOLE RECONNUE OFFICIELLEMENT PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

COLLÈGE VALERY

UNIVERSITÉ POPULAIRE CANADIENNE
Président: JOSÉ LEROUX, B.A., L.S.P., LL.B.

JOUR SOIR

Cours de droit COMPLET (SOIR)

Cours commercial

Anglais

élémentaire, intermédiaire et supérieur

Administration du personnel

VENTE ET PUBLICITÉ ÉCONOMIE

COURS SCIENTIFIQUE

8^e 9^e 10^e 11^e

Cours universitaire de commerce

Cours général

Espagnol Journalisme

Préparation aux études de Garde-malade

Orientation scolaire

Les parents jouissent des avantages des lois de la gratuité scolaire et des allocations sociales et familiales

Prospectus sur demande

INSCRIPTION: 2 à 4 p.m. et 7.30 à 9.30 p.m.

3565, PAPINEAU, MONTREAL — LA. 2-4411

(près Sherbrooke)

COLLEGE RECONNU PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

LA. 2-4411

La Commission Scolaire Régionale de Vaudreuil-Soulanges

a besoin de :

- un(e) diplômé(e) en travail social
- une conseillère en orientation
- professeurs féminins pour l'anglais
- professeurs masculins pour:
 - l'anglais
 - les arts plastiques
 - l'initiation à la musique
 - l'histoire et la géographie

Écrivez, en mentionnant votre numéro de téléphone, à

Pierre Sauriol,

Directeur des Études, Cité des Jeunes, Vaudreuil.

LES ÉTUDES COMMERCIALES DE L'EST, INC.



3630 est, rue Ontario — Montréal 4
L.A. 3-6138

EASTERN BUSINESS COLLEGE INC.

Bienvenue aux élèves promus en 10^e, 11^e ou 12^e ou l'équivalent

Inscription tous les mardis soir de 7 à 9 p.m.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

PROFESSEURS MASCULINS DEMANDES Cours secondaire

TRAITEMENTS :

Brevet A : \$5.800. à \$7.750.

Brevet A et B.-A. : \$6.000. à \$8.200.

s'adresser à :

M. Maurice Marleau, directeur général.

24 rue Bergevin, Tél. : 373-0612

Salaberry-de-Valleyfield

Le Collège Français

5217, avenue de l'Esplanade - Montréal

UNE RÉPUTATION SOLIDE

- 35 professeurs laïques, diplômés des universités françaises et canadiennes
- Cours secondaire officiellement reconnu le 33 mai 1962
- Cours collégial français officiellement reconnu le 19 décembre 1963
- Plus de 750 élèves déjà inscrits
- Habilité à recevoir les subventions des commissions scolaires et les bourses gouvernementales

DES SOLUTIONS ADAPTÉES

- PRE-SCOLAIRE des 4^½ ans - 5 ans
- PRIMAIRE COMPLET EN CINQ ANNÉES (ouverture récente d'une nouvelle classe de 7^e ou Pré-classique)
- SECONDAIRE DE LA FACULTE DES ARTS de l'U. de M. (3 classes d'Éléments latins, 2 classes de Syntaxe, 2 classes de Méthode, 1 classe de Versification)

COLLÉGIAL FRANÇAIS

- Préparation en 3 ans au baccalauréat français
- Année unique de philosophie
- Séries sans latin, particulièrement adaptées au cas des élèves de 11^e et 12^e scientifiques, désireux d'entrer en université

Pour tous renseignements: tél.: 272-0754

INSTITUT ALIE

2850 EST, rue SHERBROOKE, Montréal 24 — Tél. 527-3631

JOUR — SOIR — CORRESPONDANCE

1. NOUVELLE 12^e ANNEE (cours préparatoire aux études supérieures pour les élèves de 11^e scientifique ou l'équivalent, ancienne 12^e, et versification)

2. COURS CLASSIQUE: 8^e année (examen d'admission sur rendez-vous—Composr: 527-3631)

3. Cours scientifique: 8^e, 9^e, 10^e, 11^e

4. COURS GENERAL: 8^e, 9^e, 10^e, 11^e

5. COURS COMMERCIAL: 10^e, 11^e, 12^e

LES MEMES COURS SE DONNENT AUSSI LE SOIR ET PAR CORRESPONDANCE

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Inscrivez-vous dès maintenant

527-3631

1. Ecole reconnue par le Ministère de l'Éducation.
2. Allocation de \$10.00 par mois aux étudiants de 16 et 17 ans.
3. Service complet d'orientation scolaire.
4. Laboratoire moderne, amphithéâtre.
5. Activités sportives et culturelles.
6. En 1963-64, plus de 2.000 étudiants ont profité de la haute qualité de nos cours et de la compétence de nos professeurs.
7. Octroi de \$200.00 des commissions scolaires.

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"



Aurèle Daoust
directeur

COLLÈGE VILLE-MARIE

1380, rue Gilford, Montréal 34

Téléphone : 525-2516

Ecole secondaire indépendante reconnue par le Ministère de l'Éducation et par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal

COURS DU JOUR

- Cours classique : 8e année (Éléments latins)
- Cours général : 8e à 11e année
- Cours scientifique : 8e à 11e année
- Cours commercial : 10e et 11e années
- Cours préparatoire aux études supérieures

COURS DU SOIR

- Cours général : 8e et 9e années (un an)
- 10e et 11e années (un an)
- Cours scientifique : 10e année (un an)
- 11e année (un an)

INSCRIPTIONS POUR TOUS LES COURS du lundi au vendredi de 9 A.M. à 5 P.M.

Le soir : lundi et mercredi de 7.30 P.M. à 9.30 P.M.

Les élèves de 8e à 11e années inscrits aux cours du jour peuvent bénéficier de la subvention de \$200, octroyée par les commissions scolaires. L'élève de 16 ou 17 ans inscrit aux cours peut aussi bénéficier d'une allocation sociale de \$10, par mois s'il fréquente l'école régulièrement.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

COLLÈGE LAPOINTE

COURS DU SOIR



Ch. Henri Lapointe
directeur général

- B.A.
- Br. supérieur
- Br. A.
- Lic. en Péd.
- Diplôme en orientation
- Membre de la Corporation des conseillers en orientation
- Diplômé inspecteur d'écoles
- 30 ans d'expérience en éducation

- B.A.
- Br. supérieur
- Lic. en Péd.
- Diplôme du conservatoire
- Professeur d'école normale
- Membre de "l'Association Mathématique" du Québec
- 20 ans d'expérience en éducation



Paul Thibault
directeur des études

COURS

- De la 8e à la 12e année : scientifique, général, commercial.
- 8e et 9e en 1 an.
- 10e et 11e général en 1 an.
- Locaux modernes et spacieux.
- Nos élèves sont candidats aux examens officiels du Ministère de l'Éducation.

COURS PAR CORRESPONDANCE

- De la 8e à la 12e année.
- Programme officiel du Ministère de l'Éducation.

PARENTS - Aidez vos enfants

- Familiarisez-vous avec la méthode "CUISENAIRE" nouveau procédé d'enseignement des mathématiques en 1ère, 2e et 3e année.
- Méthode déjà en vigueur dans de nombreuses écoles primaires COURS UNIQUE A MONTRÉAL.

INSCRIPTIONS

Du lundi au vendredi : de 2 h. à 8 h. p.m.

3630 est, rue SHERBROOKE
TEL : 526-6685

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Saint-Denis...

(Suite de la première page)

La faculté des arts a juridiction exclusive sur l'aspect académique de l'affaire, tandis que le ministère de l'éducation ne peut s'occuper que de l'aspect administratif. Et encore, puisqu'il s'agit d'une institution privée, uniquement en invoquant l'intérêt public et les subventions discrétionnaires que le gouvernement provincial accorde à St-Denis.

Dans le secteur de l'enseignement classique, certaines subventions sont prévues par des lois et sont statutaires : elles reposent sur des normes (le nombre d'élèves, le nombre de degrés, etc.). D'autres subventions sont également prévues et ne reposent pas sur des normes : elles sont, de ce fait, discrétionnaires ; plus élargement, on les appelle "subventions spéciales". Les subventions pour la construction des collèges, pour le niveau de l'enseignement secondaire, entrent dans cette catégorie.

L'an dernier, le Collège St-Denis a reçu une subvention spéciale d'équipement de \$400,000 lorsqu'il a déménagé ses locaux depuis la rue St-Denis au boulevard St-Joseph. Il a également reçu une subvention spéciale, pour couvrir les dépenses courantes, de \$54,000 : cette subvention viendrait de ce que le Collège St-Denis, étant une institution clinique qui reçoit des étudiants-problèmes, a des dépenses courantes plus élevées que les autres collèges.

C'est un porte-parole du ministère de l'éducation qui a communiqué ces chiffres au DEVOIR. Il a tenu à préciser que ces deux subventions spéciales ne sont pas plus élevées que celles qui sont habituellement accordées aux autres maisons d'enseignement classique. A cet égard, St-Denis ne constitue pas un cas particulier, a-t-il signalé. Ce porte-parole a cependant reconnu l'évidence : le collège a reçu \$454,000 en subventions spéciales l'an dernier.

Satisfaction réciproque...

(Suite de la page 22)

Sur le plan économique, on est convenu de négocier un accord à long terme pour le développement des échanges. Les Roumains veulent acheter des biens d'équipement français en vue de la réalisation de leur plan quinquennal 1965-70. Il n'est pas question de l'achat d'un réacteur nucléaire, mais ils ont mentionné au cours du dîner offert par Mme Charles Schneider, gérante des établissements du Creusot, leur désir d'acheter une usine chimique pour fabriquer des engrais, ainsi qu'une aciérie à oxygène. Les Français, pour leur part, sont heureux de vendre ce genre d'équipement. Les Roumains ne demandent pas de crédits à long terme, au-delà de la limite de cinq ans qui est d'usage. Il faut donc trouver des contre-parties commerciales : les Français sont disposés à accroître leurs achats de pétrole, mais leurs possibilités ont des limites et le problème qui se pose est de savoir quels autres produits peuvent leur vendre les Roumains. Ce sera l'objet des négociations qui vont s'engager.

Sur le plan culturel, un grand progrès est acquis : on va négocier un accord culturel en bonne et due forme, alors que les échanges n'étaient réglés, jusqu'à présent que par des protocoles annuels. En attendant, on est déjà convenu d'un programme d'échanges de stagiaires et de documentation scientifique et technique. Les accords à conclure porteront notamment sur les échanges de livres, alors que jusqu'à présent, les ouvrages littéraires français ne pénétraient guère en Roumanie. On développera aussi l'enseignement des langues, c'est-à-dire surtout du français en Roumanie, mais il n'est pas question d'une ouverture des institutions françaises à Bucarest. Enfin, on va négocier une convention consulaire entre les deux pays.

Projets d'aménagement de bleuetières au Lac St-Jean

OTTAWA — Deux nouveaux projets d'aménagement de bleuetières dans la région du lac Saint-Jean du Québec ont été annoncés conjointement hier par le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, et le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Alcide Courcy. Établis en vertu de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, les projets représentent au total un placement de \$250,000 que les deux gouvernements se partageront à part égales.

Environ 1,680 acres seront aménagées pour la culture de bleuets dans les comtés de Beauport et de Roberval, à 20 milles au nord-est de Dolbeau. Ce projet de l'ARDA, se chiffant par \$130,000 assurera plus d'emplois et un revenu aux 107 familles de la paroisse de Notre-Dame de Lorette. A l'heure actuelle, 23 familles demeurent sur la ferme alors que les autres doivent compter sur une exploitation forestière à temps partiel pour la plus grande partie de leur revenu.

Trois cent quatre-vingt-treize familles de la paroisse de Ste-Lucie d'Albanel sont assurées de plus de revenus et de plus d'emplois grâce à un autre projet de l'ARDA, qui consacrera 3,850 acres environ à la culture de bleuets dans les comtés de Parent et d'Albanel, comté de Roberval, au coût de \$120,000. Le sol de ces régions ne convient pas à l'agriculture et la production forestière y est aussi marginale. Le gouvernement du Québec estime que cette terre peut rendre environ 1,000 livres de bleuets à l'acre, valant \$130.

Les ventes de porc OTTAWA — Tandis qu'on prévoit une abondance de porc de bonne qualité pour la consommation presque partout au Canada durant le deuxième semestre de 1964, on craint une diminution d'environ sept p.c. par rapport à l'an dernier dans le Québec, rapportait hier le ministre fédéral de l'Agriculture. Conséquemment, le prix du porc demeurera stable dans le Québec. Les ventes marqueront une hausse saisonnière de 120,000 têtes par semaine en juillet à près de 140,000 en septembre. Les exportations seront particulièrement abondantes. On prévoit qu'elles atteindront 65 millions de livres en 1964 comparativement à 54 millions l'an dernier.

Marchand...

(Suite de la première page)

les fonctionnaires à écarter de tout jamais le Conseil général : "Nous n'aurions pas eu d'objection à ce qu'il continue de s'occuper de chasse et de pêche, a-t-il dit, mais puisqu'il veut faire semblant d'être un syndicat, il faut l'écraser à tout jamais". Il a affirmé que les dirigeants du Conseil sont presque tous des fonctionnaires supérieurs, "avec des salaires à cinq chiffres", et que la "formule syndicale" du Conseil est une "formule d'âge nouillage".

M. Bruno Beaudoin, conseiller technique à la CSN et assistant organisateur en chef des fonctionnaires provinciaux, a expliqué comment se préparait le scrutin. Le 17 août, les représentants du gouvernement et ceux du Syndicat et du Conseil se réuniront pour examiner la liste des votants. S'il y a mésestimation sur l'inscription ou l'absence d'un nom, la question sera tranchée par le président de la Commission des relations du travail, le juge Théo Lesné. Après quoi, a précisé M. Beaudoin, le syndicat sera en "campagne électorale" : les ministères seront des comités, les services ou commissions des villes, et il faudra connaître chacun des électeurs, ainsi que le côté vers lequel il penche, avant la date du scrutin. "Donnez un vote à 95 pour cent au syndicat, a-t-il dit, et en décembre nous négocierons."

Les "dollars..."

(Suite de la première page)

L'équipe de la revue PARTI PRIS a elle aussi manifesté sa solidarité avec les journalistes de LA PRESSE. Dans une lettre aux syndicats de ce quotidien, les membres de l'équipe écrivent : "Ce sentiment de solidarité nous semble d'autant plus fort qu'il s'appuie sur le fait que nous avons beaucoup d'intérêts et d'objectifs en commun. D'abord, nous sommes nous-mêmes concernés par la bataille que vous livrez pour défendre la liberté de presse et la liberté d'expression; tous ceux qui écrivent ou qui expriment des opinions vous appuient dans cette lutte. Et surtout votre combat nous engage en ce qu'il vous oppose à notre adversaire commun : Le lock-out que vous subissez a été l'occasion d'une nouvelle coalition, d'un nouveau front de la bourgeoisie et de la droite. Ce lock-out n'est que l'une des reprises du combat qui nous oppose, qui oppose le peuple et ceux qui veulent le dominer."

Judi soir, des représentants de journalistes de La Presse, Mlle Claire Dufresne, présidente du syndicat, M. Gérard Picard, chef négociateur, et M. Jean-Y. Dufresne, ont pris la parole à une assemblée des fonctionnaires provinciaux, expliquant la position syndicale dans le conflit, et invitant les employés du gouvernement à verser le "dollar de la liberté". Le syndicat de la Régie des alcools a fait un don de \$100.

Le syndicat rappelle que toute contribution doit être adressée au Syndicat des journalistes de Montréal, 1231 DeMontigny.

Abplanitnotum-Psotigeruk

CADAQUES, Espagne — Salvador Dali a déclaré hier, qu'il est entré en communication avec les Martiens grâce à un émetteur-récepteur de signaux visuels tridimensionnels de son invention, qu'il a appelé "Abplanitnotum-Psotigeruk".

Salvador Dali affirme qu'il a pu voir les Martiens : ils ont des yeux comme ceux des mouches, "faits d'innombrables lentilles paraboliques".

La Chambre...

(Suite de la première page)

dans une assemblée délibérante comme la nôtre, il est impossible qu'à un moment donné, l'esprit de partisanerie politique ne se fasse pas sentir, ou devrais-je dire ne s'exerce pas quelquefois d'une façon véhémente, mais tout cela tient à la nature des hommes vivant dans une démocratie. Nous avons eu également une conférence fédérale-provinciale, qui, au moment où elle a été tenue, et où elle s'est terminée, semblait avoir été presque un échec. Les négociations subséquentes ont permis que l'autonomie provinciale fasse des gains que je considère comme des pas de géant.

M. m'en vais maintenant, dès demain, à une conférence inter-provinciale en Alberta. Je continuerai pour ma part, à tenter de maintenir bien haut le flambeau de la province de Québec.

Quand nous réunirons-nous de nouveau? Probablement en janvier, aussitôt que possible, il est toutefois possible que je doive convoquer une session spéciale si certaines questions ou certains problèmes si vous voulez, comme celui de la sidérurgie.

Celui des chutes Hamilton, en particulier, il peut y en avoir d'autres, se règle de façon à nécessiter une législation.

M. Dozois : Pas en août.
M. Lesage : M. le Président, je remercie le député de St-Jacques de son avis que j'accepte avec plaisir. Pas au mois d'août, non. Oui, fo d'animal.
M. Johnson : Comme dit la fable.

M. Bertrand (Missisquoi) : Après août fo d'animal.
M. Lesage : Après août fo d'animal. Il est fort possible que je doive me rendre en Europe dans la deuxième quinzaine d'octobre. De toute façon quel que soit le moment où nous nous réunirons, et si comme c'est normal, c'est au mois de janvier, je souhaite que nous soyons tous ici en bonne santé, préparés à travailler pour la province dans un esprit de liberté démocratique. Nous aurons l'occasion, je souhaite que nous nous reverrions nous et nous aurons sans doute à ce moment-là de nouveaux collègues à qui nous souhaiterions la bienvenue.

M. le Président, à vous-même et à tous les députés de la Chambre, je souhaite d'excellentes vacances.
M. le Président : Merci.
M. Johnson : M. le Président, vous me permettez de déroger moi aussi à la coutume.

Il est de tradition que ces vœux qu'on s'adresse à la fin d'une session, soient limités à des généralités. Mais le premier ministre, cette année a annoncé beaucoup plus de nouvelles dans son court "lais" qu'il ne voulait nous en donner au cours de toute la session sur certains sujets. Moi aussi, je vais manquer à la tradition et je vais commencer par répondre au premier ministre concernant ses dernières paroles. Nous aurons et je suis heureux.

M. Johnson : Nous aurons, et je suis heureux de la nouvelle, de nouveaux collègues lorsque nous nous rencontrerons, si c'est en janvier.
M. Lesage : Non, non, M. le Président, j'ai dit : "Certainement qu'en janvier, lorsque nous nous rencontrerons, nous aurons de nouveaux collègues". Je n'ai pas dit qu'il n'y aurait pas de nouveaux collègues s'il y avait une session spéciale.

M. Johnson : M. le Président, tout dépend évidemment de la loi, des délais imposés par la loi électorale et de la date de la session spéciale, s'il doit y avoir une session spéciale.
M. Lesage : Evidemment. Mon voyage en Europe.

M. Gerin-Lajoie : La médaille du chef de l'opposition.
M. Johnson : M. le Président, la session est historique aussi pour des faits qui sont moins gais. Evidemment, dans l'histoire il y a des pages glorieuses, il y a des pages sombres. Et je crois que la Législature a écrit cette année quelques pages qui passeront au passif de la Législature, plutôt qu'à son actif.

Ce n'est pas l'occasion de faire un débat, d'ouvrir des portes. Mais c'est certainement mon devoir comme chef de l'opposition et comme chef d'un parti politique, d'exprimer ce que je viens de vous dire.

Il y a eu quelques fois des accès ou des excès de partisanerie, pour employer les termes du premier ministre...
M. Lesage : Non.

M. Johnson : Je regrette d'avoir à dire, mais je le fais calmement, qu'à mon sens il y eut des manifestations de partisanerie de ma part, ou de la part de mes collègues, lorsque nous avions, à tort ou à raison, l'impression qu'il y avait des manifestations de partisanerie non pas seulement en Chambre, mais peut-être dans l'administration.

M. le Président, à mon tour j'offre au premier ministre et à tous les collègues mes meilleurs vœux de santé, des vacances intéressantes, des vacances qu'ils ont bien méritées. Et au premier ministre en particulier, je voudrais offrir des vœux en vue de cette session des premiers ministres provinciaux.

Il est d'une souveraine importance que tout le Canada sache que l'Assemblée nationale de l'Etat du Québec est unanimement prête à appuyer le premier ministre de la province de Québec lorsqu'il bataille pour une plus grande mesure d'autonomie.

Le premier ministre doit certainement nous croire. Nous l'avons prouvé dans le passé et je guette l'occasion de féliciter le premier ministre pour de nouvelles victoires autonomistes. Mais si je ne les considère pas de véritables et de grandes victoires dans certaines circonstances. Encore ici, je n'ai pas à faire la critique du fédéralisme-coopératif mais je m'engage publiquement quand il s'agit des intérêts du Québec, quand il s'agit des intérêts nationaux, de la nation canadienne-française, l'Union nationale sera toujours à côté du parti libéral, le bien de la patrie avant le bien du parti."

Bulletin agricole

OTTAWA — Un nouveau bulletin d'information rédigé par le ministre fédéral de l'Agriculture et destiné aux 490,000 cultivateurs du Canada a été mis à la poste cette semaine. M. Harry Hays. La publication tend à renseigner les cultivateurs sur les services gouvernementaux qui ont été rétablis à leur intention. "Depuis ma nomination au ministère de l'Agriculture, a dit M. Hays, j'ai été sans cesse étonné par le nombre de fermiers qui ne sont pas au courant des services de recherche, de crédits et autres qui sont mis à leur disposition. Je recherche encore le moyen de rendre nos services d'information plus utiles aux cultivateurs." Le premier bulletin traite des modifications apportées récemment aux règlements de la société du crédit agricole.

M. Johnson : M. le Président, je vous dis tout de suite que c'est avec fierté qu'au moins trois de mes collègues m'accompagneront, de l'entrée de la Chambre jusqu'à vous, pour vous présenter ces nouveaux collègues que nous aurons dans les temps.

M. Laporte : Vous êtes aussi bien d'en recruter parmi ceux qui sont là.

M. Johnson : M. le Président, je voudrais abonder dans le sens des propos du premier ministre relativement à la session, non seulement cette session qui fut l'une sinon la plus longue de toutes les sessions, mais non seulement elle fut fructueuse sous certains aspects, mais je crois qu'elle est historique pour plusieurs raisons.

Le premier ministre a raison, d'abord que la législation fut importante. Il a énuméré les principales lois et vous aurez facilement fait le point comme moi au sujet de toutes ces législations importantes : bills 60, 54, 16; résolutions de caisse de retraite, l'opposition a toujours voté pour le principe de ces lois. Elle a, de son mieux, tenté de les améliorer selon l'optique de l'opposition et selon notre mentalité, notre manière de voir les choses et de comprendre l'intérêt de la province.

Je crois que le premier ministre admettra avec nous que l'opposition a travaillé fort au cours de cette session et qu'elle a travaillé dans un esprit et un style assez récents.

M. Lesage : M. le Président, si je ne l'ai pas dit, je l'ai laissé entendre.

M. Johnson : Dans un style et un esprit nouveaux l'opposition a contribué d'une façon positive à l'amélioration de plusieurs des lois, particulièrement dans les comités. Et c'est seulement pour ne pas risquer des oublis, que je n'offre des félicitations à certains collègues nommément. Tout le monde les a vus à l'oeuvre, et tout le monde peut mettre des noms, et décerner comme moi des médailles à plusieurs de nos collègues qui ont apporté cette année une collaboration exceptionnellement fructueuse dans les comités, et en Chambre.

M. Gerin-Lajoie : La médaille du chef de l'opposition.

M. Johnson : M. le Président, la session est historique aussi pour des faits qui sont moins gais. Evidemment, dans l'histoire il y a des pages glorieuses, il y a des pages sombres. Et je crois que la Législature a écrit cette année quelques pages qui passeront au passif de la Législature, plutôt qu'à son actif.

Ce n'est pas l'occasion de faire un débat, d'ouvrir des portes. Mais c'est certainement mon devoir comme chef de l'opposition et comme chef d'un parti politique, d'exprimer ce que je viens de vous dire.

1947 1964

ÉCOLE SCIENTIFIQUE LAFOND

BUREAU : 820 CHERRIER, MONTREAL. TEL. : 525-1436

PROGRAMME OFFICIEL ET DIPLOME OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

COURS POUR ADULTES

COURS DU SOIR

Endroit — Ecole Cherrier
Durée : 1 an

- 8e et 9e année : cours spécialement pour les adultes
- 10e et 11e année : générale-mathématiques
- 10e année : sciences-lettres
- 11e année : sciences-mathématiques et sciences-lettres
- POUR LES INFIRMIÈRES qui possèdent un diplôme de 11e année antérieur à 1959 — cours spéciaux — 2 fois par semaine — en sciences et en mathématiques, ces cours préparent à la 11e année scientifique du nouveau programme.
- Les élèves de 10e et 11e année peuvent suivre les cours par matières séparées à raison de deux soirs par semaine

Durée : 2 ans

N.B. ÉCOLE RECONNUE POUR LA QUALITÉ DE SON ENSEIGNEMENT ET LES SUCCÈS ACADÉMIQUES

ENTRÉE : LE 9 SEPTEMBRE 1964

COURS DU JOUR

Endroit : Salle Morin à l'Hôpital Hôtel-Dieu.
Durée : 1 an

Filles seulement : 11e année sciences-lettres à raison de 5 après-midi par semaine, de 1 heure à 5 heures.

ATTENTION, élèves de 11e année générale-mathématiques — il y aura cours spéciaux dans l'avant-midi pour les élèves qui désirent passer de la 11e année générale à la 11e sciences-lettres.

Services

- Orientation
- Étude des dossiers scolaires
- Classification des élèves selon leurs aptitudes
- Choix de professeurs adaptés à la psychologie des groupes

EXPOSITION DES FOURNISSEURS DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Lundi le 3, mardi le 4, mercredi le 5, jeudi le 6 août 1964
de 11 h. A.M. à 9½ P.M. — jeudi de 11 h. A.M. à 5 P.M.

AU PALAIS DU COMMERCE

Nous serons heureux de vous recevoir
à nos kiosques nos 3 et 4
durant cette exposition

Provost & Provost (61) Ltée

ÉPICIERS EN GROS

5515, rue ST-DENIS — 274-4348

Visitez notre kiosque No 1

BOULANGERIE MONTREAL

SPECIALITÉS
PAIN CROÛTÉ CANADIEN
FÈVES AU LARD PAYSANNE

55 est, BELLECHASSE — 274-7522

Profitez de l'exposition pour nous soumettre
vos problèmes d'entretien,
visitez nos kiosques 61 - 62 - 63 - 64

LAROSE & FILS LTEE

Spécialistes en produits et équipements d'entretien

8491 - 10 Ave VILLE ST-MICHEL RA. 8-3639
MONTREAL

Invitation spéciale à tous les membres du clergé

PAYETTE RADIO

Section G et 524

730 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — UN. 6-6681



Ne manquez pas de visiter la 13ième EXPOSITION DES FOURNISSEURS DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, au Palais du Commerce, 1650 Berri, Montréal, les 3-4-5 août de 11 AM à 9.30 PM et le 6 août de 11 AM à 5 PM.

Vos nouveaux promoteurs ont mis tout en oeuvre pour vous présenter une exposition dans une formule améliorée, laquelle, nous l'espérons, saura vous plaire.

En plus des nombreux produits présentés dans nos 175 kiosques, vous pourrez admirer en grande primeur, le magnifique pavillon italien de 5,000 pieds carrés, dans lequel seront exposés une très grande variété d'objets d'art religieux.

Malgré les travaux du métro, vous trouverez toutes les facilités de stationnement possibles dans un rayon de 2,000 pieds carrés.

Venez assister à l'ouverture officielle lundi le 3 août à 3.00 PM sous la présidence d'honneur de son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

Cette exposition ne s'adresse qu'aux membres du Clergé, des Communautés Religieuses, des commissions scolaires et au personnel des institutions d'enseignement laïques.

Bienvenue à tous les membres du clergé
à nos kiosques nos 521 - 523

MOBILIERS LUCERNE Inc.

AMEUBLEMENTS SCOLAIRES

7501, 18e AVE — TÉL. 722-8431
VILLE ST-MICHEL

Nous serons heureux de recevoir
Tous les visiteurs à notre Kiosque Coin A

B. POULAIN & FRERES

2550, BOUL. ST-JOSEPH — 526-7725
MONTREAL

LES PRODUITS ALIMENTAIRES

GRISSOL FOODS CO.

Vous invite cordialement à visiter
son kiosque no 217

PARTICIPEZ AUX PRIX DE PRESENCE

INVITATION SPÉCIALE
À TOUS LES
MEMBRES DU CLERGÉ

LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC

1450, St-Denis — Montréal — 842-6411

Avec les hommages de

CANADIAN INDUSTRIES LTD.



(Division du Québec)

630 OUEST, DORCHESTER — MONTREAL
TEL. : 874-3000

INVITATION À TOUS LES MEMBRES DU
CLERGÉ À VISITER NOS KIOSQUES NOS
514-516-518 LORS DE CETTE EXPOSITION

OMER DESERRES

1406, SAINT-DENIS — MONTREAL

Aux membres du clergé
cordiale invitation à nos Kiosques
Nos: 505 - 507 - 509

O. DUCHARME & FILS LIMITÉE

AMEUBLEMENT POUR PHARMACIES D'HOPITAUX ET POUR
BIBLIOTHEQUE ET LIBRAIRIE
SIEGES POUR THEATRE, SALLES DE CONCERT, ETC...

1290 boul. Rosemont — 274-6536

EN HOMMAGE

à toutes les communautés religieuses et à tous les membres
du clergé pour leur dévouement inlassable, nous remettons
aux visiteurs, aux kiosques nos: 205 - 207 un petit aide
mémoire des arts graphiques.

Pierre DesMarais

Imprimeur Graveur — Printer Engraver
Lithographe — Lithographer

225 EST, RUE ROY, MONTRÉAL 18 — 388-8198

LA MAISON "LE VESTIAIRE DU RELIGIEUX" est heureuse
d'occuper un kiosque pour la grande Semaine d'exposition des
Fournisseurs du Clergé et des Communautés Religieuses, au
Palais du Commerce.

Nous vous invitons à nous visiter, vous aurez l'avantage de
profiter des nombreux spéciaux pour cette occasion.

Sous la direction de tailleurs réputés, notre Maison confectionne
tous ses vêtements au Palais même, situé au rez-de-chaussée.

Le Vestiaire du Religieux

Spécialistes en Vêtements Religieux et Civils

1700, rue BERRI, suite 33-34, Palais du Commerce
MONTREAL — TEL.: 842-3491

Nous serons heureux de recevoir
les membres du clergé
à notre kiosque no 525

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN

450, rue Beaumont — Montréal — 273-5181

Bienvenue à nos Kiosques
Nos: 15 - 16 - 17 - 18

S. M. BOUCHARD LTÉE

(Marcel Bouchard)

2068 - 55e ave — DORVAL — 631-4526

Distributeurs des produits
DUSTBANE

Kiosques Nos: 306 - 308
Distributeur pour le Canada des machines à
coudre NECCHI



NECCHI MACHINES

(CANADA) INC.

6586 ST-HUBERT — TEL.: 273-1611

PRIX SPÉCIAUX

Remise spéciale accordée aux communautés
et aux maisons d'enseignement

Quatre militaires canadiens sont la cible des Cypriotes

NICOSIE. — Quatre militaires canadiens, faisant partie de la force de maintien de la paix de l'ONU et voyageant à bord d'une jeep, ont été jeudi après-midi la cible de tireurs cypriotes dans la région de Gyonelli en banlieue nord de Nicosie, a annoncé hier un porte-parole de l'ONU. Aucun des occupants de la jeep, un officier et trois soldats, n'a été blessé.

Les Canadiens, membres du Royal 22e Régiment n'ont pas répliqué.

D'autre part plusieurs fusillades, qui n'ont pas fait de victimes, ont été signalées dans les régions de Nicosie et de Paphos au cours de la nuit dernière.

Enfin un incident a eu lieu hier soir à Limassol entre une patrouille britannique de l'ONU et des soldats de la garde nationale grec-cypriote. La patrouille britannique motorisée — un sergent et deux soldats — s'approchait d'un bateau qui s'avancait dans le port tous feux éteints, quand un policier grec-cypriote surgit de l'ombre et injuria les

trois hommes. Sans insister, la patrouille voulut repartir mais le policier tenta d'ouvrir la portière du véhicule et douze gardes nationaux voulurent alors prêter main forte à leur camarade. Finalement d'autres soldats de l'ONU arrivés à la rescousse purent dégager les trois soldats britanniques.

PROTESTATIONS

Le secrétaire général de l'ONU, U Thant a déjà reproché au président Makarios ces restrictions, qui empêchent les Nations unies de vérifier ce qui se passe dans le port de Limassol. Mgr Makarios a simplement rejeté la protestation.

D'autre part, l'ONU semble inquiète après l'adoption par le gouvernement cypriote d'une loi condamnant à trois ans d'emprisonnement tout individu qui publiera des informations militaires sur Chypre. L'administration cypriote a fait savoir que cette loi ne touchait pas la force de paix de l'ONU, mais celle-ci voudrait que l'édit soit clarifié.

Tshombé accuse des chancelleries de vouloir saboter l'unification

Pompidou a regagné Paris

PARIS. — "J'ai voulu voir la situation dans les territoires de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, et notamment à Tahiti, et me rendre compte des problèmes qui se posent aux populations," a déclaré hier M. Georges Pompidou, premier ministre français, qui a regagné Paris après une tournée d'une semaine dans le Pacifique, et une escale technique à Montréal, jeudi soir.

"J'ai été frappé par l'expansion démographique de Tahiti. J'ai constaté que cette île était en pleine expansion. Je fais toutefois une petite réserve pour l'agriculture, notamment dans les secteurs du copra et de la canille", a dit encore M. Pompidou.

Après avoir souligné qu'il avait trouvé une population très attachée à la France et particulièrement au général de Gaulle, le premier ministre a déclaré au sujet du centre d'essais nucléaires du Pacifique qu'il avait des conséquences favorables sur la vie économique et sociale avant de conclure: "C'est une très grande oeuvre de la France moderne, de son efficacité et de ses capacités."

LEOPOLDVILLE. — M. Moïse Tshombé, premier ministre du gouvernement congolais, a critiqué en termes assez violents le "rôle joué par certaines ambassades à Leopoldville".

Parlant au cours d'une conférence de presse, M. Tshombé a déclaré que ces ambassades ont un nombre de diplomates qui dépasse de loin celui requis par une représentation normale. "Chacune d'elles a son parti et son poulain qu'elle soutient, qu'elle finance et qu'elle entend imposer coûte que coûte", a-t-il dit. "Certains représentants étrangers, et non des moindres, a encore affirmé M. Tshombé, n'hésitent pas à mener une opposition ouverte au pouvoir établi que je représente. On va même jusqu'à fixer une date d'échéance à mon gouvernement".

Il s'agit là "d'une forme de sabotage que, a-t-il ajouté, je ne tolérerai pas", a poursuivi M. Tshombé.

S'adressant ensuite "à ceux qui me soutiennent officiellement, mais qui travaillent en coulisse à ma perte", Monsieur Tshombé leur a adressé "un avertissement solennel, avant que leur action ne dépasse les limites". J'ai tendu, a-t-il dit, la main à tous et à toutes. Ce ceux qui refusent cette main aient le courage de dire ce qu'ils souhaitent secrètement pour le pays.

Le premier ministre a enfin réaffirmé qu'il se rendrait très prochainement dans toutes les régions du Congo afin de poursuivre les efforts entrepris "pour obtenir à la fois la pacification et le redressement économique du pays".

On rappelle que M. Tshombé doit quitter Leopoldville ce matin à destination de Kikouit (province du Loulou). Il doit être de retour dans la soirée.

Sur le plan "militaire", on signale que les troupes de l'A.N.C. ont repris sans coup férir la ville de Bokoï investie au début de la semaine par des rebelles qui ont refusé le combat.

Au Nord-Katanga et dans le Sud-Kivu, l'inquiétude reste grande ainsi qu'au Maniéma où plusieurs Européens auraient été évacués. A Kamina, les Blancs se sont rassemblés à la base aérienne encore occupée par une centaine d'aviateurs belges.

A Elisabethville, les journaux locaux s'inquiètent de l'échec apparent de l'armée régulière dans la chasse aux rebelles du Nord-Katanga qui en viennent à menacer le Katanga oriental. Les journaux parlent d'"appeler à l'aide l'étranger" et d'un recours à la population civile, blanche et indigène, dont on sait qu'elle avait largement aidé à maintenir la sécession.

Algérie: nouvelle démission

ALGER. — La démission de M. Kait Ahmed, ministre du tourisme, qu'un communiqué officiel a annoncé jeudi soir, n'a fait que confirmer une rumeur qui couvait depuis plusieurs jours.

Le ministre démissionnaire, plus connu sous son nom de guerre de commandant Silmane, avait été l'un des deux adjoints du colonel Boumedienne à l'Etat-major de l'A.L.N. en Tunisie avant l'indépendance. Il avait été destitué de ses fonctions par le G.P.R.A. en juin 1962, en même temps que le colonel Boumedienne et son autre adjoint, le commandant Ali Mendjil. C'est donc le second parmi les ministres dits "militaires" du gouvernement Ben Bella qui démissionne, après M. Ahmed Medeghri, ex-ministre de l'intérieur.

Il faut se garder toutefois de classifications un peu sommaires qui tendent à situer dans le clan du colonel Boumedienne les ministres venus de l'ANP et d'interpréter, par conséquent, cette seconde démission comme un signe certain de l'affaiblissement de la position de l'armée au sein du gouvernement algérien. Il n'en reste pas moins que ces deux départs intervenant à quelques semaines d'intervalle, constituent un événement notable.

Offawa a négligé l'armée de réserve

OTTAWA. — Le brigadier Earle Suttie a déclaré que depuis la deuxième guerre mondiale l'armée de réserve canadienne n'avait reçu aucun appui réel du gouvernement à quelque niveau que ce soit.

Il est résulté de cet état de chose que les 43.600 membres de l'armée de réserve ont été handicapés par une routine administrative insignifiante et implacable et n'a pas rapporté proportionnellement à ce qu'elle a coûté.

Le brigadier de 55 ans, de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, et de Montréal, dirigeait une commission chargée par le ministre associé de la Défense, M. Lucien Cardin, d'enquêter sur l'organisation de l'armée de réserve.

Il a exprimé l'espoir devant le comité des Communes sur la défense que les recommandations de la commission qu'il dirige provoqueraient une réforme vigoureuse de l'armée de réserve du Canada.

"J'ai ajouté que le public avait une si mauvaise opinion de la réserve canadienne que plusieurs membres avaient honte d'utiliser les services publics de transport en uniforme, parce que les gens faisaient des commentaires désagréables.

Selon le brigadier Suttie, un ancien officier d'artillerie outre-mer, l'équipement de la réserve est insuffisant et défectueux. La réserve ne vaut qu'à 50 pour cent. Sa composition varie fréquemment parce qu'elle n'a rien qui puisse porter les recrues à y demeurer.

La réserve manque de terrains d'entraînement. D'ailleurs ses officiers n'ont qu'une autorité relative. Et les membres ne sont pas en bonne condition physique de façon générale.

RUPTURE LACERDA-BRANCO

RIO-DE-JANEIRO. — La rupture du gouverneur Carlos Lacerda avec le gouvernement "révolutionnaire", que l'on attendait depuis la prorogation du mandat du président Castello Branco, est aujourd'hui un fait accompli.

SUBVERSION

RIO DE JANEIRO. — Une "organisation subversive" dénommée "union de la résistance à la révolution", composée en majorité de sergents des trois armées, a été découverte à Rio de Janeiro. A la suite de cette découverte 30 militaires ont été incarcérés.

ATTENTATS

SAIGON. — A deux reprises, hier, des bombes de fabrication artisanale ont été lancées dans la direction de militaires américains. Elles ont toutes deux manqué leur cible, blessant quelques civils vietnamiens. D'autre part, selon des informations vietnamiennes, 32 Vietcong auraient été tués lorsque l'aviation a mitraillé leurs positions, à quelques milles au sud-ouest de Saigon.

FIN DE SESSION

LONDRES. — Les députés britanniques se sont séparés, hier, pour la dernière fois avant la dissolution des Chambres et les élections législatives d'octobre prochain.

BASE SUÉDOISE DE LANCEMENT

PARIS. — Une convention a été signée à Paris, entre la Suède et l'organisation européenne de recherches spatiales pour l'établissement de la base de lancement des fusées-sondes de l'organisation.

COMMUNISTES ARGENTINS

BUENOS AIRES. — Dix personnes — des professeurs d'université et des étudiants — ont été arrêtées pour activité communiste à la suite de l'explosion qui, il y a une dizaine de jours, a fait 11 morts dans la capitale argentine.

WASHINGTON: conférence sur le Laos à certaines conditions

WASHINGTON. — Les Etats-Unis sont disposés à assister à une conférence des 14 nations sur le Laos si les conditions préalables posées par le prince Souvanna Phouma sont remplies, a déclaré vendredi le Département d'Etat dans sa réponse à la note soviétique de la semaine dernière.

La réponse américaine rappelle que le prince Souvanna Phouma, premier ministre neutraliste du Laos, s'était déclaré, le 24 mai, prêt à participer à la conférence des 14 nations, réclamée par la note soviétique, à condition qu'un cessez-le-feu effectif intervienne au Laos et que les forces du Pathet Lao se retirent des territoires qu'elles occupent illégalement depuis leur offensive du mois de mai.

"Le gouvernement des Etats-Unis, dit la réponse américaine, estime que la position du premier ministre est justifiée et ils l'appuient entièrement".

A MOSCOU

M. Gromyko s'en tient à la position soviétique exigeant une conférence générale sur le Laos sans conditions préalables, déclarait-on hier soir dans l'entourage du secrétaire au Foreign Office, à l'issue de la conversation de près de deux heures tenue hier après-midi entre M. Butler et son homologue soviétique. De même source, on exprimait le sentiment que le gouvernement soviétique paraissait "se désintéresser du Laos".

Après avoir pris connaissance du mémorandum britannique, remis mercredi matin au ministère soviétique des affaires étrangères, proposant pour que la conférence plénière demandée par les Britanniques puisse se tenir "utilement" qu'elle soit précédée d'un cessez-le-feu, d'un retrait des forces en présence sur leurs positions du début du printemps, et de la formation d'un gouvernement de coalition présidé par le prince Souvanna Phouma, M. Gromyko a indiqué à son interlocuteur que s'il s'avérait impossible de réunir la conférence plénière le gouvernement soviétique serait amené à abandonner la co-présidence. Toutefois, M. Gromyko a précisé que le gouvernement soviétique attendait avant de prendre une décision à ce sujet, d'avoir reçu des réponses des gouvernements intéressés à sa note de la semaine dernière.

Satisfaction réciproque après les entretiens franco-roumains

Les entretiens franco-roumains, qui se sont déroulés à Paris à l'occasion de la visite du président du Conseil roumain, M. Ion Gheorghe Maurer, ont pris fin hier. De part et d'autre on s'en déclare très satisfait, et le communiqué publié hier après-midi pour en rendre public le bilan, de même que les toasts échangés entre les deux chefs de gouvernement lors du déjeuner offert au quai d'Orsay, reflètent bien cette satisfaction réciproque. Les entretiens ont eu, pour toile de fond, la résurrection de l'amitié franco-roumaine, amitié qui a traditionnellement présidé aux relations entre les deux pays et qui a connu, depuis 1939, une longue éclipse. Les temps ont changé. Les deux pays n'appartiennent pas au même camp, mais l'atmosphère générale étant à la détente, on se retrouve, d'un camp à l'autre, et on constate avec plaisir qu'il est possible et profitable de rétablir de bonnes relations entre Paris et Bucarest.

Le rapprochement doit s'effectuer entre les deux blocs ou s'il faut plutôt l'envisager à l'échelon des relations bilatérales. Les conversations franco-roumaines entrent dans la seconde catégorie. Et c'est précisément ce qui a relativement limité la chaleur des textes publiés à Paris hier.

Les Roumains ne désirent pas que leur rapprochement avec la France revête la forme d'un défi à l'égard de Moscou, et les Français prennent garde de ne pas mettre les Roumains dans l'embarras en ce domaine.

C'est pourquoi les grands problèmes politiques et les perspectives qu'ouvrent les failles dans le monolithisme du bloc soviétique et la politique d'indépendance des pays de démocratie populaire, en premier lieu la Roumanie, n'ont été abordés qu'au cours de l'entretien confidentiel en tête-à-tête du général de Gaulle et du président Maurer. Le teneur en est demeurée secrète, mais on sait l'intérêt que le président de la République porte à ces problèmes et l'on a su aussi, la sympathie personnelle qu'il a éprouvée pour le chef du gouvernement roumain.

Tous les autres entretiens, entre ministres français et roumains ont porté sur les questions bilatérales. Ils ont eu un caractère très concret, dont on s'est vivement félicité à Paris, et des résultats très positifs qui sont consignés dans le communiqué final:

(Suite à la page 20)

Cette "retroissance" se trouve facilitée par le fait que le bloc communiste, auquel appartient la Roumanie, a perdu le caractère monolithique qu'il avait naguère, de même, les puissances du camp occidental, et la France en particulier, ont retrouvé une plus grande liberté de mouvement dans leurs relations avec les partenaires d'en face, ceci à l'heure où Moscou et Washington eux-mêmes se rapprochent. Le point délicat est de savoir si

HEURES D'AFFAIRES: SAMEDI 9 H. 30 A 5 H. 30

C'EST Dupuis ... QUI BAT TOUS LES RECORDS

JOURNÉE MICRO

LA GRANDE VENTE

qui débute mardi dans tous les rayons s'est avérée un succès formidable... aussi devons-nous prendre une mesure toute spéciale visant à liquider les soldes dont les quantités ne sont pas suffisantes pour publication.

CE MATIN, DES 9 H. 30

débute une série d'annonces au micro du magasin Dupuis... Des vedettes seront annoncées durant tout le cours de la journée... A des bas prix hors de l'ordinaire mais dont le nombre est restreint... Il faudra être sur les lieux pour bénéficier des bas prix annoncés... Qu'on se le dise... Dès 9 h. 30 ce matin vous obtiendrez des articles de saison à bas prix insurpassables...

AUX QUATRE COINS DU MONDE

FUSEES

MOSCOU. — "L'U.R.S.S. procède, dans la région du Pacifique, à des essais de nouveaux types de fusées portées destinées à l'exploration cosmique, dans le cadre du programme de recherches cosmiques en Union soviétique," annonce l'agence Tass.

SÉGRÉGATION

BRANDON, Mississipi. — Une église fréquentée par des Noirs a été détruit par un incendie à Brandon, dans le Mississipi. C'est la neuvième église noire de cet Etat à brûler en 7 semaines.

SANTÉ MENTALE

BERNE. — La 17e réunion annuelle de la Fédération mondiale pour la santé mentale, qui groupe les associations nationales de 50 pays se tiendra à Berne du 3 au 7 août.

RUPTURE LACERDA-BRANCO

RIO-DE-JANEIRO. — La rupture du gouverneur Carlos Lacerda avec le gouvernement "révolutionnaire", que l'on attendait depuis la prorogation du mandat du président Castello Branco, est aujourd'hui un fait accompli.

SUBVERSION

RIO DE JANEIRO. — Une "organisation subversive" dénommée "union de la résistance à la révolution", composée en majorité de sergents des trois armées, a été découverte à Rio de Janeiro. A la suite de cette découverte 30 militaires ont été incarcérés.

INCIDENT RUSSO-ISRAËLITE

GENEVE. — Un violent incident a opposé, hier, en séance plénière du conseil économique et social, le représentant de l'U.R.S.S. M. V. N. Bendryev et l'observateur d'Israël, M. Moshe Bartur qui avait accusé l'Union soviétique de pratiquer la discrimination raciale et religieuse à l'égard de la communauté juive du pays.

CREDITS DE LA DEFENSE

WASHINGTON. — Après avoir repoussé deux propositions tendant à diminuer les sommes affectées à la défense du pays, le Sénat a voté, mercredi soir, une autorisation de crédit pour la défense nationale de plus de 46 milliards de dollars.

COMMUNISTES ARGENTINS

BUENOS AIRES. — Dix personnes — des professeurs d'université et des étudiants — ont été arrêtées pour activité communiste à la suite de l'explosion qui, il y a une dizaine de jours, a fait 11 morts dans la capitale argentine.

OTTAWA a négligé l'armée de réserve

OTTAWA. — Le brigadier Earle Suttie a déclaré que depuis la deuxième guerre mondiale l'armée de réserve canadienne n'avait reçu aucun appui réel du gouvernement à quelque niveau que ce soit.

Il est résulté de cet état de chose que les 43.600 membres de l'armée de réserve ont été handicapés par une routine administrative insignifiante et implacable et n'a pas rapporté proportionnellement à ce qu'elle a coûté.

Le brigadier de 55 ans, de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, et de Montréal, dirigeait une commission chargée par le ministre associé de la Défense, M. Lucien Cardin, d'enquêter sur l'organisation de l'armée de réserve.

Il a exprimé l'espoir devant le comité des Communes sur la défense que les recommandations de la commission qu'il dirige provoqueraient une réforme vigoureuse de l'armée de réserve du Canada.

"J'ai ajouté que le public avait une si mauvaise opinion de la réserve canadienne que plusieurs membres avaient honte d'utiliser les services publics de transport en uniforme, parce que les gens faisaient des commentaires désagréables.

Selon le brigadier Suttie, un ancien officier d'artillerie outre-mer, l'équipement de la réserve est insuffisant et défectueux. La réserve ne vaut qu'à 50 pour cent. Sa composition varie fréquemment parce qu'elle n'a rien qui puisse porter les recrues à y demeurer.

La réserve manque de terrains d'entraînement. D'ailleurs ses officiers n'ont qu'une autorité relative. Et les membres ne sont pas en bonne condition physique de façon générale.

<p>168 seulement</p> <p>MATELAS CAOUTCHOUC</p> <p>SOUFFLE, dim.: 30 x 72"</p> <p>Ord. 6.50</p> <p>SPECIAL</p> <p>4.79</p> <p>Dupuis — Mezzanine, rayon 926</p>	<p>1298 seulement</p> <p>GANTS D'ETE NYLON BLANC</p> <p>pointures 6 à 8 dans ce groupe formé de divers styles.</p> <p>Ord. paire .59</p> <p>SPECIAL</p> <p>.29</p> <p>Dupuis — Sous-sol, rayon 1388</p>	<p>200 seulement</p> <p>CHEMISES "SHIFT"</p> <p>pour dames, tailles: P.M. En coton satiné ou fini toile, tons variés adoucis.</p> <p>Ord. chacune 3.99</p> <p>SPECIAL</p> <p>1.99</p> <p>Dupuis — Deuxième, rayon 398</p>	<p>300 paires</p> <p>SANDALES CUIR</p> <p>blanc, naturel, brun doré, adolescents, 5 à 9 (pointures), talons "wedges," dans coussin.</p> <p>Ord. paire 3.98</p> <p>SPECIAL</p> <p>1.99</p> <p>Dupuis — Troisième, rayon 471</p>
<p>250 seulement</p> <p>GILETS 'KANGOUROU'</p> <p>fillettes, 8 à 14 ans, Coton BLANC, fini ouaté.</p> <p>Ord. 1.64</p> <p>SPECIAL</p> <p>.82</p> <p>Dupuis — Troisième, rayon 358</p>	<p>110 seulement</p> <p>ENSEMBLES SUEDE</p> <p>bleu ou brun (bambins); corail ou aqua (bambines). Coquet 3-pièces pour 12-18 ou 24 mois.</p> <p>Ord. 6.34</p> <p>SPECIAL</p> <p>3.17</p> <p>Dupuis — Troisième, rayon 436</p>	<p>12 douzaines</p> <p>PANTALONS SPORT</p> <p>dames, 10 à 18 dans le groupe. Tissus chino, coton téréline, coton duck. Noir, blanc, bleu, rouge, beige, marine.</p> <p>Ord. 4.97 chacun</p> <p>SPECIAL</p> <p>2.97</p> <p>Dupuis — Sous-sol, rayon 1545</p>	<p>35 seulement</p> <p>ROTISSERIES B-B-Q</p> <p>modèle 24" sur roulettes et réglable 3 positions, réchaud, moteur tourne-broche.</p> <p>Rôtisserie ord. 29.98</p> <p>SPECIAL</p> <p>14.99</p> <p>Tables rallonge 16 1/2 x 29 3/4. Table ord. 4.95 - SP. 2.48 Dupuis — Quatrième, rayon 783</p>
<p>325 seulement</p> <p>ENSEMBLES BIJOUX</p> <p>Collier et boucles ou broche et boucles. Métal or ou blanc à décor pierres précieuses (imitation).</p> <p>Ord. l'ensemble 2.00</p> <p>SPECIAL</p> <p>1.00</p> <p>Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 251</p>	<p>50 seulement</p> <p>BELLES LAMPES</p> <p>en porcelaine, céramique ou noyer, teintes diverses, hauteur de 20 à 42 pouces.</p> <p>Ord. 5.95 à 119.50 chacune</p> <p>SPECIAL</p> <p>2.95 à 59.95</p> <p>Dupuis — Quatrième, rayon 750</p>	<p>700 seulement</p> <p>OREILLERS DE PLUMES D'OIE CHOISIES</p> <p>20 x 26", qualité SIMMONS.</p> <p>Ord. chacun 20.00</p> <p>SPECIAL</p> <p>\$10.</p> <p>Dupuis — Troisième, rayon 1550</p>	<p>250 seulement</p> <p>CHEMISES SPORT</p> <p>en broadcloth de coton "Sanforized," manches longues. Pour garçons 8 à 16 ans.</p> <p>Ord. 1.98 - 2.50</p> <p>SPECIAL</p> <p>1.00</p> <p>Dupuis — Mezzanine, rayon 661</p>

ATTENTION! LES RABAIS DE 50% SUR LES MARCHANDISES DE SAISON SERONT EN VIGUEUR JUSQU'A EPUISEMENT DES STOCKS SPECIAUX DEBUTANT DES 9 H. 30 CE MATIN AU MICRO Quantités restreintes — pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques s.v.p.

Dupuis Secures 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTRÉAL

COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APRES VI. 2-5151